



ENQUETE
PROBLEME

CIMENT : LES VRAIES RAISONS DE LA CRISE P.5

**Repentance
et discours
sur l'histoire** P.3

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

5 Juillet

UNE FEMME PROMUE GÉNÉRAL P.3



Ph.: APS

De l'utilisation
des deniers de l'Etat

L'ARGENT DU FOOT P.28



Des annonces mirobolantes
sans effet concret

EMAAR TIRE SA RÉVÉRENCE D'ALGÉRIE P.2



Ph.: Arch.

BIOCARBURANT: LE PROJET NAKHOIL TOMBE À L'EAU P.2

Des annonces mirobolantes sans effet concret

Emaar tire sa révérence d'Algérie



Ph.: Arch.

M. Saâdoune

Emaar tire sa révérence et ferme son bureau à Alger. Il ne restera de son passage que des plans de projets mirobolants avec des estimations en accordéon allant de 28 à 5 milliards de dollars. Son départ était dans l'air depuis plusieurs mois, le communiqué publié hier ne faisait qu'officialiser les choses. Emaar n'a plus rien à faire en Algérie et ses projets à milliards variables se sont avérés une chimère. Le groupe émirati a expliqué avoir fermé son bureau d'Alger chargé de «superviser l'exécution de ses projets en l'absence de développements pour leur réalisation». Le groupe émirati prend soin de renvoyer indirectement la balle aux autorités algériennes en soulignant que cette affaire «échappe à la volonté d'Emaar».

Selon le communiqué, Emaar dit avoir «préparé des plans pour de grands projets immobiliers en Algérie et remis ces plans aux autorités compétentes pour obtenir les autorisations nécessaires». Emaar souligne que l'Algérie est un «marché prometteur» et qu'il est disposé à «y investir conformément à sa stratégie à long terme». Que s'est-il donc passé depuis les annonces à milliards et la signature du protocole d'accord en mars 2008 pour la réalisation de trois grands projets dans les domaines de la santé et du tourisme ? Tout d'abord l'ampleur des investissements à réaliser a considérablement baissé, passant de près de 30 milliards à 5 milliards.

BLOCAGE ALGÉRIEN OU EFFET DE LA CRISE ?

Si le communiqué d'Emaar laisse entendre qu'il y a eu des obstacles de la part des autorités algériennes qui n'ont pas accordé les autorisations nécessaires, il faut souligner que la crise financière a durement affecté le groupe émirati et l'a contraint à réduire ses engagements internationaux. Quand on mène ce genre de politique, ce sont les projets qui n'ont pas été entamés qui

passent à la trappe. Il est vrai aussi que les difficultés, très algériennes, en matière de foncier auront également incité le promoteur émirati à ne pas poursuivre. Il faut croire que même la bienveillance présumée du président Bouteflika à l'égard du promoteur émirati n'aura pas suffi.

On connaît les projets présentés en 2006 par le président du groupe Emaar au président de la République. Cinq grands projets avaient été évoqués dont deux dans la baie d'Alger. Le chiffre initial de 28 milliards de dollars est retombé à 20 milliards avant de «chuter» à 5 milliards de dollars. Emaar, qui a créé une joint-venture avec l'Etat algérien à 50% chacun, a eu constamment une stratégie de communication «sur le départ» afin de lever les difficultés dans le dégageage des assiettes foncières. Tout pourtant n'est pas imputable aux proverbiales lenteurs algériennes. Le groupe émirati semble avoir été dépassé par ses multiples engagements internationaux. Il s'est mis à la faveur de la crise à revoir ses priorités.

QUID D'EIIC ?

A l'évidence, même s'il considère que l'Algérie est un «marché prometteur», Emaar a choisi de ne plus aller plus loin afin de gérer des opérations déjà entamées au Maroc et en Egypte. Il y a quelques semaines seulement, le Premier ministre Ahmed Ouyahia a critiqué le «manque de sérieux» de nombreux projets d'investissements arabes. Devant les sénateurs, il avait relevé que nous «avons entendu plus de discours que de propositions concrètes». Le départ d'Emaar va attirer l'attention sur le fonds d'investissements d'Abou Dhabi, EIIC, qui selon certaines sources a déjà réduit ses effectifs en Algérie. EIIC a également des projets dont le parc Dounya qui sont toujours dans les cartons et n'ont pas connu un début d'exécution. En définitive, Dubai Port World qui a pris la gestion des terminaux du port d'Alger et de Djendjen est le seul investissement effectif réalisé en partenariat.

Biocarburant

Le projet Nakhoil tombe à l'eau

B. Mokhtaria

Le projet Nakhoil pour la fabrication de carburant, le bioéthanol, à partir de palmiers dattiers, ne risque pas de voir le jour en Algérie. Selon le président directeur général de la société Oasis Ltd, qui a mis au point le bioéthanol comme alternative aux carburants fossiles, le projet Nakhoil est irréaliste pour ce qui concerne l'Algérie. Les raisons avancées par le PDG de Oasis Ltd, M. Brahim Zitouni, sur cet arrêt sont liées à une opposition du ministère de l'Energie. Dans un communiqué rendu public, le premier responsable de Oasis Ltd affirme «qu'après avoir donné son accord de principe, le ministère de l'Energie s'est rétracté sans aucune explication». «Je ne saurais vous expliquer les raisons de cette opposition», dira-t-il, «mais ce que je peux vous assurer, c'est que le ministère nous a signifié son refus de coopérer à travers un courrier».

Selon M. Zitouni, «pour ce qui concerne l'Algérie, la faute est donc ailleurs et ne réside pas à notre niveau car, pour notre part, nous avons tout essayé, y compris adresser notre projet à la Présidence de la République».

Pour notre pays qui produit 300.000 tonnes de dattes par an, la société Oasis Ltd a voulu exploiter la quantité de dattes non commercialisée, à savoir 150.000 tonnes qui servent d'aliment pour le bétail, pour la fabrication du bioéthanol. Sur l'utilité de ce biocarburant, le PDG a expliqué que «le bioéthanol à usage de carburant à partir des palmiers dattiers, le Nakhoil, est une extraordinaire opportunité pour l'Algérie et le monde arabe pour bâtir une très forte agriculture sur le modèle des espaces oasiens en expansion mais entrepris d'une façon moderne. Le bioéthanol répondra aux besoins de carburants propres dans un environnement semi-aride et permettra de lutter efficacement, c'est-à-dire à moindres frais, contre la désertification de zones entières, tout en assurant notre sécurité alimentaire».

Pour la société, ce nouveau carburant représente «un bouclier contre la mondialisation dans un contexte où les souverainetés nationales sont largement menacées par la course vitale à l'accaparement des énergies fossiles au profit des centres de la globalisation».

Selon la même source, l'ensemble des constructeurs auto-

mobiles garantissent une utilisation à hauteur de 10% de bioéthanol dans les carburants, et cela sans aucun dommage pour les moteurs. Mieux, le bioéthanol permet, fait remarquer le PDG, de lubrifier les moteurs et nettoie les réservoirs.

Il estime que «les difficultés liées à la réalisation du projet sont essentiellement relatives à la volonté politique. Le monde arabe doit faire sa révolution copernicienne et considérer que le développement ne se réduit pas à la construction de raffineries et de gazoducs». «Une économie basée sur le bioéthanol à usage de carburant à partir des palmeraies», indique M. Zitouni, «comprend le secteur de l'amont agricole et la distribution agroalimentaire créera 20 fois plus d'emplois pour tout dollar investi que le secteur des hydrocarbures ! Aux politiques de cerner les priorités qu'ils souhaitent pour leur peuple ou pour eux-mêmes».

Enfin, le PDG d'Oasis Ltd conclut que «l'après-pétrole ne se construit pas le jour où il n'y a plus de pétrole. L'après-pétrole, c'est maintenant. L'après-pétrole, c'est d'abord la rupture avec la mentalité rentière et se retrousser les manches».

ANALYSE

Kharroubi Habib

L'on a dit de l'Organisation de l'unité africaine, ancêtre de celle qui se veut aujourd'hui l'Union africaine, qu'elle était le syndicat des chefs d'Etat du continent. Rien n'a changé avec sa disparition

et son remplacement par l'UA. Quand l'un des leurs est en délicatesse avec la communauté internationale pour des raisons qui peuvent à un moment ou à un autre être invoquées en tant que chef d'accusation contre la plupart d'entre eux, les chefs d'Etat africains se serrent les coudes et font monter au créneau l'Union africaine pour assumer sa défense.

Nous en avons eu l'exemple quand le président zimbabwéen, Robert Mugabe, a été mis sur la sellette pour son refus de quitter le pouvoir suite aux deux défaites qu'il a essuyées dans son pays aux scrutins législatif et présidentiel. L'Union africaine fait actuellement bloc avec le président soudanais, Omar El Bachir, sous le coup lui d'un mandat d'amener lancé par le Tribunal pénal international, motivé par l'accusation de crime de guerre et génocide perpétrés dans la région du Darfour. Dans les deux cas, pour ne citer que ceux-là, les chefs d'Etat africains ont opté pour une solidarité sans faille avec leurs pairs incriminés par réflexe de réaction préventive à des avanies à venir dont ils pourraient être les cibles.

Il ne faut pas croire pourtant que l'attitude de ces dirigeants africains fasse l'objet de la réprobation unanime de leurs opinions nationales respectives. Et cela pour la raison que ces opinions sont partagées sur la valeur morale de l'indignation et des initiatives qui sont celles de la communauté internationale. Elles leurs apparaissent en effet, à tort ou à raison, sélectives et chargées d'arrière-pen-

El Bachir conforté par le syndicat des chefs d'Etat africains

des deux poids deux mesures dans ses indignations et sa détermination à sanctionner les mêmes pratiques et crimes dont le continent africain n'est malheureusement pas l'unique théâtre. Robert Mugabe et Omar El Bachir, pour s'en tenir à ces deux exemples, ne seraient pas défendables aux yeux des opinions africaines et arabes si, par ailleurs, la communauté internationale avait réagi avec la même fermeté et la même rigueur sur d'autres affaires internationales dont les protagonistes se sont rendus coupables des mêmes méfaits reprochés aux deux potentats africains.

Les chefs d'Etat africains exploitent sans vergogne le sentiment de rejet qu'expriment leurs opinions publiques au constat d'une justice internationale agissant à géométrie variable, selon que ceux qui en sont passibles pour des crimes identiques sont les représentants d'un Etat faible et sans relais puissants pour leur assurer l'impunité ou d'un Etat disposant de ces appuis.

La prise de position de solidarité avec Omar El Bachir exprimée par l'Union africaine provoque la répulsion. Mais cela n'exonère pas la communauté internationale du cynisme dont elle fait preuve dans les siennes s'agissant des atteintes aux droits de l'homme quand elles sont commises par des acteurs qu'elle a déclarés intouchables selon des critères qui n'ont rien à voir avec l'innocence et le droit international dont elle se prétend la garante.

Tirage du N° 4430
167.894 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 148.156.200,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : SIMPRAL
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 74.96.39 - Fax: 021. 74.71.57

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

Diffusion: Quest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Repentance et discours sur l'histoire

Abed Charef

Il y a ceux qui écrivent l'histoire. Il y a ceux qui font des discours sur la manière et la nécessité d'écrire l'histoire. Et il y a ceux qui en font une arme absolue.

C'est un petit cimetière, près de nulle part. Et nulle part, ici, c'est Sidi Rabah, près de Oued El-Malah, au sud-est de Médéa. De petites tombes sont alignées là, certaines portant des noms, d'autres anonymes. D'habitude, ces lieux sont synonymes d'actes de bravoure, avec des gens qui parlent de sacrifices et racontent l'épopée des chouchada tombés les armes à la main. Dans ce cimetière, pourtant, l'histoire est encore plus tragique, parce que plus simple. Il s'agit de personnes non armées, cent onze au total, assassinées par l'armée coloniale en mai 1958.

Leur histoire est terrible de banalité. Des hommes, originaires de plusieurs dechras, se rencontrent, parlent de la guerre, du devoir, et finissent par exprimer leur envie de rejoindre l'ALN. Ils n'ont aucune expérience de la guerre, ni de l'organisation. Leur disponibilité et leur enthousiasme sont leurs seules armes. La rumeur court alors qu'il faut aller à Tunis chercher des armes. Ils décident d'y aller.

Par petits groupes, ils se retrouvent près de la dechra des Mechata, près de Oued El-Malah, où ils attendent un commissaire politique, qui pourrait leur délivrer un laissez-passer pour Tunis, et peut-être même leur fournir un guide.

L'armée coloniale finit par apprendre que des hommes sont rassemblés dans cette zone. Elle organise une expédition. Personne ne sait exactement comment elle s'est déroulée. Mais à la fin de l'opération, les habitants de la région trouvent des corps un peu partout, une dizaine à tel endroit, une quinzaine un peu plus loin. Ils les enterrent dans des fosses communes, parfois à la sauvette.

En 1966, est menée une action d'envergure pour tenter de regrouper les sépultures des chouchada. Les habitants de la région retrouvent les fosses communes, d'où les corps sont extraits, pour être transportés au cimetière. On dénombre 111 cadavres. Parmi lesquels celui de Messaoud, un fellah sans instruction, initiateur de l'idée de départ vers la Tunisie pour chercher des armes.

Qui est l'officier français en poste à ce moment-là dans la région ? Qui était son supérieur à Médéa ? Et le chef de région militaire ? Qui a décidé la tuerie, qui en a donné l'ordre, qui l'a exécutée, qui y a participé ? Qui était l'officier des services spéciaux, le petit Aussarress local, qui a dû avoir un rôle central dans l'organisation et l'exécution du crime ? Parmi tous ces soldats et officiers français, y en a-t-il qui sont encore en vie et qui seraient en mesure de témoigner pour apporter un éclairage sur ce qui s'est passé ? Y en a-t-il dans le lot qui s'y seraient opposés, ou qui auraient, aujourd'hui, envie de témoigner pour se libérer du poids de ce crime ? Le général Simon, qui aurait présenté sa démission à cette époque, a-t-il été influencé par cette affaire ?

Toutes ces questions sont restées sans réponse. Pourtant, selon des juristes, il y a là matière à poursuite, car un crime de guerre a été commis. Les accords d'Evian, qui ont mis fin à la guerre de libération, comportaient les clauses classiques d'amnistie concernant les faits liés à la guerre. Mais la législation internationale a rendu imprescriptibles

certaines actes commis en temps de guerre, comme les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Dans toutes les régions du pays, de faits similaires ont eu lieu. Des crimes planifiés, organisés et exécutés par des professionnels de la guerre ou par des milices civiles. Mais l'Algérie a si mal géré ce dossier qu'aucun officiel n'a été poursuivi pour des crimes avérés. La partie algérienne se limite à des litanies inlassablement répétées lors des commémorations, mais sans aucune incidence pratique sur le terrain.

N'importe quel responsable local, n'importe quel notable du régime, n'importe quel bureaucrate au sein d'une organisation de rentiers, se croit obligé de répéter, à toutes les occasions, les souffrances du peuple algérien et la responsabilité du système colonial. Comme s'il y avait encore nécessité de convaincre qu'il y a eu crime. Cette semaine encore, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, M. Saïd Abadou, a déclaré qu'il «nous appartient à nous, Algériens, de démontrer à ceux qui ne veulent pas les reconnaître, les crimes de guerre commis par la France en Algérie durant la Guerre de libération». Mais aucune démarche concrète d'enquête, de documentation et de poursuite n'a été menée.

Depuis quelques années, les discours de dénonciation des crimes de l'armée coloniale sont conclus par une revendication, exigeant la repentance de la part de la France. Le mimétisme aidant, ce nouveau discours sur la repentance est devenu un véritable rituel. C'est le must du nationalisme. Particulièrement depuis la loi du 23 février, qui a fait un choix absurde, allant à contre-courant de l'histoire. En fait, cette question de la repentance est elle aussi si mal gérée, côté algérien, qu'elle est en train de glisser vers la langue de bois et le rituel ennuyeux. Rares sont les positions lucides sur ce thème.

Le concept même de repentance pose problème, car il renvoie à des bases religieuses liées à la culture occidentale, alors que ce dossier doit être traité d'abord sur le plan politique et moral. Le cinéaste Mohamed Lakhdar Hamina va encore plus loin. «La repentance ne se demande pas, parce qu'elle diminue celui qui la demande», a-t-il déclaré. «La repentance ne s'offre pas non plus. C'est un acte spirituel et moral».

La repentance est en effet l'expression d'une conviction intime de la part de celui qui a commis un acte répréhensible. En son âme et conscience, il est convaincu de la gravité de son acte. Il peut donc exprimer ses regrets, se repentir.

Dans le cas de la France, on en est loin. Car quoi qu'on dise, c'est la représentation nationale française, le Parlement, qui a adopté la loi du 23 février, laquelle glorifie «l'oeuvre civilisatrice» de la colonisation. Cela signifie tout simplement que la France ne peut ni regretter ni se repentir d'un acte qu'elle estime positif et civilisateur !

La France ne semble pas encore mûre pour franchir le pas. Il reste juste à savoir comment traiter un dossier aussi sensible. Avec peut-être un modèle, probablement le plus efficace au monde: le modèle israélien. Des milliers de personnes, dans des milliers de fondations et associations, travaillent avec méthode, depuis des décennies, pour documenter cette page de l'histoire. Ils en ont fait une des pages les plus connues de l'histoire de l'humanité, mais aussi un instrument de chantage inégalable.

5 Juillet

Une femme promue général



Le président de la République, ministre de la Défense, Chef suprême des Forces armées, M. Abdelaziz Bouteflika, a présidé samedi au siège du ministère de la Défense nationale une cérémonie de remise de grades aux officiers supérieurs de l'Armée nationale popu-

laire (ANP), à l'occasion de la célébration du 47e anniversaire de la fête de l'Indépendance.

Lors de cette cérémonie, 4 généraux ont été promus au grade de général-major et 17 colonels au grade de général. Le colonel Aardjoun Fatma-Zohra, chef de servi-

ce à l'hôpital central de l'ANP, a été élevée au grade de général. C'est la première femme promue à ce grade, note-t-on. Après la cérémonie de remise de grade, le président Bouteflika s'est rendu au siège de l'Etat-Major de l'ANP où il a visité le centre des opérations.

Bouteflika gracie des détenus

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a promulgué, à l'occasion de la célébration du 47e anniversaire de l'indépendance nationale, deux décrets présidentiels portant mesures de grâce collectives au profit de certaines catégories de détenus condamnés définitivement, indique samedi un communiqué de la présidence de la République.

«A l'occasion de la célébration du 47e anniversaire de l'indépendance nationale et conformément aux prérogatives qui lui sont conférées par l'article 77-9 de la Constitution, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a promulgué un décret présidentiel portant mesures de grâce collectives au profit des per-

sonnes détenues condamnées définitivement», précise le communiqué.

Le chef de l'Etat a promulgué un autre décret présidentiel au profit des détenus condamnés définitivement ayant suivi un enseignement et une formation et ceux ayant subi avec succès, durant leur incarcération, les examens des cycles moyen, secondaire et universitaire et les différents modules de la formation professionnelle, ajoute le communiqué. «S'inscrivant dans le cadre des valeurs de clémence et de pardon, ces mesures interviennent à l'occasion de la célébration d'une étape importante dans l'histoire de notre pays et d'une date essentielle gravée à jamais dans la mémoire collective de notre nation», souligne la même source.

Les mesures prises en faveur des détenus ayant suivi un enseignement et une formation «visent à susciter l'émulation dans le milieu pénitentiaire et l'encouragement des personnes détenues à s'amender par le savoir et la connaissance en vue d'une réinsertion sociale réussie», affirme le communiqué. «Sont exclus du bénéfice des mesures de grâce décidées par ces deux décrets présidentiels les détenus concernés par l'ordonnance portant mise en oeuvre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, ainsi que les détenus condamnés pour avoir commis ou tenté de commettre certains faits énumérés limitativement, notamment les faits de terrorisme et de subversion», conclut la même source.

Raina
Raïkoum

El-Houari Dilmi

Ici contenu d'une lettre pas comme les autres, à détruire aussitôt après l'avoir lue et bien désamorcé son message, sous peine de se voir condamné à manger des punaises en marinade, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

C'est l'histoire incroyablement vraie de Chalachou, un fonctionnaire au saroual aux mille et une rustines, qui décida par un jour sans pain, en mal chutant de son grabat galeux, d'adresser à son banquier du coin une lettre à l'alphabet peu intelligible au commun des bipèdes, et écrite sur du papier résorbable avec une encre sans tain. Chalachou n'avait pas vu son dirlo de banque depuis sa dernière paie, virée, il y a dix lustres de cela, par une Sona-machin qui ne... sonnera plus jamais, elle aussi liquidée net après que son boss eût confondu entre un gros chèque en bois et un vrai faux billet de banque fripé de cent douros.

Habitant une localité paumée, coincée quelque part entre Aïn ici et Sidi là-bas, Chalachou compte bien réclamer, toutes canines dehors, sa propre part du giga-gâteau grand comme le bled et éhontément dilapidé, cela selon une idée bien visée dans la caboche de Chalachou, une citrouille trop carrée pour croire aux idées qui ne cessent pas de tourner en rond.

«Mon bien beau directeur de banque, bon soit le jour sur vous et sur vous seul ; je vous écris ces quelques lignes pour vous faire savoir que, moi Chalachou, le quidam, Algérien, fils d'Algérien parmi les Algériens, je compte bien réclamer, conformément au cent-cinquantième article de la Constitution, ma part du gâteau et vous prie de me faire bénéficier moi aussi de l'effacement du prêt-achat

Lettre à mon banquier du coin

véhicule que vous avez bien voulu m'accorder pour me permettre d'acquiescer ma précieuse bagnole qui a miraculeusement raccourci la distan-

ce me séparant de la douce vita de mes rêves éveillés, de ma douce moitié, de mes rejets mais aussi de mes amis et même de ma mégère de belle-mère. Je vous fais savoir, mon cher directeur de ma bien-aimée banque, que je compte également réclamer l'effacement pur et simple du prêt à la consommation qui m'a permis de m'acheter de quoi boucher... la bouche à ma marmaille, payer l'ardoise de l'épicier du coin.

«Aussi, je vous informe, mon cher directeur de banque trop belle, que je coupe dans ma viande depuis quarante berges pour photographe mon pain noir sans jamais arriver à trouver un toit décent à ma criarde nudité, ni pointure à mes pieds déchaussés ni taille à mon corps freluquet. J'ai appris avec joie, vite noyée par un immense désappointement, que le rais a décidé de passer l'éponge sur la dette fantomatique des gens de la terre».

«Larbi, mon voisin de palier, fellah en costume trois-pièces sans gilet pare-misère, m'a même offert un gros bélier encorné en guise de reconnaissance à la mère-patrie. Sauf que moi, fonctionnaire aux os trop anguleux, je compte bien racler le fin fond de mes poches trouées pour trouver de quoi vous verser les quelques sous que je vous dois pour l'échéance de la dernière chance. Veuillez croire, mon cher dirlo, en mes plates excuses et à mes évanescents salutations».

PS: Entre nous, il n'y a pas pire punition que de donner des assiettes à astiquer à une personne terrassée par une faim de fauve !

www.peugeot.dz

Les Holidays de Peugeot

Jusqu'à **350 000 Da** de remise

et

la chance de gagner deux superbes **207 CC**

Ça fait plaisir !

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

Peugeot est l'inventeur et le leader mondial du CC* !

En achetant une Peugeot, offrez-vous peut-être une part de légende... Deux 207 CC sont à gagner cet été !

Offre soumise à conditions, sur prise de commande entre le 1/06 et 31/07 dans tout le Réseau Peugeot.

* Brevet G.Paulin



**Privatisation des «dupes», socialisme pour étrangers, béton «taiwan»
Ciment : les vraies raisons de la crise**

1° - Crise, 2° - spéculation, 3° - importation massive. Après tant d'autres produits stratégiques, le triptyque touche aujourd'hui le ciment.

EM

Kamel Daoud

L'Algérie va importer un million de tonnes pour faire baisser les prix. Une solution pour cacher le soleil avec un tamis, répondent les chefs des grands chantiers algériens.

La nouvelle crise par A+B: entre 500 et 600 DA le sac, le ciment fait à nouveau parler de lui comme sujet national. Avec le rond à béton, il fait, alternativement, l'actualité des chantiers d'équipement et de l'immobilier de «masse» ou même individuel chez les autoconstructeurs et ceux confrontés à l'obligation de finir leurs chantiers sous peine de sanction selon de nouvelles lois. Selon une analyse «prêt-à-porter» en mode permanente chez les pouvoirs publics, il s'agit encore une fois d'une crise de «spéculation». En conséquence, l'Etat y répond par ses habituelles chasses aux spéculateurs, ciblés opportunément par les services de la DCP et dénoncés par les ministères de tutelle ; ou en solutionne abusivement la crise par une décision d'importation massive (un million de tonnes cette fois-ci et l'appel est déjà lancé aux fournisseurs internationaux), pour assurer les grands chantiers et casser le cycle de la surenchère. Le schéma est validé comme analyse finale pour toute situation de pénurie depuis des décennies et ne se penche jamais sur les raisons réelles et «structurelles» de ces crises du marché de l'offre. «La production est tout simplement insuffisante», nous répond l'un des plus gros promoteurs immobiliers en Algérie. «Avec 18.000 tonnes/an, on ne peut qu'assurer un équilibre précaire avec la demande du marché. Il suffit que l'usine de Zahana à l'ouest baisse sa production de 40 %, comme c'est le cas, ou qu'une usine soit obligée à un arrêt technique au centre ou à l'est, pour que tout le marché soit déséquilibré». Pour notre interlocuteur, «il faut arrêter de parler de spéculation, produire plus et faire jouer les mécanismes des stockages et des excédents».

Une solution simple ? Oui, mais quasiment impossible. Pour comprendre les crises cycliques du ciment en Algérie, surtout depuis le lancement des grands chantiers nationaux comme l'autoroute Est-Ouest, il faut revenir à un constat évident : «la production est non maîtrisée» et s'interroger sur cet handicap pour un pays «qui avait amassé un capital savoir-faire sur la production de ciment, en avance sur tous les pays de l'Afrique». En effet, et pour les professionnels du secteur du bâtiment, la grande erreur a été la privatisation et l'ouverture sélective du capital des entreprises, au seul bénéfice des partenaires étrangers, «aujourd'hui en position de force pour contrôler le marché et ses prix». Sur toute la liste des nouveaux leaders étrangers du marché du ciment algérien, «seul Pharaon, à Beni-Saf à l'ouest, a pu assurer ses engagements et tenir ses promesses en passant de 700.000 à un million de tonnes de production. Pour les autres, il s'agit toujours de production à la baisse et de jeux de dupes», soutient l'une de nos sources. Ce procès régulier de la privatisation des cimenteries algériennes ne préconise cependant pas un retour à la situation du monopole public. «Nous disposons d'un capital de ressources humaines incroyable dans le domaine du ciment et qui a toujours été handicapé par la bureaucratie, grand barrage à l'initiative et à la concurrence. Ce qu'il fallait faire, c'est «privatiser» la gestion en quelque sorte et pas les entreprises. Intéresser les cadres, leur faire confiance et libérer leur gestion au lieu



Ph.: Arch.

de les «vendre» aux plus offrants», répondra un professionnel du secteur. Selon les sources de notre enquête, la privatisation a opté pour le partenariat étranger «parce qu'il n'y a pas d'intérêts avec les Algériens» et qu'on a succombé à l'illusion des années 90 et de l'investisseur étranger en sauveur de l'économie nationale. Certains parlent même d'une élimination volontaire des Algériens avec «cette condition de 1 million 200 mille tonnes de capacité de production pour prétendre s'inscrire sur la liste des souscripteurs». A la fin, on se retrouve avec une carte d'usine de production très hétéroclite et impossible à réguler : plus d'une quinzaine de cimenteries, entre celles privatisées (Orascom/Lafarge), publiques (Saïda, Chlef, Raïs Hamidou... etc) ou en partenariat avec capital participatif. Dans tous les cas de figure, «nous en sommes encore et toujours dans l'état de l'insuffisance de l'offre et au lieu d'imposer aux partenaires de respecter leur cahier des charges et leurs engagements, on recourt à l'importation». Certains nouveaux propriétaires «ont fini par amortir le prix d'achat des cimenteries algériennes en deux ans seulement et peuvent aujourd'hui contrôler les prix autant qu'ils le décident et en toute légalité, avec le bénéfice des largesses de l'Etat en ce qui concerne les privilèges et les assistances», nous affirme l'une de nos sources. «Etant donné la crise, on ne peut rien imposer aux cimenteries» tout simplement.

DE LA SÉGRÉGATION AUTO-ALGÉRIENNE

L'autre grand procès fait aux pouvoirs publics, depuis toujours par les opérateurs nationaux, reste relatif au système d'exclusion dont «nous sommes victimes», disent-ils. Dans tous les secteurs, et surtout ceux à gisements financiers très importants, la priorité semble être donnée aux partenaires étrangers. L'argument «public» étant qu'ils sont à même d'assurer les grands chantiers, de respecter les délais et de démontrer la maîtrise de chantiers trop «grands pour les compétences algériennes».

«C'est un argument faux. D'abord, il n'encourage en rien le transfert des techniques et des technologies, ne permet pas l'émergence de compétences algériennes et procède par une sorte d'apartheid entrepreneurial honteux», nous répond un opérateur économique algérien. Ainsi, et selon presque tous les «interrogés», et surtout dans le secteur en plein boom du bâtiment, les partenaires étrangers sont privilégiés autant pour les facilités

administratives que pour l'approvisionnement stratégique en ciment ou autres entrants et agrégats. Selon presque la quasi-totalité de nos interlocuteurs, les Algériens doivent attendre que les partenaires «étrangers, entre Chinois, Turcs, Japonais ou autres», soient servis pour se permettre d'introduire leur demande. «Pourquoi mes camions doivent attendre et pas ceux des Chinois !», s'exclame un promoteur interrogé. «Cela se traduit pour moi en surcoût pour le transport, j'opère une rotation au lieu de deux ou trois par semaine, je suspends mes chantiers selon les calendriers des livraisons et à la fin, on nous reproche à nous les Algériens de ne pas être viables !!!!».

Pire encore que ce constat de privilège «d'usine», la question des prix offerts et payés par l'Etat pour les marchés publics. En règle générale, et selon nos sources, les «prix offerts aux Chinois et aux partenaires étrangers pour les grands chantiers ou chantiers moyens sont 4 fois supérieurs à ceux consentis pour les opérateurs nationaux». D'où la grande question : faut-il que l'Etat importe aujourd'hui du ciment à la place des partenaires étrangers ? Il y a même contradiction entre ces discours «ministériels» qui promettent des booms de production pour 2012 avec des usines en chantiers virtuels à Djelfa, Relizane et Béchar et cette décision d'importer, déjà expérimentée en novembre 2008.

LE SOCIALISME... POUR LES PARTENAIRES ÉTRANGERS ! :

«Oui il y a sous production, oui il y a insuffisance, oui il faut importer pour répondre à la crise, pour le moment», insistent nos interlocuteurs, mais «ce n'est pas à l'Etat de le faire !!!!». Selon nos sources, il est en effet irrationnel de lancer de grands ouvrages au profit exclusif d'entreprises étrangères «qui travaillent à des prix internationaux et de les assister ensuite lorsqu'elles manquent de ciment». L'explication étant que si ces entreprises imposent d'être grassement payées aux tarifs «mondiaux», «elles n'ont qu'à importer le ciment selon les prix internationaux lorsqu'elles en manquent pour livrer des chantiers finis, au lieu d'attendre que les pouvoirs publics le fassent à leur place et aux détriment des règles de base de la concurrence saine». «Je ne sais pas pourquoi quand il s'agit des prix, on leur accorde les meilleures et on nous plafonne les nôtres, nous obligeant à rogner sur les qualités pour retomber sur nos pieds, et quand il s'agit d'une crise du ci-

ment, on fait les courses à leur place !», s'indigne un promoteur. Plus que cela, cette décision, endossée par le Gouvernement et en instance d'exécution par l'ERCC qui a déjà lancé l'appel aux fournisseurs internationaux, confirme indirectement l'échec de la politique de privatisation et d'ouverture des capitaux des cimenteries algériennes au profit de partenaires étrangers «incapables de tenir leurs engagements». Pour les professionnels, il s'agit d'une solution urgente mais populiste car, évitant de s'attaquer aux raisons des crises cycliques du ciment en Algérie. Des raisons résumées en quelques points par tous les professionnels rencontrés : «Privatiser» la gestion des cimenteries publiques «au profit des nationaux», rationaliser les techniques et les technologies, investir dans le marché des «adjuvants» (ces «sous produits» capables de modifier les techniques de production et d'utilisation), «pousser à la rationalisation de l'utilisation du ciment» encore utilisé aujourd'hui selon des méthodes artisanales dépassées (études, matériaux des chantiers transports, spécialisation en usine à béton... etc.).

USINE À BÉTON ET ADJUVANTS

«En matière de savoir-faire, les Algériens étaient leaders en ciment en Afrique», nous répèteront quelques hauts cadres du secteur et des promoteurs professionnels. Ce capital sera pourtant quelque part bradé au profit d'une politique de privatisation massive. «On avait tout pour lancer une véritable industrie spécialisée en ciment, avec, en exemple, les fameuses usines à béton quasiment inexistantes en Algérie et qui sont la norme dans d'autres pays», nous dira un interlocuteur. Ces usines à béton, qui seraient en position de sous-traitance et de fournisseurs pour les grands promoteurs publics ou privés, permettraient en effet un «contrôle à la source de l'industrie du ciment et de son marché, régleront le problème de la qualité et de la disponibilité ainsi que celui de la rationalisation de la consommation», nous explique-t-on. Car, la crise cyclique du ciment en Algérie, conjuguée à l'impérative «politique» des délais et à la peur des surcoûts, a fini par masquer et faire oublier «le risque national du béton frauduleux souvent en mode dans les grands et petits chantiers algériens. «Tout le monde sait en Algérie que le béton est hors norme. Tout le monde le sait : les promoteurs locaux ou étrangers ainsi que les pouvoirs publics». Engagé dans une course aux délais ou prompt à la solution

de l'importation abusive, l'Etat «ne fait rien pour encourager une politique de maîtrise du béton et donc du ciment. En termes de délais, un réseau d'usines à béton permettrait la spécialisation, un gain de temps pour les entreprises de réalisation qui seraient déchargées de la corvée et de l'anxiété de l'approvisionnement». «Vous savez, nous expliquera une source, le béton est une formule qui joue sur ses composants traditionnels : adjuvants, eau, sables et agrégats». Avec une telle formule, des technologies de contrôle sont possibles en jouant sur les résistances et les compositions «en fonction des besoins, des coûts, des modes de transports... etc». En situation de crise, et «dans l'impossibilité de contrôler réellement l'usage du béton dans les chantiers algériens, les pouvoirs publics ont développé un système de contrôle qui fait illusion». En effet et selon tous nos interlocuteurs, il suffit de «composer le béton que l'on veut sous forme d'un échantillon en éprouvette pour le présenter aux services du CTC pour décrocher le PV de conformité, sans rapport avec l'usage réel du béton de masse dans les chantiers». Une vraie menace sur la sécurité nationale des chantiers mais «cela tout le monde le sait et ferme les yeux, contrairement à ce que l'on dit. Le système et la politique actuelle ne poussent pas à l'excellence» et encore moins à la rationalisation de l'usage du ciment et à sa maîtrise. Pour notre source, «le problème des centrales à béton n'est pas un problème d'argent mais de politiques et de volonté». C'est aussi un refus d'entamer une politique de maîtrise de techniques de pointe pour les chantiers de bâtiment. «On peut jouer à l'infini sur la maîtrise du béton en jouant sur les techniques des adjuvants, trop peu utilisés en Algérie, permettant la maîtrise du béton «ouvrable» (c'est-à-dire utilisable en fonction d'un délai de temps), ou en maîtrisant l'industrie des adjuvants qui peuvent augmenter de 20 % les performances des cimenteries». Ce constat insiste aussi sur la non maîtrise des études, des chantiers et des nouvelles technologies de pointe pour réduire les consommations. «En Algérie, on continue de fonctionner sur deux principes de croyance : on croit que les cimenteries sont soit surdimensionnées, soit elles ne suffisent pas», conclut notre interlocuteur.

Une politique par défaut qui hypothèque aujourd'hui les immenses chantiers structurants, les promotions immobilières, les chantiers d'équipements et encore plus les particuliers ou les grandes entreprises algériennes.

Affaire Sophie

Ali Benhadj s'en mêle

«Pour moi et pour toute personne sage, l'affaire Safia est une affaire de souveraineté, d'honneur et de religion».

Djamel Belaïfa

Ce sont là les propos de Ali Benhadj, le numéro deux de l'ex-Fis dissous, qui résume globalement sa réaction, au lendemain de l'annonce du transfert de la petite Sophie en France et sa remise à son père français.

Dans un communiqué publié sur un site islamiste, Ali Benhadj, se basant sur les versets du Saint Coran, lance un appel au soutien de la famille algérienne de la petite fille.

Dans ce communiqué, Ali Benhadj affirme avoir reçu, vendredi dernier, la visite de la grand-mère de Sophie qui lui a donné tous les détails sur la genèse de cette affaire. «La grand-mère de Safia, l'enfant enlevée et transférée en France à la veille de la Fête de l'indépendance, était accompagnée de son fils Abdelkrim», lit-on dans le document. Le numéro deux de l'ex-Fis affirme que la grand-mère, une Moudjahida âgée de 75 ans, s'est longuement étalée sur les circonstances de «l'enlèvement» de sa petite-fille, notamment l'intervention des forces de l'ordre à son domicile, la mise en détention provisoire de son fils Abdellah... etc. «Toute cette humiliation», dira-t-il, pour «satisfaire les autorités françaises...». Se disant profondément touché par les propos de cette grand-mère et par la situation que vit cette famille, Ali Benhadj souligne que cette affaire, et plus particulièrement la manière avec laquelle elle a été traitée, «touche incontestablement à la souveraineté nationale, surtout qu'elle coïncide avec la Fête de l'indépendance». Revenant sur les déclarations du président français, l'ex-membre fondateur du parti dissout se demande «pourquoi M. Sarkozy a-t-il adressé ses remerciements au président algérien et au ministre de la Justice au lieu de remercier la justice?... Cela prouve qu'il s'agit bel est bien d'un marché politique... Est-il légal du

point de vue de la religion de livrer une musulmane à un pays qui aspire à la convertir au christianisme? Est-il aussi légal de la rendre à un présumé père qui a refusé catégoriquement de subir un test ADN...?», des questions avec lesquels l'ex-numéro deux du parti dissous a conclu son communiqué.

Pour rappel, le feuilleton «Sophie» a connu son épilogue la semaine dernière, après quatre années d'un conflit judiciaire entre un père français et la famille de la mère, une Algérienne décédée, pour la garde de la petite fille âgée aujourd'hui de 08 ans.

Mercredi dernier, la petite Sophie Scharbook a été confiée à son père français. L'enfant était arrivée en France mardi après-midi par un vol en provenance d'Alger, accompagnée par le consul général de France, Francis Heude, à qui les autorités algériennes l'avaient remise le matin même. Installé en 1984 à Arzew, l'ancien directeur commercial de Renault Véhicules industriels à Oran, Jacques Scharbook, avait épousé une algérienne Farah Belhoucine, en mars 2001, selon le rite musulman. Ils s'étaient ensuite mariés civilement en septembre suivant à la Seyne-sur-mer, dans le sud de la France où est née la petite Sophie. En 2005, sa mère meurt dans un accident de la route. L'enfant est alors confiée, le temps des obsèques, à sa grand-mère, à Oran. Celle-ci refusera de la rendre à son père. Au terme de trois années de procédures judiciaires, la Cour suprême d'Algérie a confié, en février 2008, la garde de Sophie à son père. Le président français Nicolas Sarkozy et son ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Bernard Kouchner, avaient remercié le président Bouteflika et le ministre de l'Intérieur Yazid Zerhouni et les autorités algériennes, en général, pour le rôle joué dans la résolution de cette affaire.

Sonatrach et Samsung signent pour la réhabilitation de la raffinerie de Skikda

Le groupe Sonatrach et la société sud-coréenne Samsung engineering et construction ont signé, samedi à Alger, un contrat portant sur la réhabilitation et la modernisation de la raffinerie de Skikda. Les documents du contrat ont été signés en présence, notamment, du ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil, du Pdg du groupe Sonatrach, M. Mohamed Meziane.

La société Samsung engineering

25 harraga interceptés au large de Annaba

Vingt-cinq nouveaux candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés, hier matin à 6 miles marins au large de Ras El-Hamra (Annaba), au cours d'une patrouille des gardes-côtes, a-t-on appris du chef de la station principale de ce corps. Ces émigrants clandestins, parmi lesquels figurent deux mineurs de 17 ans, avaient embarqué, la veille vers minuit, à bord d'une embarcation de fabrication artisanale, au niveau de la plage de Sidi Salem, dans une tentative de rejoindre l'autre rive de la Méditerranée, a précisé la même source.

Les membres de ce groupe, âgés de 17 à 35 ans, originaires de Annaba pour 19 d'entre eux, de Tébéssa (3), de Khenchela (2) et d'Alger (1), seront «présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Annaba», a-t-on ajouté. Les éléments de l'unité territoriale des gardes-côtes de Annaba ont mis en échec, depuis le début du mois de juin dernier, huit tentatives d'émigration clandestine, vers le littoral italien notamment, interceptant pas moins de 140 personnes à bord d'embarcations artisanales.

Sommet de l'Union africaine Les résolutions de Syrte

Le 13e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine s'est clôturé vendredi par l'adoption d'une série de résolutions et de déclarations sur la situation dans le continent africain. Il a ainsi été décidé par les chefs d'Etat africains la création de l'Autorité de l'Union africaine qui sera dirigée par un président et dont le rôle sera le renforcement de la coordination des politiques étrangères, du commerce et de la défense au sein du continent africain. Pour entrer en vigueur, cette Autorité devra être approuvée par les parlements des 53 pays membres de l'UA, selon le président de l'UA, le Guide de la Révolution libyenne, le colonel Maamar El Gueddafi. Sur la situation en Somalie, les dirigeants africains ont exprimé leur «plein soutien» au gouvernement de transition dans sa lutte face aux insurgés. L'UA a par ailleurs «exhorté» ses Etats membres à «fournir le personnel militaire nécessaire» pour permettre à la force de paix de l'organisation panafricaine en Somalie (Amisom) d'assurer sa mission.

Sur un autre registre, les dirigeants africains ont décidé qu'ils «ne coopéreront pas» avec la Cour pénale internationale (CPI) pour l'arrestation du président soudanais Omar Hassan El-Bachir, accusé de «crimes de guerre et crimes contre l'humanité» au Darfour, région de l'ouest du Soudan

en conflit armé. L'UA reproche notamment au Conseil de sécurité de l'ONU de ne pas avoir répondu à sa demande de suspendre les poursuites contre le président soudanais. En conséquence, il a été décidé que les Etats membres de l'UA «ne coopéreront pas» avec la CPI «dans l'arrestation et le transfert» de M. El-Bachir, au nom de son immunité présidentielle. Le sommet de Syrte a expliqué sa décision en notant «avec une grave préoccupation les conséquences malheureuses que cet acte d'accusation a eu sur le processus de paix délicat en cours au Soudan, et le fait qu'il continue de saper les efforts déployés en vue de faciliter un règlement rapide du conflit» dans ce pays.

Concernant la Mauritanie, le sommet «se félicite de la signature le 4 juin 2009 de l'Accord de sortie de crise», salue la «contribution historique» du président Sidi Ould Cheikh Abdellahi, qui s'est démis volontairement de son mandat présidentiel, et «demande aux parties concernées de mettre en oeuvre de bonne foi les engagements pris». La question malgache a également été débattue et le sommet a «exprimé sa vive préoccupation face à l'absence de progrès en ce qui concerne le retour à l'ordre constitutionnel» dans le pays. Il a aussi exprimé «son appui aux éléments de sortie de crise articulés par le Grou-

pe international de contact lors de sa réunion tenue à Addis-Abeba le 30 avril 2009».

Pour la Guinée-Bissau, les dirigeants africains «condamnent dans les termes les plus fermes la spirale de violence» ayant notamment abouti à l'assassinat du président Joao Bernardo Vieira. Le sommet «exhorte les forces armées et de sécurité à s'abstenir de toute ingérence dans les questions politiques». Sur la situation politique en Guinée, le sommet «invite les autorités issues du coup d'Etat à respecter les engagements qu'elles ont pris et à mener à son terme le processus de transition, conformément à la feuille de route convenue entre les parties guinéennes».

Le 13ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) a approuvé à l'unanimité une décision appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à adopter une résolution contraignant contre le paiement des rançons aux groupes terroristes. Cette décision invite également l'Assemblée générale des Nations unies à engager des négociations, en vue d'élaborer un protocole additionnel à la convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et à la convention internationale contre la prise d'otages prohibant le versement de la rançon aux groupes terroristes.

Gazoduc transsaharien

La menace d'un groupe armé

Mohamed Mehdi

Le Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger (MEND), le principal mouvement armé du sud du Nigeria, a déclaré son intention de saboter le projet de gazoduc transsaharien. Cette déclaration intervient moins de 24 heures après la signature de l'accord intergouvernemental sur ce projet du gazoduc de transport de gaz nigérian vers l'Europe, via le Niger et l'Algérie.

«Tout argent placé dans ce projet sera jeté par les fenêtres, car nous ferons en sorte qu'il subisse un sort identique à celui que subissent aujourd'hui les autres gazoducs», a affirmé le MEND qui s'attaque depuis quelques semaines aux installations pétrolières et gazières de la région du Delta.

Le groupe promet que dans les prochaines 72 heures, l'opération de sabotage des installations pétrolières et gazières du sud du pays, baptisée Hurricane Piper Alpha, «sera renforcée en (une opération) Hurricane Moses».

Le porte-parole de la Force mixte police-armée (JTF) du Nigeria, une unité spéciale dédiée à la protection des installations

pétrolières, a réagi immédiatement aux menaces du MEND en affirmant que ce dernier «ne fait que vociférer» et qu'il «ne peut pas réussir».

«La JTF protégera et sécurisera toutes les installations de gaz et pétrole et tous les employés de la région», affirme le colonel Robe Abubakar. A noter que plusieurs installations pétrolières ont été attaquées ces derniers jours. Le groupe pétrolier Shell vient en tête des compagnies touchées par ces actes de sabotage menés par le MEND, dont trois en moins d'une semaine.

Le futur gazoduc (Trans-Saharan Gas Project - TSGP), dont le coût de réalisation est estimé à 10 milliards de dollars, devrait transporter du gaz naturel nigérian pour alimenter l'Europe dès 2015, à partir du delta du Niger sur une distance de plus de 4.000 kilomètres, via le Niger et l'Algérie. L'accord de construction a été signé vendredi par les ministres de l'Energie des trois pays : Chakib Khelil (Algérie), Rilwanu Lukman (Nigeria), Mohamed Abdelaye (Niger). «En signant cet accord, les trois gouvernements donnent instruction à leurs com-

panies pétrolières nationales respectives de lancer la phase de définition du projet», a déclaré le patron de la Nigerian National Petroleum Company (NNPC), Mohammed Barkindo.

Selon M. Lukman, «l'étude a démontré que le projet du TSGP était techniquement réalisable, économiquement viable et qu'il existait une opportunité de marché de 15 à 20 milliards de pieds cubes de gaz à partir de 2015». «Nous allons maintenant parler avec des partenaires potentiels», a-t-il ajouté. Rappelons que les compagnies Total, Gazprom et l'Italien Eni ont déjà exprimé leur souhait de prendre part à ce projet. Le transsaharien est détenu à 90 % par Sonatrach et la NNPC, et 10 % pour le Niger. Selon Khelil, une part estimée à «environ 20 %, soit 2 milliards \$», pourrait être accordée à d'autres acteurs pour ce projet.

Le ministre nigérian a de son côté estimé que l'instabilité qui règne dans certaines régions des pays signataires ne devrait pas «hypothéquer l'avenir du projet», classé comme «projet prioritaire» du Nepad.

Tizi Ouzou

Trois terroristes abattus

Naït Ali H.

Les forces de sécurité en ratisage dans le massif forestier de Bouzeguene, dans la wilaya de Tizi Ouzou, ont réussi, dans la matinée d'hier, à mettre hors d'état de nuire trois terroristes au lieu-dit Acherchour, apprend-on de sources sécuritaires. Selon les indications fournies par nos sources, les terroristes étaient

au nombre de 5 et tentaient de fuir le dispositif sécuritaire mobilisé depuis jeudi pour les besoins de cette vaste opération de ratisage. Mais la vigilance des forces de sécurité a mis en échec la tentative des terroristes contraints de se replier dans ces maquis coincés entre les wilayas de Tizi Ouzou et Béjaïa. Trois éléments dudit groupe armé ont été abattus alors que les deux autres, blessés, ont

pu prendre la fuite. Toujours selon nos sources, trois armes de type Kalachnikov ont été récupérées par les forces de sécurité.

Rappelons que cette opération lancée par les forces de sécurité, qui a mobilisé un impressionnant dispositif sécuritaire, est intervenue suite aux renseignements parvenus aux forces de sécurité quant à la présence d'un groupe armé dans la zone en question.

Les banques publiques algériennes face à la délinquance interne : un risque mal assumé

Par Mohamed Sari *

Nos entités publiques bancaires sont plutôt prudentes et s'astreignent à ne pas franchir le seuil de l'irréparable dans leurs activités, il n'en demeure pas moins qu'un véritable fléau les ronge : la délinquance interne (2).

Face à ce risque à caractère opérationnel pris en compte dans l'accord 2004 de Bâle (3), nos banques publiques sont démunies du fait de la quasi-absence d'une culture du risque financier (4), d'une part, liée à leur histoire, d'autre part, à une faible implication des instances censées les encadrer.

1- LE RISQUE FINANCIER : UNE NOTION INCONNUE DES BANQUES À L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE CENTRALISÉE

Lors de la période du dirigisme économique, les banques contribuaient, essentiellement, à la réalisation des objectifs planifiés. Elles mettaient à la disposition des autres opérateurs économiques, les moyens de paiement en provenance, surtout, de la banque centrale et du trésor public. A l'évidence, elles ne pouvaient être comptables d'aucun risque financier, à savoir supporter des pertes financières en cas de survenance d'un événement quelconque (exp. prêts non remboursés). Cette notion était même inconnue dans le milieu de la corporation bancaire. La culture du risque micro-financier n'était pas à l'ordre du jour.

En réalité, ce risque se situait au niveau central, macro-financier. D'ailleurs, avec l'accumulation des créances impayées détenues par les institutions bancaires comme financières et la raréfaction des ressources en devises due à la chute du prix des hydrocarbures, au milieu des années 80, du siècle passé, apparaissait un risque-pays. L'Etat se trouvait en position de quasi-cessation de paiement vis-à-vis de l'Étranger.

Pour desserrer la contrainte financière et éviter une crise économique aiguë, les pouvoirs publics demandèrent un rééchelonnement de la dette extérieure dont l'acceptation par les instances internationales (club de Paris, FMI) fut conditionnée par l'application du programme d'ajustement structurel (PAS). Elle signifiait l'abandon de la planification centralisée et la mise en place du marché en tant que mode de régulation des activités économiques et financières, avec la prise en compte du capital privé comme acteur déterminant. Conditions auxquelles l'Etat algérien adhéra, eu égard aussi au contexte mondial : effritement du bloc soviétique et montée en puissance de la mondialisation.

2- LE RISQUE FINANCIER ET LES BANQUES : LES MODALITÉS LÉGALES

L'ouverture économique et financière s'accompagna d'une plus grande liberté de gestion pour les banques publiques - à l'instar des autres entités économiques publiques - par conséquent la possibilité d'initier des opérations de nature commerciale susceptibles de générer des gains ou des pertes. Ainsi, on introduit le risque financier au sein des banques.

La première loi 90-10 du 14 avril 1990 sur la monnaie et le crédit reconnaît implicitement que la liberté d'exercer des banques, mal utilisée, pourrait leur nuire et par-là même causer de graves préjudices financiers tant aux déposants qu'à d'autres parties.

Périodiquement, on constate de fortes dérives financières au sein du secteur bancaire. Ainsi, il en est de la faillite de la société privée El Khalifa Bank avec ses implications judiciaires, à cause d'une gestion peu orthodoxe. Quant aux banques publiques, la dernière affaire dite Achour-BNA a connu son épilogue devant la justice, fin juin 2009(1).

Afin de les protéger ainsi qu'assurer la stabilité et le renforcement du système bancaire et financier, diverses dispositions sont prises :

a- adoption et application des règles et normes prudentielles édictées par le conseil de la monnaie et du crédit, **b-** acceptation de la surveillance exercée par la commission bancaire relative à l'application des textes législatifs et réglementaires ainsi qu'à la gestion bancaire,

c- transmission des informations financières - divers comptes et statistiques - aux instances concernées : banque centrale, commission bancaire et les commissaires aux comptes, à leur demande et dans les délais qu'elles fixent, d- obligation de souscrire à une assurance-dépôt.

Leur but est de faire prendre conscience aux banques et les amener à considérer, effectivement, les risques majeurs encourus, du fait de la spécificité de leurs activités. D'abord, le risque de liquidité, paralysant, dans la mesure où la banque n'arrive pas à honorer ses obligations financières quotidiennes - retraits de fonds par ses clients, remboursements de ses emprunts... -, ensuite, le risque de solvabilité, destructeur, ouvrant la voie à la faillite, car les fonds propres de la banque sont laminés et leur montant ne couvre plus le minimum des pertes subies.

De plus, on a prévu le suivi et la surveillance des banques par certaines instances telles la Banque centrale et la commission bancaire comme il est fait obligation légale aux commissaires aux comptes rattachés aux banques de signaler, dans les plus brefs délais, les anomalies constatées dans la gestion.

Pour parfaire le tout, des sanctions -emprisonnement, amende- sont prévues à l'encontre des dirigeants de banques et leurs complices extérieurs. Dans la loi 90-10, les actes répréhensibles tournent autour de l'information financière : rétention de l'information, obstacle à son accès pour les instances concernées, transmission de renseignements erronés et le non-respect des délais réglementaires en matière de publication des comptes (art.195 à 197).

Ces dispositions sont reconduites à travers l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, par ailleurs, le champ des actes punissables s'élargit. Il s'agit de l'utilisation des biens de la banque, sous quelque forme que ce soit, à des fins personnels- exp. accorder des crédits à une entreprise moyennant de l'argent ou autre avantage-, le détournement d'une ou plusieurs des composantes du portefeuille des clients : fonds liquides, titres... etc... et le trafic d'influence, en faveur de tierces parties. On a introduit là une importante nouveauté, assortie de sanctions très lourdes (art.131), certainement liée à l'éclatement de l'affaire d'El Khalifa bank et pour dissuader, peut-être, les potentiels candidats à la délinquance bancaire.

3- LE MARCHÉ DE LA DÉLINQUANCE BANCAIRE : LES SANCTIONS JUDICIAIRES SONT-ELLES DISSUASIVES ?

En dehors du cas des banques privées, mises en faillites, car devenues des entreprises de fuite

de capitaux, le phénomène de la délinquance existe dans nos banques publiques : détournement des biens sociaux et privés, utilisation frauduleuse ou malsaine des pouvoirs décisionnels, de l'intérieur et/ou de l'extérieur de la banque. Il n'est pas nouveau. L'étonnant est l'ampleur qu'il a pu prendre, au cours du temps.

D'un simple marché de détail, avec quelques individus et des millions en dinars et/ou en devises, soumis de temps à autre à des pics haussiers, progressivement, il est devenu un marché de gros de la délinquance. Dorénavant, il attire beaucoup de personnes malintentionnées et on y brasse des centaines de milliards, toutes monnaies confondues. Ce qui lui confère de la «profondeur», selon le jargon des financiers. Ainsi, Le quotidien d'Oran du 06 décembre 2005, signalait un détournement dans une banque publique, la BADR, de 12 milliards de D.A, avec 19 inculpés, une année plus tard, El Watan du 8-9 décembre 2006, avance le chiffre total de 231 milliards de dinars d'argent détourné, sur la base de l'estimation d'une source officielle crédible. Fin juin 2009, le quotidien d'Oran (c.f. note 1) nous informe qu'encore 21 milliards de D.A ont été dilapidés dans une banque publique.

La prospérité de ce marché de la délinquance n'est que le résultat de la défaillance de toute la chaîne de contrôle externe et interne à la banque. Commencant par l'origine juridique de sa création : la loi. S'est-on interrogé sur le degré d'application, dans le fonds, des diverses dispositions légales liées au fonctionnement de cette chaîne, eu égard à l'ampleur et périodicité du phénomène pervers? Et pour le faire, l'endroit approprié pour en débattre est bien l'Assemblée populaire nationale et, éventuellement, le Sénat. En ce qui concerne les organes de supervision, la liberté légale dont ils disposent, même de sévir, devrait permettre de détecter les graves anomalies, dans un temps relativement court, ce qui empêcherait une accumulation des dérives. Quant à nos banques publiques, si le contrôle interne n'est pas convenablement organisé, certaines causes en sont : l'impression d'un vide institutionnel, les pressions subies occultes et, même, officielles, lorsque l'on songe à cette épée de Damoclès régulièrement agitée au-dessus de leur tête : la privatisation, pour l'instant gelée, sans en expliquer le sens, ni les implications sur le devenir du personnel.

Ce qui précède, ne met aucunement en cause les compétences individuelles. Toujours est-il que dans les banques, la sensation psychologique d'être dans un no man's land avec le sentiment d'impunité qui en découle, créent les conditions favorables au développement de comportements immoraux. Beaucoup d'eau coulera sous le pont avant que l'on découvre le pot-aux-roses, à savoir les sommes immenses détournées. En définitive, toutes les lourdes conséquences financières délictueuses issues des dysfonctionnements, à divers niveaux, sont supportées par les services de sécurité et la justice qui ont aussi d'autres chats à fouetter, surtout par les temps qui courent.

A ce stade, une question cruciale se pose : la combinaison prison-amende, en tant que sanction, aura-t-elle un effet dissuasif sur les potentiels candidats à la délinquance? Réduira-t-elle l'étendue de son marché? Rien n'est moins sûr. Le facteur essentiel est le temps, lequel intervient dans le calcul économique du délinquant en termes de coût-bénéfice.

Selon ses prévisions, s'il dispose de temps long nécessaire, pour engranger un très bon pécule, eu égard à ce qu'il gagne, il n'hésitera pas. Dénué de tout scrupule et ayant pris soin de faire disparaître les fonds volés avec ses propres biens, pour n'avoir rien à payer comme amende, il n'aura que quelques années à passer en prison, en imaginant la belle vie qu'il mènera après sa libération. Par contre, s'il juge que ses malversations financières peuvent être découvertes, assez rapidement, et que les détournements seront peu consistants, les sanctions prévues lui sembleront trop lourdes.

Ainsi, au regard des mêmes sanctions encourues, le temps peut être l'ami du délinquant calculateur, s'il dispose d'une longue période pour commettre ses méfaits, et c'est la situation qui prévaut, ou son ennemi, s'il craint ne pas avoir suffisamment de temps pour amasser une fortune.

4- LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE BANCAIRE EN TANT QUE RISQUE OPÉRATIONNEL

Il devient clair que la prévention et la lutte contre la délinquance bancaire nécessite une dynamisation de la chaîne légale de suivi et de contrôle des activités bancaires, pour marquer une présence institutionnelle forte et continue au sein des banques. Par ailleurs, celles-ci sont tenues, d'assurer un contrôle interne efficace, en prenant en considération le risque opérationnel, ce qui permet de détecter rapidement diverses anomalies dont celles dues aux malversations.

Le risque opérationnel figure dans le règlement de la Banque d'Algérie n°02-03 du 14 novembre 2002, portant sur le contrôle interne des banques et des établissements financiers (JORA n°84 du 18/12/2002). Il est défini comme «résultant d'insuffisances de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de la banque...» (art.2). En fait, il s'agit d'erreurs susceptibles de conduire à la présentation d'informations tronquées, rendant difficiles, à travers elles, le suivi et le contrôle du déroulement des diverses opérations menées par la banque. Néanmoins, il n'est pas précisé, si ces erreurs sont commises de bonne ou mauvaise foi. Le second cas : la mauvaise foi, relève de la délinquance, car on cherche à camoufler une opération louche.

Cet aspect des choses a été pris en compte par le Comité de Bâle dans l'accord de 2004. Il présente le risque opérationnel «comme le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables

à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. La définition inclut le risque juridique...».

A travers «personnels», ce comité sous-entend, particulièrement, les comportements délinquants, d'origine interne ou externe à la banque, vis-à-vis de l'information et/ou de l'argent. Dans l'annexe 7 de l'accord 2004, le Comité est très explicite. Il précise l'élément clef de la délinquance : la fraude, qu'il définit comme un événement occasionnant «des pertes dues à des actes visant à frauder, détourner des biens ou à contourner les règlements, la législation ou la politique de l'entreprise», impliquant «une partie interne» ou «un tiers». Il illustre le tout avec des exemples clairs : vol, fraude au crédit, commissions occultes, vol d'informations... En fait, le Comité de Bâle dit clairement qu'il existe des délinquants en exercice ou se préparant à déléster la banque des fonds qui lui sont confiés. Il incite les organes d'encadrement des activités bancaires et les banques à le reconnaître explicitement à des fins de couverture financière, incluant tout les pertes probables causées par la fraude que celles engendrées par les autres éléments du risque opérationnel. En sus de l'aspect pécuniaire, cette démarche pousse fortement les institutions bancaires à mettre en place un système performant de contrôle interne, susceptible de détecter rapidement la fraude sous toutes ces formes et autres défections liées au risque opérationnel. A notre avis, pour amener nos banques publiques et, aussi, privées, à porter une attention soutenue au fléau de la délinquance interne, il serait opportun d'enrichir la définition du risque opérationnel préconisée par le règlement n°02-03, portant sur le contrôle interne, en incluant explicitement la fraude.

Conclusion

On dit «qui vole un œuf, vole un bœuf», en nous excusant pour cette expression imagée, ce sont des troupeaux entiers qui, périodiquement, se volatilisent de nos banques publiques. Afin de réduire autant que possible la délinquance bancaire interne, il convient que toutes les parties concernées par le contrôle bancaire externe et interne, s'y impliquent résolument. La tâche est d'autant plus abordable du fait que nos banques en sont au stade des activités traditionnelles, dans un environnement financier national encore stable et peu innovant, donc générant peu de risques financiers nouveaux.

Pour les banques publiques, une bonne maîtrise interne des modalités de surveillance du risque opérationnel dont, particulièrement, la fraude, est très importante, surtout, avec un jour ou l'autre, la convertibilité totale du dinar, ce qui créera beaucoup plus d'opportunités pour les délinquants.

* Professeur à la Faculté des sciences économiques et de gestion d'Annaba.

Notes

- 1- Le quotidien d'Oran du 29 juin 2009.
- 2- Il s'agit d'un comportement nuisible aux intérêts de la banque et au-delà, de ceux des clients confiants et honnêtes.
- 3- On le désigne aussi par Bâle II. L'intitulé du document, en version française, est « Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres. Dispositif révisé. », juin 2004. On peut le consulter, ainsi que tous les travaux du comité de Bâle, sur le site de la Banque des règlements internationaux ou, en anglais, Bank of international settlements : www.bis.org
- 4- Il concerne la probabilité de pertes financières pour la banque. En pratique, on le spécifie pour en indiquer l'origine. Par exemple, un risque de marché signifie que les pertes peuvent provenir de la variation du taux de change ou d'intérêt.



CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE «BENSERAI»

A l'immense plaisir d'informer l'ensemble des praticiens, ses partenaires et la population
du **démarrage** de ses services:

Cardiologie interventionnelle:

Coronarographie, cathétérisme cardiaque et vasculaire.

Chirurgie Cardiaque et Vasculaire avec son équipe

chirurgicale constituée des spécialistes:

- Dr Marc BEAUFIEAU.
- Dr Guy FERNANDEZ.
- Dr Philippe BILLAUD.
- Dr Jean Philippe GRIMAUD
- Dr Amine JIRARI.
- Dr Jacques NAZET.
- Dr Olivier METTON.

Qui assureront **une permanence** de soins sur place.

NB: Clinique conventionnée **CNAS**.

Tél: 041 34 18 16 / 041 32 28 77 - 78

Fax: 041 34 18 29

Adresse: 55, Avenue Grine Belkacem Sananès - **ORAN** -



VOS VACANCES D'ÉTÉ MALAISIE

Plages paradisiaques
exotisme, cocotiers et sable fin
au rendez-vous

Hébergement Hôtel 4 et 5**** en D.P
Assistance - Transferts - Visites
départ le 01 Août 2009 - 16jours

INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS

AGENCE T.T.S

(041) 41.37.41 - 41.37.43 - 40.28.80
05, Rue Jean Marie LARIBERE - Oran

WWW.TTS-DZ.COM



Mili Vge - Audin Alger
JAD Vge - Dely Brahim Alger

(021)63.36.43 / 44
(021)30.29.81



Imaginer Demain Pour Mieux Vivre La Ville APPEL AUX ENTREPRISES

Suite à l'article paru sur le journal « le quotidien d'Oran » du dimanche 28/06/09, relatif au « plan lumière » consacré à la ville d'Oran, à l'occasion de la tenue du **congrès mondial du GNL16 d'avril 2010**.

Belux fabricant et industriel, n'étant pas une entreprise d'installation, lance un appel dans le cadre de la réalisation de ce plan lumière, à toutes les entreprises et à tous les bureaux d'études algériens et étrangers et les invite à visiter son espace d'expositions Belux « BAB ARZIEW » situé au 20-26 Rue Médecin Belhocine (Ex général Bedeau) Oran où une large gamme de matériels d'éclairage et de mobilier urbain est à leur disposition.

Pour mieux nous connaître : www.beluxeclairage.com.

Belux siège et direction commerciale :

06 Bd Ahmed Benabderrezak Oran Algérie.

Tel : 041 40 99 36/041 40 72 92/041 40 06 68/041 40 32 19

Fax : 041 40 08 95/041 40 52 25/041 40 83 29.

E-mail: belux@beluxeclairage.com

Showroom complexe de Béthioua

Tel : 040 22 49 31/040 22 32 45/040 22 32 47/040 22 49 60

Fax : 040 21 41 92

Espace d'expositions Bab Arziew

20-26 Rue Médecin Belhocine (Ex général Bedeau) Oran.

Tel/Fax:041411803-0770263119.

E-mail: babarziew@beluxeclairage.com

Agences Belux en Algérie

- Agence Belux Oran : 02 Rue de Ténira Oran
Tel : 0770 263 006/ E-mail : beluxtenira@hotmail.com
- Agence Belux Tlemcen : Cité Bahdja Coté Sonelgaz Imama Tlemcen
Tel : 0770 263 003/ E-mail : beluxtlemcen13@yahoo.fr
- Agence Belux Rouiba : 8/9 Bât 3 Cité 75 Logts Rouiba .
Tel : 0770 263 005/ E-mail : beluxalger@hotmail.fr
- Agence Belux Sétif : Bd Benabdessalam Cité Zebouiche Rabah Sétif.
Tel : 0770 263 004 / E-mail : beluxsetif@hotmail.fr

L'Arabisation en Algérie sous le regard croisé de la francophonie

Par Mahmoud Ariba *

4ème partie

Et paradoxalement, même à l'intérieur de l'Université, ce débat est considérablement entaché, «saupoudré», lesté et «fardé» de présupposés politiques et idéologiques. Il en est même qui, soit dit en passant, voudraient remonter aux sources mêmes du punique en ahanant littéralement à vouloir pour ce faire trouver quelques subterfuges théoriques dans le but d'évincer - ipso facto - la langue arabe de son indiscutable statut académique.

Pour quelles fins, sinon celles - plus ou moins inavouées- d'ouvrir toute grande la porte à un «saber» de quatre sous, indigeste, obsolète et radicalement mièvre? D'ailleurs, en vérité, nullement convaincant et encore moins reluisant si l'on devait prendre en ligne de compte leurs propres «performances», y compris dans l'usage du français pour lequel ils seraient, semble-t-il, prêts à prendre le bâton calibré de pèlerin. En outre, peinant visiblement à trouver leurs marques aussi bien avec la langue arabe que française (comme peuvent en témoigner quelques pigistes contributions dans une gazette se voulant la voix désignée de toute une région dans sa partie occidentale), comme pourraient-ils alors prétendre servir valablement d'éclaircisseurs ou de pisteurs chevronnés, dans un domaine aussi sensible et puissamment stratégique que l'est précisément celui de codes linguistiques patentés ?

Ce faisant, l'on voudrait ouvrir certains tout en glissant sur la pointe des pieds (façon dessin animé), la porte toute grande à un enseignement caricaturé, désossé, dénaturé, rafistolé et profondément défiguré, en faisant le choix d'un dialectal mollasson, dont on sait par ailleurs les innombrables imperfections, malformations et mutilations mêmes, du reste souvent, heureusement, formellement identifiées même de la part de simples locuteurs occasionnels mais néanmoins capables de distinguer entre un langage proprement élaboré et un autre peu châtié, peu ordonné ; voire parfois à la limite du vulgaire et de l'outrancière dérive puisque tout simplement bâclé et dénué d'une once d'inspiration et d'éclat. En sus, évidemment, des inévitables clivages régionaux que ce même dialectal a fini par endosser, avaliser ou contracter durant son évolution, ici ou là, et qui ne sont pas sans influencer sur le degré même de compréhension d'un coin à un autre, tant au niveau intra-national que supranational quand il s'agit de prendre en compte la perspective panarabe dans son ensemble.

En tout état de cause, un dialectal, fragmenté et en piteux état, apparemment fort éloigné même du niveau tel qu'observé chez de simples analphabètes auxquels il n'en faudrait pas moins reconnaître à nombre d'entre eux de faire d'insatiables, appréciables et méritoires efforts - au quotidien- pour étoffer, arranger, selon leurs ressources propres et leur niveau d'expression en la matière. Fort éloigné, ce dialectal l'est sûrement aussi du niveau raffiné tel que celui objectivement reconnu à propos du parler algérois en particulier, lequel dénote jusqu'à quel point celui-ci s'est fait fort de se rapprocher de la matrice référentielle dont il s'inspire et à laquelle il se rattache de fait. Est-il alors besoin de rappeler ici que, en France même, nul n'ignore qu'il y a bel et

bien un français parlé, familier (le jargon ou l'argot bien connu). Mais a-t-il jamais simplement franchi le seuil immédiat des établissements scolaires pour y être autorisé, admis ou solennellement reconnu? Sans parler des langues régionales (le Breton, le Basque, l'Occitan ou le Corse), maintenus comme chacun le sait dans une situation de forclusion, de disqualification et de déclassement connus de tous²¹ même si l'on peut relever, ici ou là, des tentatives méritoires visant à les affranchir ou les prémunir un tant soit peu de l'irré-médiable oubli. Du reste, le rôle de «Cerbère» dévolu à l'Académie française, sur ce plan précis, est connu de tous. Aussi, y a-t-il lieu de se demander instamment ce que pourrait bien cacher cet empressement subit à vouloir frapper de caducité, sinon de discrédit pur et simple, l'impressionnant et fabuleux travail accompli, durant des siècles, par les grammairiens et philologues arabes aux fins d'étoffer, apurer et ajuster la langue arabe au profit d'un dialectal qui, pour être foisonnant ou riche certes, n'en reste pas moins redevable d'un nécessaire travail de stabilisation, régulation, paramétrage et conformation - au sens didactique du terme -, que seule une institution d'enseignement, consacrée au savoir et à la connaissance, est à même d'assurer, réguler et prendre en charge. D'autre part, n'est-il pas largement établi que l'institution scolaire (l'Ecole) a été pensée pour prendre en charge des enseignements dits fondamentaux ou basiques, et que, pour sa part, l'institution universitaire, parce que situant à la tête de la pyramide éducative, a été conçue, configurée et ordonnée pour dispenser des niveaux d'enseignements dits de performance pour peur que les compétences de base aient été parfaitement intégrées dans les paliers antérieurs? Ce qui est loin d'être toujours le cas, à l'exception d'un certain nombre d'étudiants qui parviennent à se positionner sans grandes difficultés dans les segments les plus exigeants et qui vont même jusqu'à atténuer, par leur présence persévérante et leur participation renouvelée, la morosité ambiante, ankylosante, de modalités routinières dans des espaces de plus en plus encombrés, numériquement ou quantitativement parlant.

Mais qu'on ne s'y trompe guère: ceux qui, présentement, voudraient tirer vers le bas l'enseignement (comme ils le font déjà entre quatre murs sous de multiples prétextes) sont ceux-là mêmes qui, ne maîtrisant en fait ni l'arabe pas plus que le français d'ailleurs lui aussi passablement baragouiné le plus souvent en dépit d'efforts obstinés accomplis dans le but de rester en ligne de cordée), contribuent au déclin lancinant du système d'enseignement actuel par abus de laxisme et courte vue s'agissant précisément des effets lancinants que tout cela ne manquerait pas d'avoir pour l'avenir. En faisant continuellement grief à la langue arabe académique et lui déniait tout lien avec la langue dite maternelle (comme si, à l'opposé, la langue française s'était trouvée incrustée à leur peau dès le berceau !!!) ; sans doute espèrent-ils pouvoir ainsi détourner l'attention d'autres entraves avérées et justifier, chemin faisant, le «nivelement par le bas» qu'ils ne cessent de revendiquer ou prôner avec une dérouterante insistance; tout en misant et tablant parallèlement sur l'invariable prétexte affirmant que cette langue «ne véhiculerait pas le vécu, ni individuel ni social» (sic) et tout en

agissant sur le terrain comme si toute l'éloquence intrinsèque précisément dévolue, reconnue, à cette même langue arabe s'était subitement diluée ou évaporée dans les airs. Mais qu'à cela ne tienne, la bonne logique ne voudrait-elle cependant pas que ce soit le discours de l'Ecole qui influencerait, en y répandant par brassées successives, ses bienfaits dans les interstices de la société et non pas celui de la rue qui viendrait à s'immiscer indûment dans les circuits habités de l'institution considérée? Sinon, à quoi bon s'échiner à édifier de telles imposantes et onéreuses structures que sont justement les espaces académiques désignés si, en définitive, il n'y aurait guère de stricte et franche démarcation entre ce que l'on a coutume de désigner sous les vocables distinctifs par «savoir savant» et «savoir commun» ?

Un peu comme s'ils avaient anciennement pressenti ce télescopage impromptu entre les deux catégories sus-citées, nos illustres devanciers semblent avoir tranché la question par le biais de la sentence affirmant: «likouli maquam' maquall'» et que l'on pourrait traduire en ces termes («à chaque lieu, son discours attitré»). D'où, semble-t-il, le soin extrême antérieurement pris de nous signifier par là même une codification bienvenue, vraisemblablement pour éviter, éluder, de probables confusions malvenues ou d'autres ratés préjudiciables à bien des égards, du genre même de celui auquel il vient d'être fait référence tantôt.

L'arabe dit «El arabia el foss'ha» (fassahâ signifiant précisément tout à la fois éloquence, finesse et haute volée dans l'usage expert des combinaisons adossées à cette langue en particulier), cette langue éminente et tellement riche, belle, émouvante, savoureuse et ardente, si l'on devait justement activer ou évoquer en la circonstance la notion sensuelle, épicienne, de la langue, il n'y a pas de raison que la langue arabe n'en soit pas pleinement et nécessairement destinataire. Car toute langue a forcément ses aspects emblématiques, ses vifs états et subtiles nuances. Mais que voit-on et que constate-t-on en fait? La langue arabe rendue subitement responsable de tous les travers et toutes les avanies enregistrés non seulement dans le secteur de l'enseignement mais aussi dans d'autres rouages fonctionnels de la vie sociale ou culturelle en général. Par ailleurs, si de pseudo-esthètes font actuellement cas d'une récidive de la médiocrité ou même d'une quelconque issue régressive, elle n'en incombe nullement au seul registre de la langue arabe mais bel et bien à ses pourfendeurs et détracteurs invétérés qui n'ont de cesse qu'à vouloir empêcher, contrarier et entraver, son retour en force après l'exil forcé - intra muros- du long, étouffant et ankylosant intermède colonial. Et qui activent quasiment en permanence pour susciter le désintérêt et la désaffection manifestes chez tous ses potentiels candidats. Ainsi donc, occultant ouvertement et délibérément, un lourd passif de privations et d'obturation sans bornes, on attendait donc la langue arabe au tournant. Et qui plus est, pratiquement sur le même pied d'égalité, en termes de préparation et de dotations logistiques au sens pluriel du terme, que sa rivale première et directe: la langue française. Laquelle, c'est un secret de polichinelle, se trouve plébiscitée, dopée, sponsorisée même, comme chacun le sait, tant de l'intérieur que de l'extérieur. Et bien davantage encore, si

l'on devait s'en tenir aux dires de certaines fines bouches: «célébrée dans sa richesse, sa diversité et sa vitalité», etc. Il y a donc en l'espèce tout à la fois vice de forme et de fond évidents dont il conviendrait de tenir, nécessairement et objectivement, compte pour comprendre certains blocages et/ou obstacles en la matière ; voire carrément quelques embûches bien acérées (pas nécessairement d'ordre fondamentalement épistémologique comme s'échinent, mordicus, à vouloir le faire accroire certains tireurs au flanc en en parsemant encore, à dessein, le chemin de la langue arabe dans son propre vivier) pour comprendre également les véritables causes de ce que l'on a pu appeler une perte de repères linguistiques pour la langue sus-citée. L'abandon ou la désertion de la langue arabe est ainsi volontairement maintenu même si, pour plus d'un et à plus d'un titre, la maîtrise du français demeure manifestement un réel, profond et insoluble handicap comme le laissent entrevoir nombre d'interventions faites lors de conférences par des arabisants de formation, apparemment obnubilés par le clinquant rattaché à la langue d'en face et désireux de s'y frotter autant que faire se peut. Et le moins que l'on puisse dire à ce propos, c'est que la fascination du français demeure, semble-t-il, la caractéristique revendiquée même par ceux qui peinent pourtant à y trouver le plus souvent, comme souligné précédemment, leurs marques.

Quoiqu'il en soit, il y a lieu de souligner ici que l'insuffisante maîtrise de la langue arabe, telle que constatée actuellement chez nombre de nouveaux inscrits rejoignant chaque année les bancs de l'Université, si elle témoignait explicitement d'une baisse avérée et prolongée du niveau requis en la matière n'en confirme pas moins aussi l'existence d'un problème de taille, au demeurant souvent relevé aussi dans d'autres contextes universitaires²². En fait, il est devenu presque habituel de relever que bien peu parmi ces nouveaux étudiants tous frais émoulus entretiennent une relation décontractée, décripée et détendue avec les deux registres attenants respectivement aussi bien à l'arabe qu'au français.

En revanche, lorsqu'il s'agit d'user du dialectal dans sa version brute, plate/placide et estampillée tout venant, chacun peut constater à quel point l'expression est on ne peut plus altérée et compassée; en tout cas peu regardante, comme régulièrement observé depuis plusieurs années déjà, sur l'usage strictement académique de la langue avec ses règles, ses codes, ses intimes fonctionnalités et intrinsèques qualités. Nombre d'entre eux se dépensent à faire semblant de réfléchir en usant de la locution adverbiale «yâa'ni, yâa'ni...» («C'est-à-dire, c'est-à-dire...») à tour de bras, au détour de chaque mot, voire fragment de mot. Tout se passe donc comme si la langue avait cessé d'être une aventure captivante, enrichissante, stimulante, enthousiasmante et entraînante comme elle l'était au plus haut point pour les générations antérieures d'étudiants, notamment dans les années soixante ou soixante-dix. Ne s'écoulant plus ni ne générant la même suave et prenante délectation comme dans ces temps bénis auparavant, elle est désormais davantage proférée que réellement prononcée, avec tout le soin, le doigté et le tact requis en la matière. Le plus souvent interjetée, triturée même, sur un ton rauque ou

carrément bourru; en tous cas sans même le degré de délicatesse convenue comme celle habituellement mobilisée en fine pour sa colocataire de palier. Et par-dessus tout, sans le moindre répit tel que normalement exigé par une ponctuation en bonne et due forme. A défaut de contenu sensé, la forme elle-même ne semble plus être elle aussi de la partie. C'est un peu comme si l'interaction vitale, la synergie, avec la langue faisant de plus en plus défaut et faute d'en avoir acquis, par intégration active, les nécessaires et indispensables automatismes de base, ces nouvelles recrues redoutaient même d'avoir à accomplir ce saut, pourtant indispensable, à l'intérieur de la langue non seulement afin d'être en mesure d'en saisir et apprécier toutes les sonorités et fonctionnalités endogènes mais surtout pour se doter d'un vocabulaire résolument riche, diversifié, consolidé.

Aussi, compte tenu de ces impairs, devenus presque coutumiers, est-il loisible de noter aussi que bien peu d'étudiants accèdent en fait à un usage spécialisé de la langue proprement dite. Quant aux difficultés récurrentes rencontrées pour la construction du sens, mieux vaudrait ne pas les évoquer. Et dire que dans les années soixante et même soixante-dix (période considérée comme de loin la plus faste non seulement en termes de dotations bibliographiques diversifiées mais également en termes de croissance fluide, sereine, sur le plan linguistique au sens large, c'est-à-dire non limité uniquement aux seuls registres de l'arabe ou du français mais en englobant bien d'autres), comme indiqué plus haut, de simples lycéens tenaient la dragée haute, à la faveur de véritables joutes oratoires²³, fort prometteuses, à leurs enseignants atitrés (aussi bien ceux de langue française que ceux dispensant leur enseignement en langue arabe) et ne se privaient guère par ailleurs de taquiner la rime ou la prose dans les deux idiomes précités; confirmant ainsi par ce biais que l'envie de la langue participait déjà comme un élément important d'apprentissage de celle-ci. Mais c'est à se demander si cette belle époque ne semblerait pas bien révolue... Cependant, et en dépit de ces points sombres relevés ici ou là, il n'est pas exclu pour autant de rencontrer souvent des perles rares, y compris en cycles de base, dévoilant au besoin une relation confiante, alerte, précocement riche et intense au plus haut degré avec la langue arabe et qui plus est, en se relevant d'en faire déjà un usage plus que pertinent, remarquablement adroit (et même un tantinet expert) tout en entretenant et maintenant, des rapports également rassérénés avec le français, l'anglais²² ou toutes autres langues accessibles. Pour relativement peu nombreux encore qu'ils soient, ces jeunes louveteaux donnent l'impression d'évoluer dans la langue arabe classique sans le moindre complexe et sans la moindre hésitation, clouant ainsi au pilori les thèses de nombre de ses détracteurs qui insistent à tour de bras sur de prétendues difficultés intrinsèquement liées, selon leur version des faits, à la langue en question. La romancière libanaise Rasha Al-Ameer résume assez bien (in le Monde des livres, 18 juin 2009) cet état d'esprit en déclarant : «Ils veulent des choses faciles, pop, modernes ; On peut très bien le faire sans renier ce magnifique héritage».

A suivre

* Faculté des Sciences Sociales
Université d'Oran

L'entreprise algérienne au cœur de la «ZALE»

Par Abaci M'hamed *

1ère partie

L'enjeu est en effet, considérable pour le bien être et la stabilité de la société notamment, le reflet réel de la croissance, l'emploi, le pouvoir d'achat et le progrès. Cela dit, les entreprises sont le secteur qui revêt une importance majeure pour en faire une priorité nationale de la politique économique. En effet, parler de l'entreprise algérienne aujourd'hui, c'est inévitablement soulever en premier lieu sa difficile gouvernance et ses multiples contraintes qui persistent et créent davantage de situations difficiles à notre économie nationale et par voie de conséquence à notre société. En second lieu ses immenses potentialités technico-économiques à pouvoir faire beaucoup de choses pour assurer l'emploi, la croissance et son indépendance financière. Voilà, un grand sujet de l'heure qui présente aujourd'hui un sérieux problème sur la continuité de l'activité voire la pérennité de notre système économique, financier et social auquel on se doit d'apporter tout l'appui technique, organisationnel et financier à cette question sensible qui reste très peu recomposée dans l'économie du pays et dans la nouvelle vision du monde de l'économie. C'est là, la grande problématique de nos réformes économiques qui ne sont pas assez préparées sur le terrain voire inscrites et appuyées dans la gouvernance de nos entreprises. Notamment, ont provoqué beaucoup de polémiques et de discours dans les milieux de l'économie et de la politique sans qu'il y est une réelle réforme de l'entreprise. C'est vraiment inquiétant car, la situation de nos entreprises d'une manière générale n'a rien de réconfortant. Dans cette situation, il faut bien admettre cette réalité qui s'impose à nous tous de développer notre économie bien que nous savons que les pouvoirs publics cherchent des solutions à cette situation, qui il faut le dire est bien triste et ne prête à priori à l'optimisme ce qui a eu un impact négatif sur la croissance et l'emploi à savoir : l'entreprise algérienne laisse montrer aujourd'hui que tous les efforts de construction de notre économie restent à parfaire parce qu'étant : d'une part, en deçà de ses potentialités en matière de production, et d'autre part, étant confrontée à l'absence de perspectives d'investissements créateurs de technologies, de croissance et d'emploi.

D'où, l'économie du pays est en train de fonctionner sans le rôle et la place que doit occuper et que doit jouer l'entreprise dans la vie économique et sociale. Alors, la question est posée face à cette panne économique : l'Etat peut-il investir l'argent de l'épargne publique pour rendre nos entreprises plus fortes, ouvertes et exclusivement motivées par l'esprit et la culture économique en prévision de notre l'adhésion à l'OMC et la Zone arabe de libre échange (ZALE). Ce qui est par conséquent aujourd'hui attendu car les pays développés ont découvert l'importance de l'enjeu du progrès et du développement durable dans l'entreprise. Il en résulte donc, l'Etat est de son droit et de son devoir d'exiger une réelle économie d'entreprise indispensable pour la création d'entreprise et donc par voie de conséquence création de richesses, de technologies et d'emplois. Ceci

L'entreprise algérienne est au cœur de vastes sujets d'actualités. Cela témoigne bien de l'importance de son rôle et de sa place dans la vie économique et sociale du pays. Elle apparaît ainsi comme un grand centre d'intérêt social et citoyen qui impose d'obtenir l'adhésion de l'Etat.

dit, il faut une nouvelle conscience économique d'entreprise car nous n'avons à cet effet, ni économie politique, ni de stratégies d'entreprises en puissance. En d'autres termes notre système économique et financier demeure globalement le même notamment, fondé sur la rente pétrolière pour le financement de l'économie nationale, cela amène inévitablement, à s'inquiéter et à s'interroger sur l'immobilisme économique de l'entreprise algérienne dans le progrès et le développement du pays est rendu nécessaire par l'évolution d'un nouvel ordre mondial qui impose à notre pays de s'adapter en améliorant son économie de marché.

Il paraît utile de se poser la grande question qui est celle, en effet " Où en est l'entreprise algérienne dans l'économie du pays Ou quel est l'apport de nos entreprises dans l'économie nationale ? Un regard rapide et bref nous indique que le tableau de bord de notre économie d'entreprise hors hydrocarbures est loin d'être satisfaisant au vu des défis qu'attendent l'Algérie à savoir : on exporte 2 milliards de dollars hors hydrocarbures contre 27 milliards de dollars d'importation en 2007 pour atteindre 40 milliards de dollars en 2008 soit près de 50% des recettes d'exportations, la production industrielle hors hydrocarbure représente 5% du produit intérieur brut (PIB), persistance de la faiblesse des flux d'investissements directs en Algérie, (IDE) la sous-utilisation des capacités installées en production, le taux de croissance reste jusqu'ici réalisé en grande partie sur les programmes de soutien à la relance économique, les coûts d'exploitations restant élevés un paramètre de gestion fondamental pour s'insérer dans une économie de marché, fuite des compétences . Par ailleurs, nos entreprises publiques économiques n'arrivent toujours pas à créer leur propre dynamique d'ouverture et de développement voire assurer leur viabilité économique et financière ce qui a profondément imprégné un mode de gestion beylical ayant influencé négativement à notre avis l'avancée des réformes économiques. Ceci étant dit, notre pays affronte bien une crise d'économie d'entreprise qui l'empêche d'être aux grands rendez-vous de l'économie avec notamment l'union européenne (UE), l'OMC et récemment la zone arabe de libre échange (ZALE).

Cela, souligne bien que la situation de nos entreprises se résume à très peu de performances et d'évolution dans l'économie nationale et restent fermées sur elles-mêmes face à une économie ouverte et importante pour le développement des affaires économiques. D'où l'entreprise algérienne est en train de perdre de plus en plus de son importance économique et loin des enjeux et des défis de l'économie nationale et mondiale. Aussi, est en train de perdre de ses aptitudes à innover, développer la croissance et créer l'emploi, et ce au risque de connaître une profonde crise nationale. On comprend donc, qu'il n'y a pas véritablement l'enjeu de l'économie d'entreprise en Algérie notamment,

il n'y a pas eu une évolution d'Etat d'esprit d'entreprise dans ce mouvement de réformes voire dans l'évolution mondiale. Ce qui a mis forcément notre pays aujourd'hui à distance d'une économie de production et de technologies voire à distance de l'économie mondiale où tous ses leviers sont entre les mains du groupe des sept pays les plus industrialisés de la planète qui sont (USA, France, l'Angleterre, le Japon, l'Italie, l'Allemagne et le Canada) C'est ainsi que, le Monde fonctionne et évolue aujourd'hui auquel notre pays doit s'inscrire en mettant en avant les entreprises qu'il faut absolument remettre en valeur par des partenariats stratégiques pour leur développement et leur ouverture dont les pouvoirs publics sont l'acteur principal dans ce nouveau contexte de la mondialisation-globalisation.

Dans ce contexte, il est donc important de maintenir dans les entreprises un soutien par un partenariat stratégique qui conduit à mieux stimuler l'économie nationale et à développer son management et son fonctionnement qui persiste avec une activité bien classique et en dessous des capacités installées notamment, étant beaucoup plus préoccupée de la gestion courante en cherchant par-ci et par-là d'améliorer ses résultats, et le plus souvent par l'augmentation des prix de ventes. Justement nous dirons au passage qu'une telle pratique surtout en période d'inflation ne traduit pas nécessairement une croissance ou un enrichissement réel à la réalité économique à savoir sans être davantage productive, performante, créatrice d'emplois, de technologies et d'investissements. Cet état d'esprit cause encore un manque à gagner à notre développement économique. Donc, il y a une grande préoccupation extrêmement urgente pour la redynamisation des potentialités industrielles existantes et la définition des contours d'une nouvelle culture d'entreprise.

Sinon comment peut-on expliquer, que notre économie est toujours dépendante des hydrocarbures et Restant si problématique malgré tant d'atouts susceptibles de mettre notre pays à l'abri d'une crise de production et d'emplois à savoir : un niveau de revenus importants, des réserves de change importantes, un endettement extérieur réduit à un niveau insignifiant, la disponibilité de l'énergie et d'une main d'œuvre à moindre coût. Enfin, un réseau d'industries et d'infrastructures annexes notamment ces zones industrielles existantes dans chaque wilaya de quoi faire l'actualité économique de l'Algérie voire l'événement à l'instar des pays dits émergents comme la Chine, l'Inde, la Malaisie, le Brésil, l'Afrique de sud... Comme nous le constatons notre économie est soutenue grâce aux revenus de pétrole et de son Gaz Ce qui a considérablement créé davantage de crises sans cesse notamment : d'emplois, d'investissements, le recours davantage aux importations, la sous-utilisation des capacités installées dans nos entreprises dissolutions d'entreprises... Mais, nous pouvons dépasser tout cela au mo-

ment, le pays affiche une bonne santé financière notamment l'existence d'une épargne publique importante et un marché important. Il suffit de consolider et de se doter de meilleures capacités de gouvernance seule issue pour sortir de ces crises multiformes et construire notre économie sur l'industrie et les connaissances du savoir.

Voilà qui jettera la lumière de l'urgente nécessité à mettre en œuvre des politiques et des stratégies d'entreprises axées sur la croissance externe et interne pour un nouvel élan de l'économie algérienne. Car, l'Algérie intéresse l'économie mondiale aux regards de ses potentialités et de par sa position géostratégique doit se créer à cet effet, de toutes les conditions nécessaires pour mieux intégrer les entreprises dans cette nouvelle donne notamment, casser les mentalités beylicales et placer l'entreprise comme choix de la richesse et de développement durable pour faire avancer et réussir nos réformes économiques qui sont le véritable sujet de crises dans ces nouveaux espaces de l'économie mondiale. Donc, il faut un changement radical de notre perception de l'entreprise en Algérie et aussi, surtout, les entreprises étrangères à l'exemple de la Chine, aujourd'hui la troisième économie mondiale et à forte économie de marché.

Ceci, revient à dire qu'on doit s'attacher davantage à l'intérêt et l'importance des entreprises dans leur développement pour une économie industrielle potentielle et dominante afin de s'insérer en puissance au sein de ces grands ensembles d'espaces géostratégiques comme forces de la nouvelle économie et par voie de conséquence favoriseront une économie mixte avec les IDE. C'est un modèle qui s'impose comme un choix stratégique et structurel pour développer et promouvoir notre économie à savoir :

- S'ouvrir sur le marché financier international.
- Prendre des participations dans les entreprises en Algérie ou à l'étranger.
- Effectuer des rachats d'entreprises, fusions...
- Effectuer tout emprunt national ou étranger.
- S'ouvrir à l'exportation.
- et plus généralement concrétiser tout partenariat qu'il soit industriel, technologique, financier ou commercial qui favorise le transfert des technologies et le savoir-faire.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il s'agit là, d'une marge d'ouverture stratégique pour donner à notre économie nationale toute sa puissance dans ce nouveau contexte économique mondial et régional dont dépendra l'avenir du pays. Dans cette optique il serait plus urgent pour les pouvoirs publics d'accentuer les efforts sur l'avancée des réformes économiques qui continuent de connaître le vide et restent toujours au centre de la polémique notamment il n'y a pas encore un consensus pour venir à bout d'une démarche économique mondiale ou nationale à l'effet de mettre à contribution les potentialités industrielles de nos entre-

prises pour le développement de notre économie nationale. D'où, nos entreprises évoluent sans réformes économiques cohérentes. Autrement dit, ne sont pas entrain de se doter des moyens organisationnels et techniques pour aller sur le marché international et s'imposer dans le nouveau paysage économique.

C'est donc, toute la problématique de nos réformes économiques qui n'arrivent toujours pas à se concrétiser sur le terrain pour libérer l'entreprise dans l'économie de marché notamment vingt ans (20) après notre économie se tient relativement grâce aux revenus des Hydrocarbures qui à eux seuls ne règlent rien de fondamental sachant que l'importance économique d'un pays se crée et se développe dans l'entreprise qui est le fondement de la transformation et le développement de nos ressources. Autrement dit, l'argent ne fait pas le bonheur sans pour autant se soucier du plus important qui est celui de l'économie d'entreprise et des ressources humaines comme forces motrices d'un pays, C'est pour cela, que l'Etat doit accorder tout le grand intérêt à l'économie d'entreprise dans toutes les branches d'activités en vue d'établir une économie intégrée et d'alliances stratégiques et par conséquent sortir des solutions rentières. Pour cela, on a assez de richesses pour créer autant d'entreprises C'est ainsi, les pouvoirs publics doivent étudier sérieusement la situation dans laquelle se trouvent les entreprises algériennes jugées être une option incontournable pour l'après pétrole. D'où nous avons des d'entreprises d'une valeur technologique appréciable et occupent une place importante dans de nombreux secteurs stratégiques notamment, dans l'agro-alimentaire, l'électronique, la mécanique, le ciment, le plastique, la pétrochimie et l'énergie, qui pèse de tout leur poids pour démarrer notre économie et développer des opportunités d'affaires économiques et financières pour recapitaliser nos entreprises.

C'est dans ce contexte là, que notre pays a un grand besoin primordial de ce capital industriel pour atteindre les objectifs socio-économiques et qui ne cessent de susciter des inquiétudes des économistes, cadres, chefs d'entreprises, travailleurs, citoyens... De ce fait, l'entreprise se présente comme un partenaire intéressant et incontournable pour l'Etat pour un nouveau modèle de croissance et de développement ce qui constitue à ce propos de notre point de vue, un grand thème d'intérêt national et un cadre de référence de réflexion pour l'organisation d'un sommet économique sur l'entreprise qui plaide la bonne gouvernance politico-économique au moment où les forces vives de la nation songe à l'après pétrole. En fait que peut-on attendre de ce sommet ? D'abord, il nous semble qu'il serait judicieux de proclamer solennellement de célébrer annuellement une journée consacrée à l'entreprise avec comme objectifs moraliser l'économie et améliorer l'environnement des entreprises pouvant se révéler le déclic d'une nouvelle émergence d'un gouvernement des entreprises. Certainement plus crédible et plus profitable au développement de notre économie car, on ne peut continuer à diriger ou à gouverner un pays avec le cœur et les relations mais plutôt avec les cerveaux et les bras comme seuls facteurs de progrès d'une nation.

A suivre

* Directeur financier EBT zone industrielle de Tiaret

L'homme qui aimait parler aux oiseaux

Par Mohamed Seghir Hamrouchi *

1ère partie

Il est de ces hommes dont le parcours singulier intimement lié à l'histoire de notre société et à celle de notre pays, est quasiment méconnu de leur vivant, parmi même leur entourage immédiat, et le souvenir de ce parcours estompé disparaîtra à jamais après leur mort.

Cela est souvent dû à leur propre comportement, où l'humilité poussée jusqu'à l'effacement a été pour eux un véritable credo, une ligne de conduite qu'ils s'étaient tracée avec lucidité et en toute sérénité. C'est le cas de Hamrouchi Azzouz (Elhamel à l'état civil) qui a tiré sa révérence le 13 juillet 2008 à l'âge de 77 ans, sur la pointe des pieds, presque en s'excusant de déranger... Il est mort Azzouz comme il a vécu, dans la discrétion et la dignité, vertus qu'il avait cultivées jusqu'à l'excès.

Le jour de l'enterrement de ce moudjahed à Constantine, dans le cortège funèbre, aux cotés des membres de la famille et de quelques voisins et amis, seule une petite poignée de ses anciens compagnons d'arme fit le déplacement. Si quelques uns parmi ces derniers ont accouru même de Skikda, d'autres que tous croyaient proches du défunt ont bouédé ses funérailles et n'ont même pas présenté, après, leurs condoléances à sa famille, devoir qu'ont bien tenu à remplir des moudjahidines, résidant pourtant à Alger. Il est vrai que, de nos jours, certains évaluent l'intérêt d'assister ou non à l'enterrement d'une personne, à l'aune de son rang social, et si elle avait de l'entregent, de la qualité de ses relations. Ils n'hésitent pas alors à franchir des centaines de kilomètres pour «voir» et «se faire voir».

A la veille de l'indépendance, si Azzouz était membre de l'armée de libération nationale, responsable de la santé au niveau zonal (mintaka 1, wilaya 2), sous la direction du Dr Mohamed Toumi (actuellement professeur en cardiologie à Alger).

Mais avant de parler de sa participation à la lutte de libération, et pour mieux cerner la personnalité de cet

homme, faisons une incursion rétrospective sur sa jeunesse :

Bien que né à Sidi Bzar, (rue mythique au coeur de la vieille ville sur le plan de l'activité politique, très intense, surtout à la veille du déclenchement de la lutte armée), Azzouz se considérait comme un enfant de la rue (ex route) Bienfait (anciennement « Garn essayeh », puis avenue El Alamein, et actuellement avenue Kitouni Abdelmalek), «ould erroude bienfait» comme il se plaisait à le dire, et plus précisément au 15 impasse Mouclier. En effet, ses parents avaient déménagé en 1938 des deux pièces qu'ils occupaient à «Dar Z'moul» au 19 ex rue Bedeau (alors qu'il n'avait pas encore 8 ans), pour aller s'installer avec ses trois soeurs plus une tante, dans leur logement neuf que son père avait fait construire quelques années auparavant. Si El Mekki, natif de la rue Sidi Nemdil en 1892, et orphelin de père à l'âge de 10 ans, avait pu se faire une situation dans la confection, en fabriquant en série dans son magasin sis à la rue Sidi Bouanaba (ex-rue des Zouaves), des vêtements (traditionnels) qu'il revendait. Il avait décidé de consacrer toutes ses économies à édifier dans la «banlieue» de la ville une habitation pour ses enfants comportant toutes les commodités de l'époque. Ce qu'il fit vers 1935. Il faut noter qu'à cette période, voir un «indigène» qui n'avait aucune accointance avec l'administration française, installer des équipements modernes dans sa construction, était un privilège rarissime.

Malgré les effets néfastes de la 2^{ème} guerre mondiale sur l'économie des ménages avec l'application du rationnement, la population «autochtone» en étant la plus grande victime, la famille de Si El Mekki El Babori dont le foyer avait été égayé par la venue au monde, en neuf ans, de trois autres enfants, tous des garçons, vivait à l'abri du besoin grâce à l'aisance financière du chef de famille.

Cette situation de confort matériel dura jusqu'à la date fatidique du 6 janvier 1948. Le père, à l'autorité morale et à la probité reconnues et appréciées de tous, décéda ce jour

des suites de complications postopératoires. Ce fut la consternation. Azzouz s'était trouvé ainsi et à son corps défendant, consacré chef de famille. Il avait à peine 17 ans et était l'aîné de ses frères, âgés respectivement de 9 ans, 4 ans et demi et 1 an et demi ; quant à ses trois soeurs, elles avaient 21 ans, 14 ans et demi, et 12 ans.

Au fil des mois, la situation matérielle devenait de plus en plus précaire, et assurer le pain quotidien s'imposait comme la préoccupation prioritaire. Azzouz qui avait quitté depuis quelques années le collège technique de Bab El Kantara, en 1^{ère} année, ainsi que ses cours d'arabe à la medersa libre, ne travaillait pas.

Bien que n'étant pas encore tout à fait sorti de l'adolescence, il prit rapidement la juste mesure de cette situation critique. Il se révéla à son entourage, à cette occasion, comme un personnage qui avait un sens aigu des responsabilités, un caractère autoritaire, et une fidélité à sa famille qui ne se démentira jamais.

Il décida alors, après concertation avec sa mère, une femme courageuse et digne, de vendre le magasin de Sidi Bouanaba ; le produit de cette vente servira en partie à subvenir aux besoins de la famille, et la plus grosse part sera utilisée à financer quelques activités commerciales.

Il choisira de se lancer dans la friperie, et également dans la confection de vêtements traditionnels que sa mère et ses soeurs se chargeront de coudre à domicile avec deux machines «Singer», héritées du père.

C'est ainsi que la maison familiale se transforma en atelier où tout le monde, petits et grands, se mit au travail, qui en triant ou raccommodant ou bien repassant les pièces de friperie, qui en aiguisant les pédales des machines à coudre à longueur de journée. Quant à Azzouz, il s'absentait plusieurs jours par semaine, sillonnant la région de Constantine, pour être présent dans la plupart des villages où les souks hebdomadaires étaient les plus fréquentés. Il y installait sa «nasba», stand constitué de planches et de tréteaux, et exposait

sa marchandise composée de manteaux, vestes, chemises, chaussettes..., produits de friperie, et également des vêtements traditionnels tels que sarouels et gandouras neufs. Ni la rigueur du froid en hiver dans les Aurès, comme à Chemora, ni la chaleur torride du Sud, comme à Djamaâ ou Touggourt, ne le rebutaient.

Cette vie, à un rythme soutenu, dura près de trois ans. Grâce à cette mobilisation, les privations que s'était imposées par la force des choses sa famille, s'atténuèrent petit à petit, et cette dernière connut alors une condition matérielle acceptable.

Dans ce contexte relativement favorable, et pour mieux assumer son rôle de chef de famille, Azzouz prit le parti de se marier en juillet 1950. Il avait 19 ans et demi.

Ses amis les plus proches avec lesquels il était souvent en compagnie, étaient Hamrouchi Mohamed, un cousin germain connu sous le pseudonyme de «Belahchaychi» (chahid en 1958), et Djeghri Mokhtar (qui gagna les rangs de l'ALN aux frontières Est et y exerça en qualité de médecin).

Azzouz était un sportif qui pratiquait la boxe. Doté d'une grande force physique, avec ses 1m, 84 et ses 85 kg tout en muscle, il en imposait. Faux calme, il piquait des colères mémorables lorsqu'il était poussé dans ses derniers retranchements. Mais il aimait par-dessus tout la nature et les animaux. Lorsqu'il en parlait, c'était toujours avec passion. Il élevait déjà des pigeons et des canaris dès son plus jeune âge.

Pour revenir à son activité professionnelle, il devint, au cours de cette année 1950, associé à un parent, grossiste en friperie. Malgré sa modeste part dans cette association, cela ne constituait pas moins une promotion pour lui dans le métier de commerçant : au lieu de continuer à faire la chasse aux clients dans les petits villages de l'intérieur du pays, le voila en voyage à Paris pour acheter des balles de friperie, négociant les prix en vrai connaisseur.

Ce voyage ayant été couronné de succès, il gagna encore plus la con-

fiance de son associé, son oncle El Hadj Azizi, qui lui confia la gestion, en toute indépendance, d'un magasin à Souk El Asser (ex place Négrier), place forte du commerce de la friperie, où «Indigènes» et «Israélites» se livraient une rude concurrence.

Au cours des deux dernières années de cette activité, qui dura presque quatre ans, le frère cadet prêtait main forte à Azzouz, dans la mesure des moyens que lui permettait son jeune âge. Seul de l'école primaire Aristide Briand à être affecté au lycée d'Aumale, après son succès à l'examen de 6^{ème} (pour faire écho au livre «la brèche et le rempart» de Badr Edine Mili, p.195), Il venait à partir du lycée tout proche où il était élève, aider à surveiller la boutique lorsque le frère aîné n'était pas disponible, et cela dans les intervalles des cours. Pendant les vacances, sa présence était à plein temps.

Vers la fin de l'année 1953, sans doute cédant aux impulsions de son caractère trop indépendant, Azzouz décida de mettre un terme à son association. Suite à un concours qu'il passa haut la main, il suivit une formation dans la spécialité de menuiserie, dispensée dans le centre d'apprentissage situé derrière l'hôpital civil, sur la route qui mène au monument aux morts.

A l'issue de cette formation, il se ravisa quant à son avenir dans la menuiserie, et préféra reprendre les activités commerciales dans lesquelles il avait excellé. Pour cela, grâce à l'argent qu'il avait pu économiser les dernières années, il acheta un magasin toujours à Souk El Asser et se livra au commerce de friperie, cette fois pour son propre compte. Les affaires prospéraient et il commençait à confier chaque jour, comme le faisait son père, de grosses liasses de billets à sa mère pour les placer en lieu sûr. Sa famille connut enfin, à nouveau, le confort.

C'est sur ces entrefaites que s'annonçait le déclenchement de la lutte de libération.

A suivre

* Ancien officier de l'ALN
Wali à la retraite

Un 5 juillet pas comme les autres

«J'aime mon pays plus que mon âme» - Machiavel

Par Mohammed Guétarni *

Dans toute révolution, il y a deux catégories de gens : ceux qui la font et ceux qui l'attendent au seuil de sa porte, pour tirer profit de sa présence. Selon Youcef Sâadi⁽¹⁾, entre 1954 et 1962, il y avait 350.000 combattants qui ont accompli leur devoir de «Djihad», face à un ennemi supérieur en nombre et matériel militaires. Ils étaient forts de leur foi, de la noblesse et surtout de la justesse de leur combat. L'Algérie avait, alors, pris rendez-vous avec l'Histoire. Un rendez-vous qui a gonflé d'espoir «les indigènes», pour recouvrer leur droit imprescriptible : celui de redevenir «des hommes» avec tout ce que signifie l'acceptation de la notion de «radjla».

Une véritable «Ghazoua» de 7 ans et demi a permis à l'Algérie, de sortir des sentiers battus d'une implacable colonisation des plus meurtrières des temps modernes. Près de 8 millions de morts entre 1830 et 1962. Si cette colonisation donnait un froid sibérien au dos, la Révolution de 1954 donna très chaud au coeur vu l'élan patriotique des Algériens tous amoureux de leur pays. Un million et demi ont donné ce qu'ils avaient de plus cher et quoi de plus cher que la vie ? Ils sont morts pour que vive l'Algérie, leur amour de toujours, leur amour pour toujours. «Malgré tout et au-dessus de tout «Bladi nabghik».» La Révolution a été menée par des «Novembristes» tels que Amirouche, Ben Boulaid, Ben M'hidi, Didouche, Ali la Pointe, Hassiba Ben Bouali, les soeurs Baadj, Ourida Medad et bien d'autres anonymes parce qu'ils se

sentaient les fils et filles chauds de leur l'Algérie, les dignes héritiers de l'émir Abdelkader, d'El-Mokrani, de Lalla Nsoumer, de Ben Badis...

L'esprit de la Révolution algérienne s'appuyait, pour l'essentiel, sur l'esprit des «ghazaouat» menées du vivant du Prophète (QSSSL), c'est-à-dire inspirée du Coran et de la Sunna :

*Le choix du jour : «lundj», jour de la naissance du Prophète et de la Révélation du Coran pour la première fois.

*La rédaction de la plateforme entamée par la formule liminaire coranique «Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux».

*La consultation comme fondement avant toute action. La direction était collégiale et non individuelle. Il n'y avait pas de «Zaïm» mais le Conseil National de la Révolution (CNR) et le Conseil Consultatif et de l'Exécutif (CCE).

*Le nombre de combattants était réduit : 350.000 moudjahidine, selon Youcef Sâadi. Face à une armada militaire impressionnante «Combien de troupes réduites ont vaincu des troupes nombreuses par la volonté de Dieu»⁽²⁾.

En 1962, le nombre de moudjahidine s'est vu multiplié «mystérieusement» par trois, passant ainsi à 2 millions. Les MARSiens, plus nombreux que les Novembristes, se sont immédiatement «occupés à occuper» le devant de la scène. Ils se faisaient passer pour les libérateurs du pays afin de s'emparer des postes de pouvoir. Du temps où les vrais combattants se faisaient jeter dans la Seine

par centaines, ces MARSiens étaient calfeutrés chez eux. Aujourd'hui, ils se sont bâtis de somptueuses villas et des fortunes colossales, alors que les vrais moudjahidine, morts et vivants, avaient pour unique objectif de bâtir une grande nation algérienne.

Dès le 5 Juillet 1962, le train algérien de l'Histoire avait déraillé. La vraie famille révolutionnaire s'est tapie dans son mutisme. L'Algérie combattante a cédé devant l'Algérie défaillante. Nous cueillons, aujourd'hui, le fruit vénéneux d'une Indépendance dévoyée par 2 millions de faux moudjahidine, donc 2 millions de mauvais responsables sans foi ni loi et qui, de surcroît, n'ont pas cessé de saigner à blanc le pays parce que sans science ni conscience. Ce qui a provoqué la ruine du pays. Ils n'ont de compte à rendre à personne sinon à eux-mêmes. Ils ont fait de l'Algérie leur propriété. Ils se servent sans mesure ni modération. En dépit de l'embellie financière, la paupérisation du peuple algérien n'a pas cessé de prendre des proportions inquiétantes. Preuve supplémentaire que les richesses nationales sont inégalement réparties.

Dès 1962, le pays s'est vu livré en pâture au clanisme, à l'incompétence, au sans-mérite. Il est tout à fait clair qu'ils produisent aujourd'hui l'inefficacité et une stérilité tératologiques. L'Algérie indépendante a-t-elle sonné le glas à l'Algérie unie et fraternelle d'hier ?

Afficher les portraits des martyrs pourrait avoir une portée pédagogique pour rappeler dirigeants et ci-

toyens, ensemble, à plus de scrupule, de conscience et d'abnégation vis-à-vis de la nation et des nationaux. Pourquoi ne pas introduire la lettre de sa prison de Barberousse, dans le cursus scolaire à l'instar de celle Guy Môquet, morts tous les deux à peu près le même âge et pour le même idéal : défendre, de leur vie, leurs pays respectifs ? «Le soleil de l'Indépendance» n'a pas brillé pour tous les Algériens mais uniquement pour une no-menkatura qui n'a pas raté l'occasion de s'emparer «indûment» des postes de pouvoir, excluant tous ceux qui sont étrangers au séraïl.

Toujours selon Zabana, «Le savoir, c'est la vie la plus noble et l'ignorance la plus longue mort.»⁽³⁾ Au lieu d'être le sanctuaire du Savoir, l'école est devenue l'arène des enjeux politiques. Un pouvoir clanique nourri et maintenu par un obscurantisme idéologique et une idéologie obscurantiste sourde aux doléances sociales et aveugle au pis-aller et au laisser-faire.

L'Algérie-Rien semble ramasser sa vie - ou ce qui lui en reste - par petits bouts comme s'il était des morceaux de lui-même tellement qu'il a perdu ses repères notamment ceux du 1er Novembre, cette grande « Ghazoua » du XX^e siècle. Les responsables se contentent de discours mielleux mais sans goût. Les Algériens sont traumatisés au point de vouloir refaire la lumière de leur jour avec un autre soleil tellement que leur avenir s'est assombri. Avant l'Indépendance, tout le peuple voyait grand. Après l'Indépen-

dance, on lui a «coupé la vue» pour ne pas voir plus loin que les ambitions décrétées par l'hypocrisie et le mensonge de la médiocratie. On a fait de ce peuple une horde pour justifier le déni de droit et de démocratie érigé en système : le Printemps berbère, Octobre 1988, la décennie noire. On a assassiné l'Algérie à coups de maladroites à répétition sans volonté de reconnaître les erreurs. L'agonie du pays a-t-elle commencé ? Cependant, le 5 Juillet 2009 diffère des autres. Ce n'est pas l'Algérie seule qui le fêtera, mais toute l'Afrique qui a vécu aussi les affres de la même colonisation. Pendant le festival du Panaf, l'Algérie sera, pour deux semaines, le sanctuaire de l'Afrique.

Aux vrais combattants de Novembre, le 5 Juillet vous est reconnaissant. Gloire à nos tous nos Martyrs (de 1830 à 1962) qui ont arrosé, de leur sang pur, l'arbre béni de l'Indépendance de l'Algérie qu'ils ont aimée plus que leur âme. Puissent-ils résider éternellement en paix dans le Vaste Paradis et que les responsables politiques, à leur mémoire, oeuvrent pour le bien de la nation et le bien-être de nationaux pour que tous les Algériens deviennent des Algérois chez eux. Peut-être les rejoindraient-ils dans le même Paradis.

* Docteur en lettres.
Maître de Conférences
Université de Chlef.

Note :
1)-L'Invité du jour. Emission radiodiffusée du 1er novembre 2007.
2) - Soura : 2 ; Verset : 249.
3) -Le Quotidien d'Oran du jeudi 25/10/2007. P. 15.

AVIS DE RECRUTEMENT

Important organisme national en pleine expansion de son activité dans le domaine du contrôle, ayant un système Management Qualité certifié selon le référentiel ISO 9001-2000, pour l'ensemble de ses missions techniques, recrute pour son siège sis à Oran.

DES INGENIEURS D'ETAT EN GENIE CIVIL

- Constructions et structures
- Charpente Métallique

INGENIEUR EN ELECTROTECHNIQUE (ELECTRICITE DE BÂTIMENT)

- Expérience plus de 03 ans.

02 SECRETAIRES DE DIRECTIONS

- Diplôme universitaire licence et plus
- Maîtrise parfaite de la langue française
- Maîtrise de l'outil informatique
- Expérience plus de 05 ans

AVANTAGES

- Rémunération selon compétence, expérience et qualification
- Intégration facile au sein d'une équipe dynamique
- Travail en équipe
- Formation continue en interne et en externe
- Stages de perfectionnement
- Possibilité de spécialisation dans l'un des créneaux d'activité

N'hésitez pas à nous adresser vos candidatures
à l'adresse indiquée ci-dessous.

Demande manuscrite + CV détaillé

Adresse: BP n° 12 RP El Manouer - Oran

Nota: Il ne sera répondu qu'aux candidatures jugées recevables.

Société Civile de Commissaires Priseurs
Dérrière Palais de Justice MAMOURAH LAGHOuat
Tél&fax: (029) 93.31.39

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CACHETES

Il sera procédé à la vente au enchères publiques avec admission de soumissions cachetées les lots sous indiqués

Le 13/07/2009 à 09h Au parc SONATRACH -DML- ALSADIKIA Laghouat

Lot	Désignation	Marque	Matricul
	GENRE		
01A	02 Baraques+ 01 Cavravane sur sikd		
02A	Lot de 37 Climatiseurs	Voir Listing	
03A	Lot de Matériel de securité industriel (15 postes d'incendie)+ Barrière électrique	Voir Listing	
04A	02 Tours Horizontal+ appareils réglage phares+ appareils démonte pneu etc..	Voir Listing	
05A	01 Sableuse		
06A	Compresseur d'air sur meuleuse+ perceuse+ asperateurs etc..)	Voir Listing	
07A	Lot de bain décapage etc..	Voir Listing	
08A	Lot Matériel d'informatique	Voir Listing	
09A	V/P	Toyota j80	00688.191.30
10A	CTTE	Toyota j75	176.391.03
11A	CTTE Fourgon	Toyota	00081.395.03
12A	CTTE PICK UP	Toyota	00080.395.03
13A	CTTE PICK UP	Toyota	0082.395.03
14A	V/P	Niva Vaz	00529.187.03
15A	Citerne capacité 50000L		

CONDITION DE VENTE

نفس الشروط المتعارف عليها قانونا
تنبيه هام جدا: وسائل الشحن والرفع على مسؤولية الراسي عليه المزاد
التسديد والسحب في أجل اقصاه 2009/07/22

SOHEIB NEWS (0550) 40.44.33

Important organisme mixte de réalisation

Recrute

• 1- Ingénieurs de suivi

Ils seront chargés d'assurer le suivi de réalisation des travaux et s'assurer de leur conformité en veillant au respect du volume et des délais fixés tels que spécifiés dans le cahier des charges

Profil

- Ingénieur d'Etat en génie civil ou architecte
- Expérience d'au moins de 5 ans dans le domaine

• 2- Conducteurs de travaux

Ils seront chargés de lancer les commandes de matière, matériaux et matériel nécessaire pour la réalisation des travaux, assurer le suivi et la coordination des travaux en veillant au respect des normes et délais d'exécution et du plan d'hygiène, de sécurité et d'environnement

Profil

- Expérience d'au moins de 5 ans dans le domaine
- Ayant le sens de l'organisation et de leadership

• 3- Chefs d'équipe (ferrailage-coffrage-maçonnerie)

Ils seront chargés de répartir, coordonner et contrôler les travaux réalisés par ses éléments en veillant au programme de travail, aux objectifs de qualité, aux rendements, à la discipline générale et au respect des règles de la sécurité.

Profil

- Expérience d'au moins de 5 ans dans le domaine
- Ayant le sens de l'organisation et de leadership

• 4- Ingénieurs ou techniciens hygiène, sécurité et environnement

Ils seront chargés de participer à élaborer, contrôler et veiller à la mise en œuvre des consignes et des règlements en matière d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement au niveau du projet.

Profil

- Ingénieur ou technicien en hygiène et sécurité
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine

Les candidats intéressés doivent transmettre leur candidature comprenant :

- Une lettre de motivation • Un CV détaillé par

Fax : 041 34 11 64 - E-mail : btc_rh_adm@yahoo.fr

Société Civile de Commissaires Priseurs
Dérrière Palais de Justice MAMOURAH LAGHOuat
Tél&fax: (029) 93.31.39

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CACHETES

Il sera procédé à la vente au enchères publiques avec admission de soumissions cachetées les lots sous indiqués:

L13/07/2009 à 09h Au parc SONATRACH -DML- ALSADIKIA Laghouat

Lot	Désignation
	GENRE
01B	Lot de Ferraille
02B	Lot de Boiserie en bois et aluminium

CONDITION DE VENTE

نفس الشروط المتعارف عليها قانونا
تنبيه هام جدا: وسائل الشحن والرفع على مسؤولية الراسي عليه المزاد
التسديد والسحب في أجل اقصاه 2009/07/22

SOHEIB NEWS (0550) 40.44.33



SARL ARMATURE ACIER HAROUN

Zone Industrielle Nedjma - Sidi Chahmi - Chteibo - Oran
Tel.: 040.23.99.52 & 041.39.95.69
Fax: 041.39.93.27
E-mail: saa_haroun@hotmail.com
Personne à contacter: 0556 20 25 23



**Entreprise de Réalisation en Bâtiment, Ouvrage
d'Art et Hydraulique**

Tous vos travaux de ferrailage en rond à béton de diamètre 6 à 40, coupe, façonnage, montage, seront pris en charge par nos ateliers.

- > Qualité des aciers FE 500.
- > Bureau d'études à votre disposition.
- > Procédé fabrication industrialisé.
- > Livraison rapide sur tout le territoire national.

Proxi mité

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

Oran

P. 16 & 17

Marchés

C'est toujours
le souk !

●
Nouvelle sûreté
à Misserghin

●
Nouvelles
spécialités
à l'ENSET

●
100% africain !

P. 18

Relizane

Mobilisation
contre un «massacre»

P. 18

Ain Témouchent

Les réserves
des fellahs

P. 18

Emir Abdelkader

Le faux capitaine
était contrebandier

P. 19

Sidi Bel-Abbès

Après le BEM, la fête

P. 19

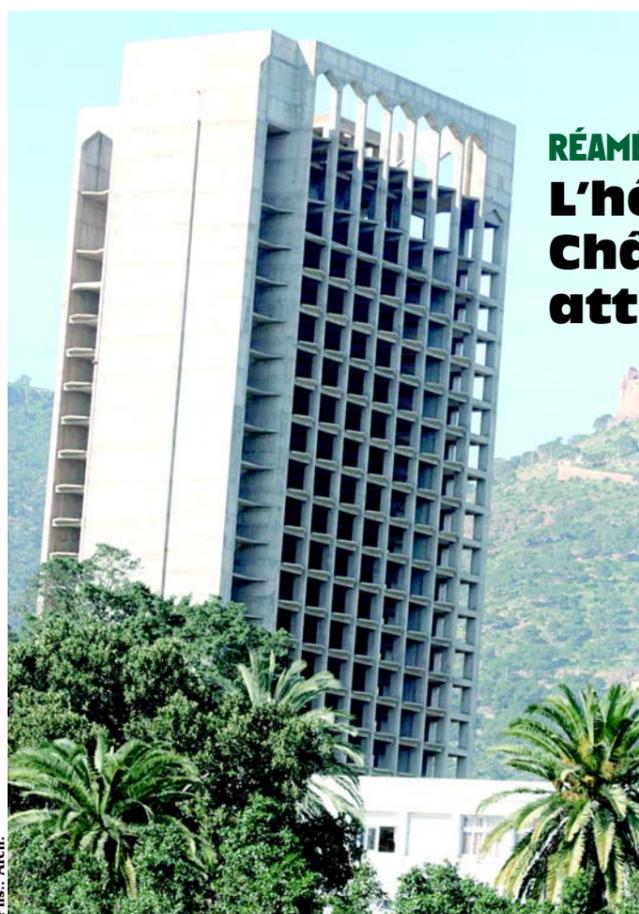
Adrar

4.500 logements
pour les sinistrés

**DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES
JUSQU'À MERCREDI**

La ville étouffe P. 16

*Un pic de chaleur
qui n'en est pas
réellement
un puisque
les températures
sont de saison,
mais qui inquiète
néanmoins les Oranais
qui se projettent déjà
en août, période
caniculaire
par excellence,
qui coïncidera cette
année avec le mois
de Ramadhan.*



RÉAMÉNAGEMENT

**L'hôtel
Châteauneuf
attendra** P. 17

*A l'arrêt depuis plus
d'une décennie,
le projet de l'hôtel
Châteauneuf,
officiellement cédé
à la commune d'Oran,
sera relancé au début
de l'année prochaine,
si toutes les démarches
se font dans les délais,
apprend-on de sources
proches de la wilaya
d'Oran. Nos sources
indiquent que l'avis
inhérent au concours
d'architecture sera
lancé au courant
de ce mois.*

TLEMEN

**Deux parkings interdits, une station
saturée et des courtiers déchaînés** P. 18





ORAN / ALICANTE	
DI 05- 10h00	DI 05 -18h00
DI 05- 20h00	LU 06 -07h00
LU 06- 22h00	MA 07 -07h00
ALICANTE / ORAN	
LU 06- 10h00	LU 06 -18h00
MA 07- 19h00	ME 08 -07h00
JE 09- 19h00	VE 10 -07h00
ORAN / MARSEILLE	
ME 08- 12h00	JE 09 -13h00
MARSEILLE / ORAN	
SA 04- 16h00	DI 09 -15h00

TRAINS	
ORAN - ALGER	
Départ	Arrivée
06h35	11h43
07h45	12h15
12h30	18h08
15h00	19h30
ALGER - ORAN	
06h30	11h50
07h45	12h15
12h30	17h48
15h00	19h30
ORAN - SIDI BEL ABBES	
17h10	18h27
SIDI BEL ABBES - ORAN	
05h50	07h08
ORAN - TLEMCCEN	
08h00	09h50
12h45	14h35
18h00	19h50
TLEMCCEN - ORAN	
05h40	07h30
10h10	12h00
15h00	16h50
ORAN - MAGHNIA	
12h45	16h24
16h40	20h19
MAGHNIA - ORAN	
04h30	08h09
16h40	20h20
TLEMCCEN - MAGHNIA	
17h00	18h10
MAGHNIA - TLEMCCEN	
06h00	07h07
ORAN - CHLEF	
10h45	12h51
16h10	18h18
CHLEF - ORAN	
06h00	08h08
13h45	15h53
ORAN - RELIZANE	
16h50	18h38
RELIZANE - ORAN	
05h45	07h39
ORAN - TÉMOUCHENT	
13h30	14h31
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h15
15h05	16h05

TÉLÉPHONES UTILES ORAN	
Ass.des consommateurs: 041 29 65 59	
Algérie Télécom: -Dérangements: 12	
	-Renseignements: 19
Hôpital d'Oran: 041 41 39 26	
	041 41 39 28
Hôpital d'El Mohgoun: 041 47 89 53	
	041 47 89 54
	041 47 89 34
	041 40 31 31
SAMU: 041 41 34 00/05	
Protection civile: 14	
Sûreté de wilaya: 041 32 44 70	
Police secours: 17	
Télégraphe: 13	
Gendarmerie Nationale: 041 40 22 92	
Aéroport d'Oran: 041 51 11 53	
	041 59 10 31/40
Air Algérie: 041 42 72 05/06/07	
Sonelgaz: 041 35 30 60	
	041 35 30 71
Gare ferroviaire: 041 40 15 02	
SEOR: 041 35 50 40	
	041 53 04 42
	777
Djezzy: 505	
Mobilis: 333	
Nedjma: 015.540.540	
Taxi Aziz services: 041.41.76.59/60	
	041.34.63.64
	041.34.59.01
	0555.05.55.95
	0555.05.55.94

TÉLÉPHONES UTILES ALGER	
Air Algérie: 021.50.94.98	
	021.50.92.34
Air France: 021.73.16.10	
	021.70.27.20
	021.98.04.04
	www.airfrance.dz
Aigle Azur: 021.50.91.91	
Gare routière: 021.49.71.51 à 54	
SAMU: 021.23.50.50	
Urgences Médicales: 115	
Sûreté de la Wilaya: 021.73.53.50	
Gendarmerie: 021.76.41.97	
Centre antipoison: 021.96.49.43	
Dépannage Gaz: 021.68.44.00	
Dépannage Electricité: 021.15.20.23	
Protection Civile: 021.71.14.11	

TÉLÉPHONES UTILES CONSTANTINE	
ASS. des consommateurs: 031.96.47.65	
Algérie Télécom: - Dérangements: 12	
	- Renseignements: 19
Hôpital: 031.92.49.16	
	031.64.29.72
SAMU: 031.64.12.12	
	13.13 / 14.14
Protection civile: 031.66.97.56	
	031.92.14.14
	14
Sûreté de wilaya: 031.92.64.81	
Police-Secours: 17	
Gendarmerie : 031.92.64.71	
	031.92.80.36 / 26
Aéroport: 031.81.01.01 / 09	
Air Algérie: 031.92.70.70	
	031.93.14.81
Réservation: 031.93.23.13/56	
Wilaya: 031.92.92.20	
	031.92.79.01
Sonelgaz: 031.94.02.47/48	
L'Agence des eaux: 031.82.36.69	
	031.82.38.50
Gare ferroviaire: 031.64.19.88	



Destination	Départs/arrivées	Type
Oran - Alger	07h00 - 08h00	B738
Oran - Alger	10h45 - 12h00	ATR
Oran - Alger	12h45 - 14h00	ATR
Oran - Alger	13h00 - 14h15	ATR
Oran - Alger	14h45 - 16h00	ATR
Oran - Alger	16h45 - 18h00	ATR
Oran - Alger	17h15 - 18h15	B736
Oran - Alger	18h45 - 20h00	ATR
Oran - Alger	20h45 - 22h00	ATR
Oran - Constantine	15h10 - 16h25	B736
Oran - Timimoun	07h00 - 09h25	ATR
Oran - Tiaret	10h25 - 11h05	ATR
Alger - Oran	08h30 - 09h30	B738
Alger - Oran	09h00 - 10h15	ATR
Alger - Oran	11h00 - 12h15	ATR
Alger - Oran	13h00 - 14h15	ATR
Alger - Oran	15h00 - 16h15	ATR
Alger - Oran	19h00 - 20h15	ATR
Alger - Oran	21h00 - 22h00	B767
Constantine - Oran	17h15 - 18h25	B736
Timimoun - Oran	10h00 - 12h25	ATR
Tiaret - Oran	09h15 - 09h55	ATR

Destination	Départ/arrivée	Type
Oran - Marseille	07h45 - 10h30	B738
Oran - Paris-Orly	09h25 - 13h00	B767
Oran - Bordeaux	14h50 - 17h35	B738
Oran - Lyon	08h50 - 12h00	B738
Oran - Geneve	10h50 - 14h00	B736
Oran - Djeddha	17h50 - 01h05	B767
Marseille - Oran	16h30 - 17h20	B738
Paris-Orly - Oran	14h30 - 15h55	B767
Bordeaux - Oran	13h15 - 13h50	B738
Lyon - Oran	13h05 - 14h10	B738
Genève - Oran	14h30 - 15h55	B767
Djeddha (j+1) - Oran	02h35 - 07h00	B767

AIGLE AZUR DÉPARTS	
Oran / Paris Orly	Alger / Roissy
Du Lun au Ven 17h40	Du Sam au Ven 13h20
Samedi 17h40	Alger / Paris Orly
Dimanche 17h40	Du Sam au Ven 18h00
Oran / Lyon	Annaba / Paris Orly
Mardi 17h20	Lundi et vendredi 10h30
Jeudi 17h20	Batna / Paris Orly
Samedi 17h20	Jeudi 10h15
Oran / Marseille	Bejaïa / Paris Orly
Mardi 16h50	Ven - Sam - Dim 10h15
Oran / Toulouse	Biskra / Paris Orly
Mardi 11h45	Ven - Sam - Dim 10h00
Jeudi 11h45	Constantine / Paris Orly
Samedi 11h45	Lundi et Vendredi 10h15
Alger / Paris Orly	Hassi-Messaoud/Roissy
Du Sam au Ven 10h30	Mardi et vendredi 06h00

الخطوط التونسية TUNISAIR			
Tunis/ Oran		Oran / Tunis	
Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
Lundi 14h30	16h10	Lundi 17h00	18h40
Jeudi 09h55	11h40	Jeudi 12h30	14h10



Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage.

	Billets	Achat	Vente
1 USD	71,98	76,38	
1 EUR	101,56	107,80	
1 CAD	62,87	66,74	
1 GBP	119,18	126,47	
100 JPY	75,51	80,18	
1 SAR	19,19	20,37	
1 KWD	250,52	265,93	
1 AED	19,59	20,81	
100 CHF	6.760,14	7.174,75	
100 SEK	915,60	972,31	
100 DKK	1.363,99	1.448,45	
100 NOK	1.116,76	1.186,69	

	Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	72,71	76,38	
1 EUR	102,59	107,80	
1 CAD	63,51	66,74	
1 GBP	120,39	126,47	
100 JPY	76,28	80,18	
100 CHF	6.828,77	7.174,75	
100 SEK	924,89	972,31	

COURRIER EXPRESS KAZI - TOUR	
Alger :	021.49.70.84
Oran:	041.58.77.56
Mostaganem:	070.91.38.03
Tlemcen:	070.87.96.35
TRANSPORTEUR SAFIR	
Oran - Alger:	061.20.20.45
Constantine:	072.45.78.62
El Eulma:	072.90.40.89
El Eulma - Sétif:	071.43.61.49
ANDERSON NATIONAL EXPRESS	
Groupage marchandises	
Oran :	070.32.59.29 / 070.94.69.31 / 070.92.87.28
Alger :	021.51.33.44
Fax:	021.51.47.27

MÉTÉO	
DIMANCHE	LUNDI
ORAN	
Plutôt ensoleillé Max.32 -Min.22	Plutôt ensoleillé Max.32 -Min.22
MOSTAGANEM	
Plutôt ensoleillé Max.36 -Min.22	Plutôt ensoleillé Max.36 -Min.22
TLEMCCEN	
Plutôt ensoleillé Max.36 -Min.20	Plutôt ensoleillé Max.36 -Min.20
MASCARA	
Plutôt ensoleillé Max.38 -Min.20	Plutôt ensoleillé Max.38 -Min.20
TIARET	
Plutôt ensoleillé Max.37-Min.17	Peu nuageux Max.37-Min.18
CHLEF	
Plutôt ensoleillé Max.39- Min.23	Peu nuageux Max.39- Min.23
BÉCHAR	
Peu nuageux Max.41 -Min.26	Peu nuageux Max.41 -Min.27
ALGER	
Plutôt ensoleillé Max.34 -Min.20	Peu nuageux Max.34 -Min.20
CONSTANTINE	
Plutôt ensoleillé Max.37-Min.18	Ensoleillé Max.37-Min.18
ANNABA	
Plutôt ensoleillé Max.33 -Min.20	Ensoleillé Max.32 -Min.20



FESTIVAL CULTUREL PANAFRICAIN du 5 au 20 juillet ALGER 2009

Lundi 06 juillet Coupole du Complexe Olympique d'Alger Spectacle d'ouverture reproduit : La fête continue !

Le même spectacle d'ouverture sera reproduit pour le public. Un spectacle inédit qui sera réalisé par le célèbre chorégraphe Kamel Ouali et accueillera de grandes vedettes africaines. Il s'agit entre autres d'Isabelle Adjani, Warda El Djazairia, Youssou N'Dour, Césaria Evora et Amazigh Kateb avec la participation de 350 artistes et 120 techniciens.



Lundi 06 juillet Coupole du Complexe Olympique d'Alger Conférence sur l'Afrique, femmes et développement

La femme africaine est certes dépositaire de la tradition, c'est elle qui se charge de la transmettre aux générations à venir ; mais c'est aussi par la femme qu'arrive le progrès. La femme africaine fut en effet de toutes les luttes de libération et, accédant à de hautes fonctions, elle est de nos jours aux avant-postes du combat pour le développement de l'Afrique.

Alger: Danse - ... - Tizi Ouzou

Le festival culturel arabo-africain de la danse folklorique

Le Festival international arabo-africain de la danse folklorique comprendra en plus de la danse folklorique, des expositions, un colloque et un marché d'objets d'arts traditionnels. Un événement qui se tient chaque année au niveau de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, de Tizi Ouzou. Ce festival est un événement culturel, qui fête cette année, sa 4ème édition. Il recevra les délégations de peuples africains et arabes aux côtés des troupes nationales, dans le cadre d'un dialogue culturel et civilisationnel, d'un espace d'échange et d'enrichissement mutuel, en vue de perpétuer les valeurs, les traditions et l'héritage artistique et civilisationnel de ces peuples d'Afrique.

Alger: Colloque sur la Zauia Tijania

Fondée en 1204 de l'Hégire (1789 de l'ère chrétienne) par Sidi Ahmed Tijani. Le saint homme est né au Ksar de Ain Madhi, près de Laghouat, il a beaucoup voyagé en Afrique du Nord. La tariqa (voie) Tijania s'étendit rapidement au Maghreb et en Afrique occidentale. Ce mouvement de pensée musulman, symbiose du sunnisme et du malékisme, a favorisé l'expansion de l'islam en Afrique ; elle reste aujourd'hui très présente dans le paysage religieux africain. On dit que cette confrérie compte environ 500 millions d'adeptes dans le monde, implantés pour la plupart en Afrique et particulièrement au Sénégal. La conférence reviendra sur l'histoire et les principes de cette confrérie.

Semaine culturelle de la wilaya de Khenchela à Oran

Du 02 au 06 juillet 2009

Dimanche 05 juillet

A 18h : Représentation théâtrale pour enfants avec l'Association des enfants El Djaziro pour la promotion le théâtre pour enfants de Gabès à la salle de cinéma Feth.

Lundi 06 juillet

Fête de clôture de la Semaine culturelle de Khenchela

Concert de Cheb Aziz Chaoui

19h : Troupe du renouveau culturel et des arts des Aurès, Khenchela (Cinéma Feth)

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER ALLOULA ORAN

Dimanche 05 juillet à 15h

Après-midi poétique
Ass/Cult/Prom/femme

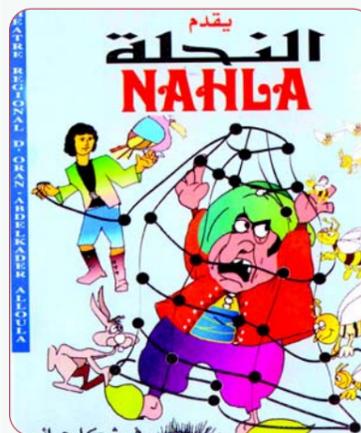
Dimanche 05 juillet à 18h

«Hob Walaeb»

Auteur : Ali Nacer
Mise en scène : Sellal Mohamed
TRO

Lundi 06 juillet à 15h

«En-Nahla»



Auteur : Abdelkhalek Houari
Mise en scène : Abdelkhalek Houari
TRO

Mercredi 08 juillet à 18h

«Hob Walaeb»

Auteur : Ali Nacer
Mise en scène : Sellal Mohamed

Jeudi 09 juillet à 17h

«Hob Walaeb»

Auteur : Ali Nacer
Mise en scène : Abdelkhalek Houari
TRO

Vendredi 10 juillet à 10h

«En-Nahla»

Auteur : Abdelkhalek Houari
Mise en scène : Abdelkhalek Houari
TRO

Samedi 11 juillet à 18h

«Hob Walaeb»

Auteur : Ali Nacer
Mise en scène : Abdelkhalek Houari
TRO

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

Hommage
au cinéma africain

Dimanche 05 juillet à 15h et 17h

«L'homme de cendre»

De Nouri Bouzid/Tunisie

Lundi 06 juillet à 15h et 17h

«La jeune fille»

De Souleimane Cissé/Mali

Mardi 07 juillet à 15h et 17h

«Et demain»

De Brahim Babai/Tunisie

Mercredi 08 juillet à 15h et 17h

«La noire de»

De Sembene Ousmane/Sénégal

Jeudi 09 juillet à 15h et 17h

«Soleil O»

De Med Hondo/Mauritanie

Samedi 11 juillet à 15h et 17h

«L'homme de cendre»

De Nouri Bouzid/Tunisie

Dimanche 12 juillet à 15h et 17h

«La jeune fille»

De Souleimane Cissé/Mali

Lundi 13 juillet à 15h et 17h

«Et demain»

De Brahim Babai/Tunisie

Mardi 14 juillet à 15h et 17h

«La noire de»

De Sembene Ousmane/Sénégal

Mercredi 15 juillet à 15h et 17h

«La jeune fille»

De Souleimane Cissé/Mali

Jeudi 16 juillet à 15h et 17h

«L'homme de cendre»

De Nouri Bouzid/Tunisie

Samedi 18 juillet à 15h et 17h

«Et demain»

De Brahim Babai/Tunisie

Dimanche 19 juillet à 15h et 17h

«Soleil O»

De Med Hondo/Mauritanie

Lundi 20 juillet à 15h et 17h

«La noire de»

De Sembene Ousmane/Sénégal

DE GARDE CETTE NUIT

Médecins

- Chalabi Sabri, Bt 1 Bloc N°3, Hai Seddikia.
- Khoudja Naziha, 03, Rue Roba Benamar, Boutlélis.
- Draou Samira, 20, Rue de la Liberté, Mers El-Hadjadj.

Chirurgiens dentistes

- Fandi Bahidja, Cité 790 Logts, Bt 626 N° 4, USTO.
- Malki Fatima, N° 492 Kara I, Es-Sénia.
- Kada Amine, 15, Rue Rahmouni Nacer, El-Mohgoun.

Pharmaciens

- Hadj Allal Yasmine, 03, Coop Hai Chouhada, les Castors.
- Sahraoui Meriem, 07, Place des Martyrs, Es-Sénia.
- Mostefai Imen, Hai Kharouba N° 13, Ilôt 17.

Des températures élevées jusqu'à mercredi

La ville étouffe

Moncef Wafi

Hier, le mercure affichait allègrement les 32° à Oran, alors que le soleil n'était pas encore à son zénith. Un pic de chaleur qui n'en est pas réellement un puisque les températures sont de saison, mais qui inquiètent néanmoins les Oranais qui se projettent déjà en août, période caniculaire par excellence, qui coïncidera cette année avec le mois de Ramadhan. Ces températures estivales enregistrées depuis quelques jours vont se maintenir, puisqu'on prévoit à partir d'aujourd'hui et jusqu'à mercredi prochain des températures oscillant entre 31 et 33 degrés. Cette chaleur étouffante, conjuguée à un taux d'humidité élevé que connaît la wilaya, est diversement commentée par des Oranais qui hésitent sur le moyen d'y échapper. «Même la clim n'est pas d'un grand secours», avouera Lakhdar, la quarantaine bien entamée. Habitué du trajet Arzew-Oran, il parlera de la canicule qui sévit dans la région et plus précisément du côté de Gdyl. Un climat que beaucoup ne reconnaissent pas et, du coup, ce sont la pollution industrielle et le réchauffement climatique, pour les plus futés, qui sont voués aux gémonies. «A notre époque, le temps était

plus clément. Il faisait froid en hiver et chaud en été mais on a l'impression que le climat s'est complètement dérégulé», analyse froidement Hichem. Pour Mohamed, la meilleure solution pour se préserver de cette chaleur est de rester cloîtré chez soi pour échapper au tison solaire. Du côté des estivants, les descentes quotidiennes en mer semblent la destination la plus prisée, à défaut d'un voyage à l'étranger ou d'un bungalow, pieds dans l'eau, qui reste hors de prix pour la majorité des bourses algériennes. Ainsi, la corniche oranaise est littéralement submergée de baigneurs à la recherche d'une fraîcheur marine ou encore de jeunes bodybuilders qui viennent s'exposer aux regards, histoire de rentabiliser une année de souffrance et de sueur. Mais beaucoup d'autochtones, pour fuir la circulation infernale qui caractérise la route de la corniche, préfèrent se rabattre sur des plages éloignées, à l'image de Madagh, Cap Blanc, Sidi Mansour à Mostaganem ou encore Terga et Sassel à Ain Témouchent. «Je préfère me taper une heure de route que d'aller sur la corniche m'énervé après des chauffards et d'imbéciles jouant au m'as-tu-vu». Pour les autres, qui n'ont pas encore arrêté la tournure à donner

à leurs vacances, le dilemme se pose en termes de rentabilité, de temps et de repos. «On n'a droit qu'à 15 jours de congé et je ne sais pas si je dois les griller avant ou pendant le Ramadhan», s'interroge Abdelhak, commercial dans une boîte privée. Comme lui, ils sont nombreux dans l'expectative et s'interrogent sur la durée d'un congé rogné au maximum par des employeurs peu regardants sur la législation du travail. Quant aux étudiants et aux bacheliers, ces vacances ont le goût de l'attente. En attendant de connaître le résultat de leurs examens, ils passent le temps comme ils peuvent. «Je me suis débrouillé un job dans une crèmerie appartenant à mon oncle, histoire de me faire un peu d'argent», raconte Mohamed, étudiant en informatique. Pour Samira, les vacances riment avec travail. Fraîchement diplômée de l'Institut de communication, elle a décidé de se consacrer à son nouveau job. «Les vacances ça sera pour plus tard», ajoutera-t-elle. Le soir, c'est l'éternel Front de mer qui fait office de réceptacle des familles qui jouent des coudes pour un dernier courant d'air gratuit. En attendant une hypothétique baisse de la température, les Oranais continuent de solliciter leur ingéniosité pour s'offrir des vacances pour pas cher.

Démolitions à Hassi Mefsoukh

K. Assia

Quatre constructions illicites ont été démolies, hier, dans la localité de Hassi Mefsoukh. Il s'agit de murs de clôture en parpaings de 3 mètres de hauteur et des habitations érigées anarchiquement dans une zone d'activité de 10.000 m2, ont indiqué des sources communales. Cette opération, qui vient en application des instructions de la wilaya visant à l'éradication des constructions illicites, a vu la présence des équipes techniques de la commune et des éléments de la gendarmerie. Selon l'APC, cette zone d'activités était destinée temporairement à

l'entreposage des matériaux de construction au profit de quelque 14 commerçants de la région. Cependant, depuis 1991, les commerçants en question ne se sont pas acquittés des taxes évaluées à 200 dinars par mois, même après la révision des prix en 2009, où la taxe a été fixée à 20 dinars le m2, ont expliqué nos interlocuteurs. Face à cette situation et après un contrôle opéré sur les lieux, les services de l'APC de Hassi Mefsoukh ont découvert que l'autorisation délivrée aux commerçants en 1991, attestant une ouverture de droit de places temporaires, n'a pas été prise en considération et les concernés ont procédé à des modifications

en érigeant des murs en parpaings et même à la réalisation de logements, ont affirmé les mêmes sources. «Nous avons suivi la procédure réglementaire, explique le P/APC, en leur adressant dans un premier temps des mises en demeure les sommant de démanteler ces habitations illicites». «Par mesure préventive, nous avons ordonné par la suite la démolition afin de stopper le squat général du site», ajoute-t-il. Ainsi, et en attendant que ces commerçants régularisent leur situation, il y a lieu de souligner que le terrain en question a été retenu par la wilaya d'Oran pour abriter le futur marché hebdomadaire de la région.

Marchés

C'est toujours le souk !

Houari Barti

La wilaya d'Oran compte au total quelque 55 marchés de détail de fruits et légumes. Plus de la moitié de ces marchés, soit environ 30, se trouvent sur le territoire de la commune d'Oran, alors qu'au moins neuf communes sur les 26 que compte la wilaya ne possèdent aucun marché réglementé. D'autres, à l'exemple de Sidi Chahmi ou d'Es-Sénia, en dépit du nombre important de leur population, 107.000 habitants pour la première et 92.000 pour la seconde, ne comptent respectivement que deux et cinq marchés. Le même constat est fait à Bir El-Djir qui possède en tout quatre marchés, dont un non réglementé. Une disparité qui vient une nouvelle fois d'être soulignée par la commission de l'économie et des finances de l'APW d'Oran à l'occasion de sa deuxième session ordinaire tenue au cours de la semaine écoulée. Parmi les enjeux phares de ce dossier sensible, ouvert la première fois en 2005 : préserver la santé des consommateurs et l'environnement, assurer une bonne qualité de service, mettre fin à l'anarchie ambiante et permettre aux communes de toucher l'ensemble de leurs revenus relatifs à la location. Dans un rapport présenté devant les élus de l'APW, la commission fait état de la

présence d'au moins 60 marchés parallèles, avec une constance : la moitié de ces marchés se trouve dans la ville d'Oran. Trois années et demie après que les pouvoirs publics eurent décidé de prendre en main le dossier des marchés à Oran, les carences sont toujours aussi notables. Selon la commission de l'APW, les marchés couverts, hérités, pour la majorité d'entre eux, de l'ère coloniale, sont toujours autant dégradés, nécessitant des travaux de réhabilitation d'urgence. Aussi, souligne le même rapport, le non-raccordement de ces marchés au réseau d'AEP, et parfois même au réseau électrique, constitue encore un facteur d'insalubrité publique. Ceci sans compter la concurrence déloyale qu'imposent souvent les ambulants aux marchands légaux aux abords mêmes de ces marchés couverts. Toutefois, la commission de l'économie et des finances de l'APW d'Oran ne manque pas de rappeler la grande opération que pilote actuellement la Direction du commerce pour la réhabilitation de 25 marchés de la wilaya, dont les travaux sont déjà achevés au niveau de 16 d'entre eux. La commission met également l'accent sur l'opération de réalisation de 15 nouveaux marchés au niveau de Belgaid, Haï Ennour, Haï Kara, Grande-Terre et Haï El-Makarri, entre autres.

Nouvelle sûreté à Misserghin



Le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi, est attendu mardi prochain pour une visite d'inspection à Oran. Le DGSN procédera à l'inauguration d'une nouvelle sûreté urbaine dans la localité de Misserghin. Une nouvelle infrastructure qui vient en application du programme de la direction visant à renforcer la sécurité urbaine. En juillet 2008, trois sûretés avaient été réceptionnées dans le quartier de Haï Es-Sabah et les lo-

calités de Hassi Bounif et Ain El-Bia. Outre ces structures, une quatrième sûreté urbaine a ouvert ses portes en décembre de la même année dans la localité de Bousfer-Plage. Un centre de repos destiné au personnel de la police sera bientôt réceptionné dans cette zone. Notons par ailleurs qu'un programme est mis en place par la DGSN, notamment en matière de recrutement et de dotation des différents services en équipements. K. A.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Repose en paix



dorment dans le salon. Ils se transforment en tube digestif et tube cathodique. A croire qu'ils n'ont pas de copains, pas d'amis. A croire qu'ils n'ont pas d'endroit où aller. Avec les petits, c'est demi-mal. Leur mère

les «expulse» la matinée pour faire le ménage et ils ne rentrent que pour le déjeuner. En revanche, pour les grands, c'est une autre histoire. En ruminant tout ça, Ammi Messaoud n'entend pas le téléphone. A la quatrième sonnerie, il sursaute et va décrocher. Il se glace en entendant la voix de sa soeur lui annonçant sa prochaine venue : «Pour passer quelques jours chez toi. Même les enfants n'arrêtent pas de me demander après vous, tu sais!». Ammi Messaoud est statufié. Sa soeur arrive demain avec ses six enfants ! Avant de réaliser pleinement toute l'étendue de la nouvelle, il entend frapper à la porte d'entrée. Méfiant, il entrouvre le battant sur le voisin du dessus qui lui dit en souriant: «Goulli, Ammi Messaoud. Tu peux me garder deux ou trois meubles pendant quelques jours ? C'est les vacances, tu sais, et j'ai envie de profiter de la présence de mes enfants pour repeindre l'appartement avant sidna Ramadan».

Il n'est pas content. Mais pas content du tout ! C'est les vacances scolaires, et lui estime qu'avec les temps qui courent, il s'en passerait bien de ces vacances. C'est vrai quoi ! Il ne peut plus prendre ses aises chez lui, dans le deux-pièces-cuisine familial. Avec ses cinq enfants, plus moyen, par exemple, de manger tranquillement à midi et de faire sa sieste avant de repartir au boulot. Il y a les jeunots qui ne cessent de se chamailler à propos du match qu'ils ont joué le matin dans la rue, les trois filles qui brisent le calme habituel de tous les jours avec leurs cris et hurlements... Mais il y a aussi, et surtout, les deux grands qui viennent coloniser le salon et occuper le divan préféré de leur paternel. Alors là, rien qu'en y pensant, Ammi Messaoud se sent des frissons dans le dos... Ses deux universitaires d'enfants qui, pendant les études, demeuraient à la cité, ne décollent plus de la maison. Ils mangent, écoutent la musique, regardent la télé et

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

- Touati Abdalkader, 66 ans, 5, place El-Djaouhara, Sidi El-Houari, Oran
- Mohamed Krachaï Badra, 78 ans, 10, rue Mascari Boualem, Oran
- Hamad Fatma, 82 ans, 81, rue El-Hocine Ibn Ali, Oran
- Belkaïd Kheïra, 64 ans, 76, Cité les Planteurs, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

12 rajab 1430				
El Fedjr 04h05	Dohr 13h07	Assar 16h57	Maghreb 20h25	Icha 22h03



Nouvelles spécialités à l'ENSET



Ph.: Arch

Houari Barti

La gamme des formations proposées à l'ENSET d'Oran sera élargie dès la prochaine rentrée universitaire 2009-2010. De nouvelles spécialités y seront assurées au profit des nouveaux bacheliers, a-t-on appris hier auprès du directeur de l'ENSET, M. Benziane Abdelbaki. L'école changera du coup d'appellation en devenant l'Ecole supérieure des professeurs de l'enseignement technologique d'Oran. Il s'agit, selon le même responsable, de formations de PES (professeur de l'enseignement secondaire) en physique, informatique et français, de PEM (professeur de l'enseignement moyen) en informatique et d'instituteurs du primaire en arabe et en français. Si l'école formait déjà depuis des années des professeurs de physique et de français pour le cycle moyen, la formation de professeurs de français pour le cycle secondaire est une mission tout à fait nouvelle pour l'école, dont le champ d'action était beaucoup plus axé sur les matières techniques.

Quelle serait donc la différence entre une licence de français décrochée à l'Institut des langues étrangères et un diplôme de PES de français obtenu à l'ENSET ? La réponse mérite l'attention, selon M. Benziane Abdelbaki, qui s'exprimait en marge de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2008-2009 de l'ENSET d'Oran. En effet, selon le directeur, avec un diplôme de PES de français entre les mains, on est assuré d'office d'un poste de professeur du secondaire sans passer par un concours, ce qui n'est pas le cas d'un licencié de français de l'ILE. Reste cependant la question relative au nombre de places pédagogiques proposées pour ces nouvelles formations. Une question qui dépendra, selon M. Benziane, des résultats du baccalauréat 2009.

A noter par ailleurs que l'ENSET a célébré hier la sortie de la 35^e promotion de l'école lors d'une cérémonie marquée par la présence du wali d'Oran, M. Sekrane Tahar, du secrétaire général de la wilaya, des recteurs de l'univer-

sité d'Oran Es-Sénia, de l'USTO et de Mostaganem, et la participation d'invités de marque, comme le professeur Lazreg, le Consul général de France à Oran et le directeur du Centre culturel français d'Oran (CCF). La promotion 2009 compte 390 diplômés, dont 8 lauréats et 37 majors de promotion. Il y a eu également la promotion de 11 enseignants de l'école au rang de maître de conférences, dont cinq en catégorie A et six en catégorie B. Par ailleurs, l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO) organisera pour sa part, mercredi prochain, la cérémonie de clôture de l'année universitaire. Selon M. Boudia, vice-recteur de l'USTO, l'occasion sera mise à profit pour récompenser quelque 70 lauréats, soit 27 ingénieurs, 23 licenciés (LMD) et 17 masters (LMD), qui font partie de la première promotion des masters.

Selon le même responsable, l'université mettra cette année quelque 3.000 places pédagogiques à la disposition des nouveaux bacheliers 2009.

Arzew

Pas de vacance pour le théâtre

K. Assia

La 6^e édition des journées nationales du «Théâtre pour enfants» s'est ouverte, jeudi, à la salle omnisports de la ville d'Arzew. Une manifestation qui va permettre, pendant une semaine, à de nombreux chérubins de profiter de cette semaine de vacances et de se divertir grâce à un spectacle varié et animé. Des projections de dessins animés figurent également

dans le menu de cette semaine culturelle, qui, selon les organisateurs, sera une tradition pour renouer avec la culture et permettre à des enfants défavorisés de goûter au divertissement et aux loisirs proposés pendant tout ce rendez-vous annuel. Des parents d'élèves ont souligné que ces manifestations doivent être une tradition.

Plusieurs troupes théâtrales venues de différentes régions du pays, Médéa, Tiaret, Mostaga-

nem, Bechar, Djelfa, Maghnia, Constantine et Sétif, prennent part à cette manifestation parainée par la troupe théâtrale de l'association Kahouadji Abderrahmane d'Arzew. Celle-ci a marqué l'ouverture avec une pièce théâtrale intitulée «Sadaka Moustahila», dont le texte a été écrit par Nadir Abdellatif. Notons que des opérètes figurent également au menu de la cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle.

100% africain !

La chanson, la musique et la danse algériennes et africaines sont à l'honneur du 7 au 15 juillet à Oran, dans le cadre de la deuxième édition du Festival panafricain. Le public oranais est convié, dans ce contexte, à des soirées artistiques variées, prévues au théâtre de Verdure Chekroun-Hasni, a indiqué la direction de la culture.

Plusieurs troupes folkloriques africaines seront présentes à cette occasion, à l'instar de celles de

l'Egypte, du Mozambique, du Sénégal, de la Zambie et du Zimbabwe. La participation nationale sera marquée, quant à elle, par la présence sur scène d'une brochette d'artistes au talent confirmé dans les divers genres classiques et contemporains du répertoire algérien. Abdelkader Chaou, Cheb Toufik, Mohamed Lamine, Aït Menguellet, Hakim Salhi se produiront notamment devant le public aux côtés d'autres vedettes de la chanson.

Les mélomanes retiendront en outre le rendez-vous du 10 juillet en soirée avec l'Orchestre symphonique national qui donnera un concert en exécutant des morceaux de musique du répertoire national et universel. Le public oranais, qui renoue depuis quelques années seulement avec les sorties familiales en plein air, ne manquera pas de saisir l'opportunité de ces manifestations qui mettent en relief la richesse et la diversité de la culture africaine.

Réaménagement

L'hôtel Châteauneuf attendra

Djamel B.

Arrêt depuis plus d'une décennie, le projet de l'hôtel Châteauneuf, officiellement cédé à la commune d'Oran, sera relancé au début de l'année prochaine, si toutes les démarches se font dans les délais, apprend-on de sources proches de la wilaya d'Oran. Nos sources indiquent que l'avis inhérent au concours d'architecture sera lancé au courant de ce mois.

A ce propos, nos interlocuteurs signalent que la wilaya avait émis des réserves sur le cahier des charges qui leur a été transmis il y a plus de deux mois par les services techniques de la commune. «Ces réserves ont été levées et le cahier des charges a été déposé hier à la wilaya.

L'avis pour le concours d'architecture sera lancé dans les tout prochains jours», affirment nos sources. Nos interlocuteurs indiquent en outre que l'étude est estimée à presque trois milliards de centimes, ce qui nécessite l'approbation de la wilaya. «Au-delà de deux milliards, c'est la wilaya qui décide», ajoute le même interlocuteur, qui souligne que le lancement des travaux était initialement prévu pour le premier trimestre de l'année en cours, mais finalement, pour des raisons de procédures, les travaux débiteront l'année prochaine.

La même source indique en outre qu'en principe, une fois l'étude achevée et maturée, il sera procédé au lancement d'un avis d'appel d'offres international pour le choix d'une entreprise étrangère expérimentée pour livrer le projet dans les délais. Tout en rappelant que le coût des travaux est estimé à 100 milliards de centimes, les mêmes interlocuteurs précisent qu'il s'agit d'une opération centralisée et que l'argent est disponible.

«Lors de la dernière visite du président de la République à Oran, le mi-

nistre d'Etat, ministre des Collectivités locales, M. Nouredine Yazid Zerhouni, avait annoncé que la wilaya d'Oran a bénéficié d'un enveloppe financière supplémentaire de 14,690 milliards de dinars au titre du programme complémentaire de développement. Sur cette enveloppe, 100 milliards de centimes ont été consacrés par la wilaya spécialement pour l'hôtel Châteauneuf», indiquent les mêmes sources.

Il est à rappeler que l'édifice, qui a été officiellement cédé à la commune d'Oran lors de la dernière visite du président de la République, sera reconstruit en bâtiment administratif, regroupant la majeure partie des divisions, services administratifs et techniques. Le suivi des travaux a été confié à la division de l'urbanisme et de la planification (DUP) de l'APC d'Oran.

Une fois les travaux achevés, ce bloc administratif devrait faire office d'Hôtel de ville. Au vu de l'importance historique et architecturale de l'actuelle mairie d'Oran, l'édifice sera proposé à la classification comme monument historique.

L'hôtel de 17 étages devrait permettre de centraliser les services de la commune et, partant, faciliter la tâche aux citoyens et leur éviter le nombreux déplacements pour l'octroi de documents administratifs et autres permis de construction, de démolition, etc. Outre les services techniques et les divisions, le service de l'état civil devrait aussi être transféré au rez-de-chaussée qui sera totalement aménagé, tout comme les sous-sols qui pourront abriter les archives de la ville.

Concernant les travaux, ils concerneront l'achèvement du projet, le traitement des façades, l'aménagement intérieur et extérieur avec la réalisation d'un parking, d'une entrée spéciale et d'espaces verts.

C'est déjà le Ramadhan

L'organisation de la collecte de dons a fait l'objet d'une réunion de préparation de l'opération de solidarité du mois de mois de Ramadhan, tenue en fin de semaine écoulée au siège de la wilaya d'Oran.

Les ressources financières mobilisées par la wilaya d'Oran dans le cadre de l'opération de solidarité «Meïdet Ramadhan» avaient atteint, en 2008, 100 millions de dinars, dont 30 millions du fonds de wilaya et 70 millions comme contribution des communes.

Selon un bilan de l'opération de solidarité du Ramadhan 2008, quelque 64.665 familles ont bénéficié de cette action. L'action pour les familles démunies recensées durant l'année 2008 a concerné 42.000 personnes.

Paramédicaux «branchés»

Les participants aux travaux des 2^{èmes} journées nationales de pédagogie ont insisté à Oran sur la nécessité d'utiliser les supports du multimédia dans la formation paramédicale.

La sous-directrice de la formation au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mme Asloun Louiza, a rappelé «que cette rencontre de deux jours a permis de mettre en chantier un projet de formation multimédia appelé e-learning». Selon elle, la concrétisation de ce projet sera progressive, en attendant que toutes les écoles de formation paramédicale réparties à travers le pays soient dotées d'outils informatiques et disposent de médiathèques.

A noter que 35 écoles paramédicales et trois annexes au niveau national sont déjà opérationnelles.

Sur un air chaoui

Les festivités de la semaine culturelle de la wilaya de Khenchela ont débuté jeudi dans la soirée au centre culturel Ibn Mehrez d'Oran dans une ambiance de fête, ponctuée par des représentations folkloriques qui ont séduit le grand public.

A l'affiche de cette manifestation culturelle qui se poursuivra jusqu'au 6 juillet, figure un gala typiquement chaoui du groupe Igdouaz Mascola, dans sa version traditionnelle, et le groupe de chant Chaouia moderne, accompagné par le chanteur Cheb Aziz Chaouia.

La célébration du double anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse donnera lieu à l'organisation d'un carré culturel commun entre les wilayas d'Oran et de Khenchela qui sera animé par le groupe local Assala et le groupe Igdouaz Mascola de Khenchela, qui débutera depuis la place Cmdt Medjdoub.

TLEMCCEN

Deux parkings interdits, une station saturée et des courtiers déchaînés

Allal Bekkai

Dans une pétition adressée aux autorités locales dont une copie a été remise à notre rédaction, les résidents et riverains de Bel Horizon dénoncent l'anarchie qui règne au niveau de ce quartier résidentiel voisin du pôle biomédical et de la radio locale. «Nous sommes envahis et agressés quotidiennement du lever du soleil jusqu'à une heure tardive du soir par les automobilistes et les taxis qui desservent la ligne de Sedbou, ainsi que par des clandestins et les courtiers, se plaignent les rédacteurs du document.

Et d'ajouter: «Ceci sans oublier le ballet des bus de l'université, qui nous agacent

et nous dérangent avec leurs stationnements anarchiques devant nos habitations, magasins et officines».

Les protestataires ne manquent pas de signaler dans le même ordre d'idée que cette situation a empiré à la suite de la décision de la direction du complexe mère-enfant (EHS) et celle du service des urgences (UMC) d'interdire l'accès de leur parking aux visiteurs. Ce qui provoque chaque jour que Dieu fait un «débordement» mécanique sur le boulevard éponyme (Lotissement Dib) qui se traduit par des désagréments de toutes sortes (nuisances sonores, stationnements anarchiques, pollution de l'air, disputes...), selon les riverains qui invoquent bien à

propos le proverbe «Après nous, c'est le déluge».

Par ailleurs, il convient de rappeler dans ce contexte que les habitants de la cité de Bel Horizon mitoyenne à celle des Cerisiers ont déjà eu maille à partir via une pétition publiée dans la presse avec la bande de courtiers (de voitures) qui squattent impunément les espaces verts et les accès, entravant de ce fait la circulation automobile et piétonne des résidents. A noter que cette «corporation» informelle avait dû élire domicile à Bel Horizon après qu'elle eut été chassée du centre-ville et plus exactement de la place Kairouan (en face de la grande poste et du commissariat de police).

C'est la fête

l'office des établissements de jeunes (ODEJ).

Trois prix seront décernés aux trois premiers participants qui proviennent de seize wilayas du pays déjà qualifiées lors des concours régionaux éliminatoires. Un tournoi national de gymnastique, un championnat national de volley-ball scolaire, des expositions, des conférences ainsi que des visites de sites historiques au profit des associations de jeunes sont également prévus.

Par ailleurs, nous avons appris auprès de la direction des moudjahidines de Tlemcen qu'une projection d'un film sur le chahid Mostéfa Benboulaïd a été organisée, le 4 juillet, à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen. Plusieurs figures historiques, culturelles et artistiques assistèrent à la projection de ce film historique sur la vie et le combat du cha-

hid Mostéfa Benboulaïd. Ecrit par Sadek Bekkouche, ce long métrage de trois heures, dont le rôle principal a été confié à l'acteur Hacem Kechach, qui incarne le personnage du chahid Benboulaïd, évoque plusieurs aspects de la personnalité du martyr, notamment son côté humain et le combat héroïque qu'il avait mené contre le colonisateur français.

«Cette réalisation rend un hommage particulier à celui qui a sacrifié sa vie, sa famille et ses biens pour la libération de son pays. Le chahid a d'ailleurs laissé pantois ses géoliers de l'époque coloniale, en s'évadant de la prison du Coudiat (Constantine), réputée comme étant une forteresse, pour rejoindre le mouvement de libération nationale», nous dira M. Tayeb Zitouni, directeur des Moudjahidines de la wilaya de Tlemcen.

RELIZANE

Mobilisation contre un massacre

Benelhadj-Djelloul B.

La profanation des cimetières numide, romain et surtout musulman du site archéologique de l'antique Mina dénoncée par l'association «Tawassoul El Adjel» continue de susciter différentes réactions chez la population à l'égard de Sonelgaz, maître de l'ouvrage du chantier gazier, défigurant le site, mais également à l'égard des services de la direction de la culture qui aurait même proposé le site historique comme assiette de terrain pour le projet d'une salle omnisports à Bourmadia et qui devait défendre sa «transgression» car, disons-le tout de suite, le wali de Relizane a sollicité leur avis, plus ou moins spécialisé, prépondérant dans cette affaire. L'ex-maire M. Zerrouki Bachir affirme avoir sollicité durant son mandat, entre 1975 et 1976, le classement du site par l'Unesco accueillant M. Mourad Bouche-

naki, un ami de classe et archéologue de renom et qui est directeur général adjoint de l'Unesco actuellement, ayant donc consacré définitivement le site comme espace à protéger. M. Zerrouki se rappelle toujours d'accompagner son père à un mausolée musulman entouré de quelques tombes où son grand-père paternel était enterré.

L'autre réaction recueillie est celle d'un chercheur, M. Righi Abdellah, détenant fort heureusement l'essentiel de l'histoire de la région et de cette zone, révélée site archéologique au lendemain des travaux de terrassement du barrage de la Mina, établissant son occupation par les soldats du roi Syphax de Numidie, défait par Massinissa en l'an 203 avant JC et incendiant les hameaux partis en cendres d'où l'appellation Rmadia (cendres) prononcée par les autochtones de la région. Aussi, le passage des Romains certifié par les documents et

pièces à conviction en sa possession se situe aux environs de l'an 40 av. JC.

Le même chercheur cite que ce sont quelques pièces en or récoltées là-bas, datant du règne des Almohades, portant les transcriptions (il n'y a de Dieu qu'Allah côté face et le Mahdi côté pile) qui concourent à dire que les sépultures musulmanes «violées» peuvent leur appartenir même si les riverains, Ouled Zid, Ouled Souïd ou Zeradlia sans cimetières connus, auraient pu inhumer leurs morts là-bas. En somme, c'est tout un débat parfois accusateur qui s'est installé à Relizane où l'association de M. Lahmar, épaulée par celle de M. Bounab (environnement) ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin avant le sauvetage, ou par Mme Toumi, la ministre, ou par l'Unesco, d'un patrimoine si souvent agressé par les adeptes du profit immédiat ou encore ceux censés le protéger.

AÏN TÉMOUCHENT

Les réserves des fellahs

Belhadri Boualem

En l'absence d'organismes habilités à les fournir, les statistiques de cette année annoncées dans la wilaya d'Aïn Témouchent sont loin d'être fiables et ceux qui les donnent les expriment en fonction des données théoriques ne reflétant guère la réalité. Les agriculteurs disposant des semences de ferme représentent un taux non négligeable et n'accordent aucune considération à tout ce qui se réalise autour d'eux par les structures de l'Etat.

Si l'on table à 30.000 q de semences traitées et sélectionnées la quantité livrée par la CCLS aux agriculteurs, cela se traduit par une superficie emblavée de l'ordre de 24.000 ha. Le reste, soit 76 à 80 mille hectares, est ensemencé à l'aide de semences de ferme quasiment non traitées et non sélectionnées.

Ce qui veut dire que les incidences sur la qualité du produit et du rendement sont conséquentes et ne nécessitent pas d'être commentées par les spécialistes du domaine pour les mettre en évidence à qui veut les con-



naître et les apprécier. Maintenant la seule source d'information, qui est crédible aux yeux du plan et de l'office des statistiques, est la CCLS à travers l'ensemble de ses structures wilayales. Les chiffres qu'elle présente en fin de campagne sont ceux qui définissent les stocks réels.

En tenant compte de l'hypothèse suivie plus haut, cela veut dire que les fellahs qui n'ont pas de relations effectives avec la CCLS vont laisser en stocks propres au plus 80 mille quintaux de semences de ferme de mauvaise qualité. Quelle stratégie peut-on mener avec cette tradition négative devenue

à la longue une mentalité dominante dans l'esprit des fellahs témouchentois ? Ces derniers ont-ils tort sur tous les plans ? Répondre hâtivement à cette question risque d'être imprudent et pourrait induire en erreur les uns comme les autres. Mais une chose est claire, le fellah croit au «melmousse», au palpable et au concret. Dans son esprit, vaut mieux avoir de la semence de ferme, même assez mal traitée, que d'attendre d'être approvisionné par la CCLS qui le plus souvent ne peut satisfaire la demande ou ne peut la fournir à temps en fonction des zones (précoces, semi-précoces et tardives).

Les locaux professionnels ne font pas recette

Les autorités de la wilaya de Aïn-Témouchent, chargées de ce qu'il est convenu d'appeler «le dossier des locaux à usage professionnel», sont quelque part mal à l'aise de voir peu de jeunes bénéficiaires entrer en activité depuis que les clés leur ont été cédées. Ce malaise, à peine affiché mais ressenti en profondeur, dérange et préoccupe davantage ceux appelés à fournir des statistiques aux parties qui les demandent et, entre autres, celles qui suivent de près ce volet d'insertion des jeunes.

Les autorités habilitées ont bien fait d'aller à la rencontre de ces jeunes pour connaître leur avis, discuter avec eux des contraintes rencontrées sur le terrain et trouver les solutions qui s'imposent. Les représentants des dispositifs ANSEJ, ANGEM, CNAC

et ANEM se sont réunis avec les jeunes au niveau des daïras. Ce contact direct, transparent et franc, apportera certainement des fruits car il était utile et nécessaire d'apporter des éclaircissements et des explications aux incompréhensions des uns et aux malentendus des autres. La rétention de l'information autour de ce dossier d'intérêt communautaire, social et économique dicte beaucoup de choses et laisse perplexe et inquiet l'observateur voulant apporter sa contribution à sa manière et selon son contentement. Pour faire la part des choses et intéresser l'opinion, on a joint M. Hamzaoui, directeur de la PME/PMI de la wilaya de Aïn-Témouchent, pour de plus amples informations. Selon lui, les contraintes formulées par les jeunes réunis ce mercredi à la bi-

bliothèque Malek Benabi sont des futilités qu'on peut dépasser. Comme l'ont fait ceux de l'Emir Abdelkader qui se sont pris en charge par leurs propres moyens et la volonté qu'ils affichent de vouloir dépasser des futilités faciles à régler à leur niveau.

A Aïn-Témouchent, environ 11% des locaux à usage professionnel distribués sont exploités. Cette information n'est pas la bienvenue et suscite des interrogations sérieuses. Selon d'autres sources d'information, les problèmes sont liés à la sécurité des locaux, à l'approvisionnement en eau potable, à la viabilisation, au vis-à-vis professionnel, au délai de remboursement et aux commodités. L'on apprend par ailleurs qu'un délai a été accordé aux jeunes hésitant à exploiter les locaux. **B. B.**

EMIR ABDELKADER

Le faux capitaine était contrebandier

Mohamed Bensafi

Les gendarmes d'Emir Abdelkader viennent de mettre fin aux agissements d'un homme de 38 ans (B.A résidant dans la commune de Tlemcen), qui se faisait passer pour un capitaine de l'ANP. Selon notre source, mis en cause s'est attribué cette fonction pour les fins de la contrebande et aussi de n'être jamais inquiété sur les divers barrages de con-

trôle. Ce jeudi, le faux officier de l'ANP a été arrêté vers 06h du matin sur la RN 35 (axe routier A/Témouchent-Tlemcen), alors qu'il conduisait une Peugeot 207 sur laquelle il transportait une quantité importante de spiritueux. Prié par un gendarme d'ouvrir le coffre arrière, il brandit «sa» carte militaire (fausse, bien sûr) se présentant comme étant un capitaine de l'armée nationale. Le gendarme ne se

priva point de vérifier de près la pièce d'identité et fit aussitôt la constatation d'une irrégularité.

Invité à les suivre à la brigade, qui se trouve à quelques pas, pour de plus amples vérifications, ce dernier finit par laisser tomber son masque et avoua que son jeu interdit a duré presque 02 années. B.A devra être présenté ce samedi devant le procureur près le tribunal de Béni-Saf.

SIDI BEL-ABBÈS

Après le BEM, la fête

M. Kadiri

Les très satisfaisants résultats des examens de passage en 1ère année moyenne ainsi que les bons résultats du BEM 2009 qui ont dépassé les 80 %, synonymes d'une très confortable deuxième place au niveau national acquise par la wilaya de Sidi Bel-Abbès après avoir présenté plus de 8.000 candidats contre moins de 3.000 signalés officiellement chez les voisins d'El-Bayadh, qui occupe la première place cette fois-ci après que Sidi Bel-Abbès l'ait atteint en 2008... Toutes ces considérations, au demeurant objectives et légitimes, ont dû amorcer un élan de liesse qui s'est concrétisé depuis la fin juin à ce jour et au-delà de la date du 5 Juillet 2009, par l'organisation d'une série de fêtes scolaires dans les paliers sus-cités en attendant les résultats du baccalauréat. Dans la wilaya profonde et en ville, et conformément aux orientations de la tutelle éducative, les écoles et collèges ont emboité le pas. A Sidi Bel-Abbès, le CEM Bensaad Djillali du nouveau quartier dit Bab Dhaya, l'entrepreneuse association des parents d'élèves et le collectif administratif et pédagogique ont tenu en cette fin de semaine d'observer une triple halte, d'abord celle d'honorer la totalité des élèves admis au BEM 2009, soit 79 (3 classes sur trois), car les résultats sont en nette ascension depuis 2005 à ce jour, et les tableaux et graphes exposés le démontraient aux parents et invités. Les trois meilleurs des trois niveaux, en d'autres termes les trois meilleurs de chaque division soit 51 élèves, vu qu'il y a 17 divisions, figureraient dans le lot des effectifs récompensés au même titre que la lauréate de l'établissement en ce BEM 2009, tous ravis du geste qui est une tradition établie en cet espace pédagogique qui s'est doté d'une médiathèque et d'un nouveau stade de Matéco au courant de cette année scolaire en atten-

dant d'autres acquisitions. La seconde considération a été la coïncidence fort heureuse de la commémoration du 47è anniversaire de la Fête de l'Indépendance où le combat séculaire et les sacrifices consentis ont été matérialisés par une exposition dans la bibliothèque rénovée débaptisée feu Nokbel Kheireddine, un élève de l'établissement en question décédé en 2005 après l'octroi de son BEM la même année.

Enfin, la troisième halte et qui aura été la plus hautement symbolique fut celle du devoir de mémoire évocatif à une dizaine d'enseignants de cadres du secteur de l'Education, décédés en cette année scolaire 2008/2009, qui demeurera très indélébile, indiquait le directeur de l'Education, Mr Kheddami R., qui a tenu à assister après la cérémonie du CEM la Kahina du centre-ville bel-abbessien. L'hommage fait aux collègues décédés, ravis à la fleur de l'âge emportés par la maladie ou morts accidentés, était émouvant en présence de la majorité des familles des regrettés, Mecheri (ex-professeur d'arabe) Dellal (surveillant général lycée Amarnas), l'ex-proviseur du technicum de Sfisef feu Derrar Abdenacer, l'ex-professeur de sport Assou Salem (CEM Azza et CEM Tayeb Brahim Cherifa), l'ex-professeur d'accueil a ainsi tenu à donner une petite leçon de solidarité agissante et d'esprit unitaire pour observer cette dite triple halte et c'est M.Djahed ex-proviseur qui, dans son allocution, a tenu à saluer les efforts entrepris en cet espace pédagogique malgré les détracteurs qui emportent avec eux les sales besognes et autres scories des coulisses. C'est pour cela que lorsqu'on évoque le nom d'un enseignant, d'un inspecteur, les commentaires usités sont compétence, intégrité, dévouement, moralité et les actes qui jalonnent une carrière.. Tout un chacun se reconnaîtra, avait conclu un vieux retraité qui évoque cela avec la sagesse voulue.

vice-président APW Mr Djahed M. président commission éducation du syndicat UNPEF ont, chacun, tenu à se recueillir avec les présents à la mémoire de tous les regrettés vu que ceux cités n'en sont qu'un indice. Par ailleurs, Lacarne Abbès and co ont procuré par le théâtre aux présents d'immenses joies. En effet, «le théâtre du dire», géré par le café littéraire du TRSBA théâtre régional, a répondu à l'appel des organisateurs (voir papier ci joint) en convoquant la nostalgie du vieux quartier autochtone de la Graba héroïque avec ses bardes, ses chioukhs artistes, ses héros, ses héroïnes de la Révolution armée... En somme, ce fut des moments chargés de souvenirs d'adolescence pour les uns, d'enfance pour les autres où le patrimoine local culturel fut revisité par cette entrée en grande pompe dans une enceinte éducative qui a tenu à honorer l'ex-président de l'APW, récemment sorti en retraite méritée, disait-on, de part sa fonction d'enseignant et de directeur de l'école primaire Habib Benassi sise à 100 mètres de l'académie. Il s'agit de Hadj Faraoun Belhadj, lui aussi a bénéficié de l'attention très entreprenante des initiateurs du conclave en question. Riche de ses qualités traditionnelles, le CEM d'accueil a ainsi tenu à donner une petite leçon de solidarité agissante et d'esprit unitaire pour observer cette dite triple halte et c'est M.Djahed ex-proviseur qui, dans son allocution, a tenu à saluer les efforts entrepris en cet espace pédagogique malgré les détracteurs qui emportent avec eux les sales besognes et autres scories des coulisses. C'est pour cela que lorsqu'on évoque le nom d'un enseignant, d'un inspecteur, les commentaires usités sont compétence, intégrité, dévouement, moralité et les actes qui jalonnent une carrière.. Tout un chacun se reconnaîtra, avait conclu un vieux retraité qui évoque cela avec la sagesse voulue.

ADRAR

4.500 logements pour les sinistrés



Bentouba Said

Le projet de réalisation de 4.500 logements, pour lequel une enveloppe budgétaire de 4,5 milliards dinars a été dégagée, est lancé depuis trois mois dans le cadre des dispositions prises par le gouvernement suite aux récentes intempéries survenues dans la daïra d'Aoulef, a-t-on appris du directeur de la Caisse nationale de logement, M. Benhorma Mustapha. Il s'agit au fait du plus grand projet dont la daïra d'Aoulef a bénéficié depuis l'Indépendance. Il est à noter que la réalisation de 700 logement a été confiée aux entrepreneurs de la région. Le res-

te sera pris en charge par les bénéficiaires eux-mêmes quant à la réalisation des logements. Un taux de réalisation de 30 % a été atteint grâce aux efforts des autorités locales et la Caisse nationale de logement (CNL) où des milliers dossiers sont traités chaque semaine. L'objectif tracé par les cadres de cette institution étatique est le relogement des sinistrés avant l'hiver, conformément aux directives du gouvernement. Le coût de logement financé par la Caisse nationale de logement est à 100 millions de centimes à Aoulef, une mesure exceptionnelle a été accordée aux sinistrés de la région d'Aoulef par le gouvernement sachant

que le seuil maximum d'aide du CNL est 70 millions de centimes. La viabilisation et les différents réseaux AEP, assainissement et électricité sont assurés par l'Etat. En ce qui concerne le paiement de location pour les trois derniers mois, celui-ci a été pris en charge par la Caisse nationale de logement et l'opération continuera jusqu'au relogement des sinistrés. Il est à noter que la daïra d'Aoulef a été déclarée zone sinistrée par le gouvernement suite aux fortes pluies qui ont frappé la région le mois de janvier dernier. Le bilan des dégâts matériels fait état de plus de 4.000 habitations endommagées par les fortes précipitations.

CHLEF

140 milliards de centimes pour l'abri de pêche

B. Otsmane

Une enveloppe de 140 milliards de centimes vient d'être consacrée par la direction des Travaux publics, pour la réalisation de l'abri de pêche de Sidi Abderrahmane, dans la daïra d'El-Marsa. Selon les responsables de ce projet, 70 postes d'emploi ont été créés à la suite du lancement des travaux qui ont débuté le 15 juin dernier. Les délais impartis à la réalisation de cette petite infrastructure portuaire sont de 18 mois. Conçu pour un premier temps à abriter 160 petites embarcations appartenant aux petits pêcheurs de la région, cet abri de pêche pourrait s'agrandir pour contenir davantage d'embarcations. A cet effet, nous avons appris qu'une étude de réévaluation du projet est en cours. A titre de rappel, la wilaya de Chlef compte 3 ports Ténès, Béni-Haoua et la Marsa (Ce dernier devrait être réceptionné en septembre prochain).

TÉNÈS

30 enfants circoncis

En cette période de fête et de vacances, beaucoup de familles procèdent à la circoncision de leur progéniture. Toutefois, si, pour les familles aisées, la cérémonie se déroule d'une manière grandiose, les enfants issus de parents pauvres ont toujours trouvé une main bienveillante pour oublier leurs conditions sociales et connaître la joie d'un tel évènement. En effet, 30 enfants originaires des communes d'Abou El-Hassan et Talassa ont été circoncis à l'hôpital Zighout Youcef, conformément à l'instruction ministérielle de la Santé qui fait obligation que l'acte de la circoncision se fasse dans un milieu hospitalier et par des chirurgiens. Il faut noter que ces enfants ont eu droit à des cadeaux et une petite somme d'argent.

B.Otsmane

SIDI KADA

15 personnes intoxiquées dans un mariage

Abid Djebbar

Pas moins de 15 personnes, des deux sexes, ont été affectées d'une intoxication alimentaire jeudi, dans un mariage, dans la commune de Sidi Kada relevant de la daïra de Tighennif. Les victimes de cette intoxication ont été évacuées au service d'urgence de l'hôpital de Tighennif, pour recevoir des soins intensifs et demeurent gardées en observation. L'enquête préliminaire a déterminé que la cause de cette intoxication repose sur l'état anormal de l'eau d'une citerne, apprend-on. La police judiciaire de Sidi Kada ainsi que le service d'hygiène sanitaire ont ouvert une enquête pour élucider les principales causes de cette intoxication. Le service médical du secteur de la Santé de Tighennif vient d'enregistrer le premier cas durant cette période caniculaire, indique-t-on.

MÉCHÉRIA

Haï En-Nasr respire mieux

M. S. Laradji

Il n'y a pas si longtemps, le quartier En-Nasr, à Méchéria, offrait au visiteur un visage hideux avec une voirie urbaine sévèrement dégradée, un réseau d'assainissement vétuste, l'éclairage public quasiment absent et pour boucler la boucle, aucune mesure de protection contre les eaux pluviales, qui envahissent les habitations chaque fois qu'un orage éclate, aussi éphémère soit-il. Aujourd'hui, le quartier En-Nasr s'est complètement débarrassé de son statut de «douar», une appellation sous laquelle il était plus connu à la faveur des programmes de mise à niveau des anciens quartier de la ville, initiés par la DUC de Naâma. En effet, ce quartier a été complètement «relooké» avec, en premier lieu, la rénovation des réseaux d'assainissement et d'AEP, le revêtement des chaussées en béton bitumeux, le renforcement de l'éclairage public et la remise en état des trottoirs avec la multiplication des avaloirs pour contenir les eaux de ruissellement. Aujourd'hui, notre quartier respire mieux, rétorque un citoyen, grâce au soutien des autorités locales et à leur tête MM le wali et le DUC, qui ont ouvert avec nous le dialogue et la concertation pour une meilleure prise en charge de nos besoins réels». Si l'Etat n'a pas lésiné sur les moyens pour répondre favorablement aux préoccupations des citoyens et leur garantir un cadre de vie plaisant, devait souligner Mr Larbi Boujerda, DUC de Naâma, c'est à eux maintenant de s'impliquer et de prouver leur civisme en préservant leurs acquis». Il y a lieu de signaler que les mêmes opérations inscrites pour le compte du quartier En-Nasr profitent également à d'autres quartiers et cités d'habitat collectif au niveau de la localité de Méchéria. Il s'agit a priori des quartiers Benbadis, Antar, Hadj Obid, les cités (OPGI) des 170 Logts et de l'habitat rural et dont les travaux sont en cours de réalisation.

Sidi Afif de Terny

Par Omar Dib

Suite et fin

Il professa à Murcie, ainsi qu'à Fès et à Tlemcen où il donna des cours à la Grande Mosquée sur la théologie scolastique. Ibn El Marāa forma un grand nombre de professeurs lesquels, à leur tour, se chargeront de transmettre l'héritage de Sidi Haloui aux générations suivantes.

- La continuité de ce troisième courant du Tasawwuf allait être brillamment assurée par Ibn Sab'in et ses disciples notamment Afif Din Tilimsāni.

- Manifestement, les spécialistes du Tasawwuf estiment qu'Ibn Sab'in est le maître le plus illustre de l'école dite de «l'unité absolue (al wahda el mutlaqā)» un maillon important entre le soufisme de l'Occident musulman et celui du Moyen-Orient. Fermons notre parenthèse !

- Abū Mohammed Abdellah Ben Ibrahim dit Ibn Sab'in est né en 1217 à Murcie. Ses ancêtres, les Banū Sab'in, étaient d'origine maghrébine de vieille souche. Il étudia la langue et la littérature arabes en Andalousie avant de se rendre à Sebta (Cuenta) où il finit d'entrer dans la Voie ! Ses audiences, ses écrits comme les cours qu'il dispensa montrèrent une sagesse dont le sens net et précis laissèrent une forte impression sur ses auditeurs.

- Sur la route qui le menait du Maghrib vers l'Orient, il s'arrêta à Bougie où il fit de nombreux adeptes grâce à l'étendue de son savoir et l'immensité de sa culture. Par l'élégance de son discours, la distinction de son style, partout où il vécut, les gens s'appliquaient à suivre sa conduite exemplaire et à respecter scrupuleusement ses recommandations dans la vie. Versé dans les sciences rationnelles, il eut pour maîtres les disciples de l'Imam Abū Ishāq Ben Dahāne el Aoussi (Ibn el Marāa) auquel il demeura fidèle ! Il visita les pays d'Islam pour habiter, à partir de 1251, quelque temps au Caire, puis finit par se fixer définitivement à la Mecque dès 1254. Il accomplira plusieurs fois le Hajj. Sa notoriété ne cessa de s'étendre. Le nombre de ses prosélytes devint très vite considérable.

- L'école d'Ibn Sab'in était une réalité en même titre que celle de Chaykh al Akbar Ibn Arabi. Son importance fut telle que l'Emir de la Mecque compta parmi ceux qui adoptèrent ses idées et adhèrent à sa doctrine !

- Au nombre des ouvrages qu'il écrivit nous retenons les titres suivants : Dardj - Safar - El Abūba al Yacubiya - El Qad - Al Ihata - El Feth al Mūchtaraq - ainsi que des correspondances ou épîtres sur différents thèmes et, bien évidemment, de nombreux poèmes. Les populations du Maghreb ont la réputation d'être diligents et prompts dans leur attachement au triomphe de la vérité, c'est-à-dire à la religion (selon un hadith du Prophète) ! Ibn Sab'in fut protégé de Dieu depuis sa plus jeune enfance ; à preuve, il publia son premier livre «Bud' al 'Arif» à l'âge de quinze ans ! Son audience parvint partout en terre d'Islam.

- C'était un être d'une grande rectitude morale, exemplaire dans la droiture et patient devant l'adversité. Ce champion de la foi défiait l'ordre établi quand celui-ci s'écartait de la loi divine. Homme de partage et d'amour, il ne connaissait ni animosité ni ressentiment contre ceux qui cherchaient à lui nuire et encore moins de la haine envers ceux qui lui voulaient du mal jusqu'à l'accabler de tous les maux !

- Il est mort à la Mecque en 1271, âgé nous dit-on de 54 ans ; il était au service des pauvres, des gens de Dieu ; généreux, il possédait de l'élévation et de la noblesse dans ses pensées. Ainsi, riche de l'héritage mohammadien qu'il reçut par la grâce de Dieu, il rejoignit la demeure éternelle le Jeudi 9 Choual de l'an 669 H. A son gendre, il laissa son savoir et ses qualités !

- Après la mort de son maître et beau-père, Ibn Sab'in, le chaykh Afif Din Tilimsāni finit de s'installer définitivement à Damas où il résidait déjà depuis 1262. (Précisons qu'afif rendit souvent visite à son maître dans la Ville bénie. Vraisemblablement, il ne devint son gendre que vers 1257).

- Assurément, ce qui fut admirable chez les soufis c'était ce refus d'approcher de près comme de loin les hommes du pouvoir ; et Tilimsāni ne contrevint jamais à cette règle. Cependant, il continuera de fréquenter les medersas proches du Tasawwuf, à participer parfois aux samaā, ces assemblées réservées à la lecture de poèmes mystiques ou au dikr !

- A la suite de la disparition de Qūnawi, en 1274, Afif Din se consacra exclusivement à diffuser la doctrine de l'école des Ittihādiyyūn par la publication de ses ouvrages philosophiques, ses pièces poétiques mystiques qui assurèrent sa célébrité, et par son prestige auprès des chaykh du soufisme ; il entretenait d'étroites et bonnes relations avec les personnalités éminentes du Tasawwuf ainsi



qu'avec les fuqahā les plus réputés de Syrie qui lui témoignaient bienveillance et respect. - A vrai dire, la mort d'Ibn Arabi, puis d'Ibn Sab'in suivie de celle de Qūnawi firent qu'afif Din Tilimsāni se trouva dans la situation de celui qui bénéficiait d'un legs spirituel de toute évidence lourd à assumer ! Ce fut pour cela qu'il sera - même après sa mort - la cible privilégiée des fuqahā et des polémistes obstinés qui persistaient à contredire, contre toute raison, par esprit d'opposition l'univers des soufis !

- Qui ne connaissait pas l'intransigeante aversion que «ces chasseurs de sorcières» avaient eue à l'égard d'Ibn Arabi, et les mots très durs que certains d'entre eux réservèrent à Afif Din Tilimsāni - notamment Taqi Eddin Abū el Abbās Ibn Taymiyya (né en 1263 mort en 1328 à Damas) ; quelques-uns parmi ceux-là, perdant toute retenue allèrent jusqu'à écrire que : «Afif Din restera de tous les Ittihādiyyūn le plus honni et le plus excessif dans son impiété !». Ce jugement passionné que portèrent Ibn Taymiyya et les fuqahā du Moyen-Orient sur les soufis de l'Occident musulman en général, résultait de tensions et de malentendus - plus, nous semble-t-il, - que d'une absence de rigueur et d'honnêteté intellectuelles ! Malheureusement, à lire ces poncifs des idées raides et immuables, nous retenons l'impression qu'ils furent - tout compte fait - «des apprentis inquisiteurs rêvant sans doute d'allumer, en place publique, des bûchers pour les chaykh soufis et des autodafés pour leurs ouvrages !».

- Au demeurant, les hommes de culture et de savoir du Maghreb ne manquèrent pas l'occasion de juger Ibn Taymiyya, chaykh Qūsi et lzz al Din, entre autres, à leur juste valeur. A cet effet, reproduisons, à titre d'illustration, quelques témoignages significatifs :

-- Mohammed Ben Ibrahim Ben Ahmed el Abdery, plus connu sous le nom d'El Abouly, est né le 11 avril 1282 à Tlemcen - mort le 5 janvier 1352 à Fès. Il avait suivi les leçons d'Abū l'Haçene Tenessy et de Abū Mūsa Ibn el Imam, il fut le maître d'Ibn Khaldoun et de Maqqary. C'était un imam incomparable ; voyageur infatigable, il visita l'Egypte, la Syrie, le Hidjaz et l'Irak «puis retourna dans sa ville natale où des étudiants de tous les pays vinrent suivre son enseignement»...

- Un jour qu'un savant de ses amis avait dit au maître avoir entendu à Damas Ibn Taymiyya déclamer des vers de sa composition, El Abouly, qui tenait à la main une baguette, s'écria :

-- Par Dieu, si j'avais connu cet Ibn Taymiyya je l'aurais frappé avec cette verge ! Et joignant le geste à la parole il leva et abaissa sa baguette !.

- Par ailleurs, Maqqary rapporte que lorsque les deux fils de l'Imam partirent en Orient en 1230, ils eurent de nombreuses rencontres avec les savants de ces contrées : - «Ils entendirent Hidjazi expliquer el Boukhary». Et Maqqary y ajouta : «J'ai moi-même écouté expliquer cet auteur par nos deux légistes... du reste, ils discutèrent à cette occasion avec Taqi Eddin Ibn Taymiyya et finirent par triompher de lui ; ce fut là l'une des causes de l'infortune de celui-ci ; il avait des opinions détestables !».

- De son côté, le voyageur Ibn Batouta, 1304 - 1377, racontait qu'Ibn Taymiyya discutait sur les différentes sciences mais qu'il avait, dans son cerveau, quelque chose de dérangé !.

- Vers la fin de sa vie, Afif Din Tilimsāni fut entouré de respect et d'admiration. Son audience

dans le milieu des Ittihādiyyūn était remarquable ; elle atteignit une grande réputation. Ses relations avec toutes les tendances du soufisme, notamment avec les Akbariens, furent excellentes. Ajoutés à cela, ses vertus, «son respect pour tout ce qui était respectable aux yeux d'Allah, l'extrême pureté de sa conscience ainsi que le soin qu'il prenait d'éviter tout ce qui peut offenser Dieu» augmentèrent sa gloire.

- En un mot, sa renommée fut brillante et méritée pour ses talents également et surtout pour ses écrits à la fois religieux, littéraires et poétiques. Il laissa un ensemble d'ouvrages autrement remarquables : un commentaire sur Manāzil al-Dā'irīn du chaykh al Harawī, ainsi qu'un imposant commentaire philosophique du Livre des stations (Charh Mawaqif al Niffari), récemment édité en Iran (Editions Mazūqi - Markaz Marhūsa, 1997) - Le chaykh Mohammed Ibn Abū el Djebbar al Niffari - Xème siècle - a marqué de son influence doctrinale Ibn Arbi et son école.

- Toutefois, Afif Din donna toute la mesure de son génie à travers sa poésie mystique. Son Diwan existerait en manuscrit dans plusieurs bibliothèques notamment à Berlin, au British Museum et à l'Escorial.

- Au reste, il suffirait de consulter le fameux Unwān d'Ibn Saïd el Maghribi (Commencé par un ancêtre de l'auteur en 1135, cet ouvrage, achevé 115 ans plus tard, fut écrit par cinq générations successives d'hommes de lettres) afin de mesurer la réputation de Afif Din Tilimsāni dans les milieux littéraires et la place qu'il continue de tenir depuis des siècles dans le gotha des poètes de langue arabe ! A titre d'illustration, voici de lui ces vers célèbres :

- «- Ils partient ! Hélas ! Que la vallée semble déserte depuis leur départ ! Que les rameaux, que les collines surtout sont tristes !» (Basit).

- De lui encore (khafif) :

- «- Parle-moi à nouveau de ma bien-aimée. A t'écouter, ma folle passion s'exalte au souvenir de ces perles éparpillées.

- Puis décris-moi cette mèche folle et longue, aussi noire que la nuit de l'amant abandonné !».

- (Unwān, d'Ibn Saïd el Maghribi, 1214-1286, - Texte arabe et traduction par Abdelkader Mahdad-Carbonnel, Alger, 1949).

- Il ne faudrait pas s'étonner de l'utilisation de certaines expressions habituellement réservées à glorifier - dans la poésie profane - l'amour et le vin par exemple ; ces termes, dans la poésie mystique, deviennent des formulations allusives de vin mystique et d'amour transmutés en prières.

- A l'instar de tous les grands poètes mystiques, tels Abū Madyan ou Abū Yāzid el Fizāzi de Tlemcen - ami et compagnon d'Ibn Arabi - Afif Din Tilimsāni «s'efforcera de placer la perfection dans une sorte de contemplation et d'extase qui élève l'homme, dès cette existence, à une union mystique avec Dieu».

- Pour les maîtres du Tasawwuf, «la poésie en tant qu'instrument adéquat pour transmettre certaines vérités essentielles constituée, à n'en point douter, un excellent outil pédagogique !».

- Sidi Afif avait pratiquement vécu le XIIIème siècle dans son intégralité ; il garda de sa jeunesse le souvenir des années consacrées aux études auprès des maîtres célèbres à Djamaā el Kebir de la grande métropole du Maghreb el Awsat. Ensuite, - parce que la recherche du savoir et le devoir religieux l'imposèrent à son esprit et à sa

conscience il entama sa formidable siyahā qui le conduira au Moyen-Orient. Il participa, dès lors, aux côtés des grands du Tasawwuf comme Ibn Arabi, Qūnawi ainsi qu'Ibn Sab'in à ce que les historiens ont appelé l'époque de Chaykh al Akbar ou le début d'une ère nouvelle, laquelle «voit apparaître les formulations théoriques et les institutions qui orienteront tous les développements ultérieurs de la mystique islamique jusqu'à nos jours».

- Ce fut, indubitablement, une période charnière au plan de l'histoire politique de la communauté des croyants tant en Occident qu'en Orient musulmans. (Nous reproduisons, en annexe, un tableau des événements importants de ce siècle).

- Toutefois, cette époque restera également - et ce ne fut pas un hasard - celle où s'effectua pour le soufisme «le passage de l'implicite à l'explicite en matière doctrinale et, sociologiquement, une mutation qui le conduira de l'informel au formel, de la fluidité à l'organisation».

- De là, les Turūq (ou confréries) vont naître pour finir par se développer «en codifiant, en règles et en méthodes, les pratiques dont seront héritières, par exemple, la poésie mystique et les oraisons» lesquelles resteront, à vrai dire, «l'expression de la dévotion communautaire au Prophète, que le salut soit sur Lui !».

- Oui, Afif Din Tilimsāni Bensliman Benali, le berbère de Terny où il est né en 1213, poète mystique, le moniste, un des chefs de file du Tasawwuf tendance Ittihādiyyūn, compte parmi les représentants les plus éminents du monde littéraire arabe. Il est mort en 1291.

- Le mausolée de Sidi Afif :

- La route reliant Terny à Mefrouch longe de temps à autre Oued Nachef ; le chemin, bien entretenu, bifurque à main droite pour finir par déboucher sur un vaste parking. Le voyageur qui arrive à Sidi Afif «eut aperçu de loin le mausolée du saint homme pointant les fatigues de ses toits, couverts de vieilles tuiles, sur le ciel au milieu des arbres, l'eut jugé une mosquée austère mais, en approchant, son avis se fut modifié : les lieux accueillants et tranquilles, respirent la quiétude et la sérénité simple des jours et des saisons ! ».

- Une source cristalline, vive et gaie, agrémente ce paysage rustique de fraîcheur bucolique ; la séguia traverse une cour plantée d'arbres au bout de laquelle une porte basse donne sur une pièce couverte de moquettes et de tapis. Ensuite, un étroit couloir s'ouvre sur un espace de prières et de recueillement. A notre gauche au milieu d'un réduit funéraire, aux murs aveugles, trône un cénotaphe recouvert d'un dais en velours vert, orné d'inscriptions religieuses brodées en fils d'or et d'argent !

- Lorsque le visiteur, accomplissant sa Ziara rituelle, passe un instant dans ces endroits privilégiés, il y découvre une nature pure et spontanée ; tout lui apparaît épanoui et inondé de clarté ! Et comme un bonheur nouveau finit d'envahir son cœur et son âme.

- De toute évidence, dans ce paisible mausolée édifié il y a des lustres par les gens du pays à la mémoire de l'un des leurs, l'histoire a donné rendez-vous à des événements extraordinaires qui traduisent la grâce qu'Allah a octroyé au Saint Ouali essalih qui réunissait toutes les qualités, Sidi Afif Din Tilimsāni, homme de savoir et de science sur lequel s'est étendue la Karama divine.

Annexe :

- Le début du XIIIème siècle annonce, en Occident musulman, l'effritement puis la fin de l'empire des Almohades édifié par «le brillant flambeau», le Mehdi Abdelmoumène Benali, le berbère de Tadjera.
- 1229 : Les Hafsidés rejettent l'obéissance aux Almohades et deviennent maîtres de l'Ifriqiya (l'actuelle Tunisie).
- 1235 : Fondation de l'empire Zianide ayant Tlemcen pour capitale.
- 1269 : Les Mérinides éliminent les Almohades de Marrakech.
- Au Moyen-Orient, la prise de Bagdad par les Mongols et l'effondrement du califat abbasside symbolisent l'aspect le plus dramatique de ce pan de l'histoire :
- 1243 : Les Mongols défont les Seljukides de Rūm et établissent leur domination en Anatolie.
- 1244 : Les Turcs libèrent Jérusalem : la 7ème croisade tente sans succès de la reprendre.
- 1248-50 : Les croisés de Louis IX s'emparent de Damiette ; leur roi fait prisonnier à Mansourah est libéré contre la restitution de Damiette.
- 1250 : Les Mameluks (esclaves) renversent la dynastie Ayyubide et s'emparent du pouvoir en Egypte.
- 1256-65 : Conquête de l'Iran par les Mongols.
- 1261 : Rétablissement de l'empire Byzantin à Constantinople.
- 1290 : Formation d'un royaume indépendant à l'ouest de l'Asie mineure par Osman 1er fondateur de la dynastie Ottomane.
- 1291 : Prise de St Jean d'Acre par les Mameluks. Fin de la présence des croisés européens en Palestine.

BLIDA

Vers l'utilisation de nouveaux câbles à haute tension



Tahar Mansour

Organisée conjointement par la Société algérienne solutions technologiques à l'industrie (STI) et la Société française Sibille Fameca Electric (SFE), une journée d'information théorique et pratique a été tenue avant-hier à l'école technique de la Sonelgaz de Blida, et a été réservée aux cadres et différents responsables nationaux des filiales Sonelgaz. Des câbles haute tension à isolation synthétique sont présentés comme donnant de meilleurs

résultats que les câbles utilisés jusque-là. A cet effet, un représentant de la société française, M. Jean Matray, explique les bienfaits de ce nouveau système de câblage «ces nouveaux câbles qui supportent entre 12 et 20.000 volts et peuvent aller jusqu'à 30.000 volts sont en ligne souterraine. Il est recommandé d'enterrer les lignes électriques et ceci pour plusieurs raisons. D'abord, au plan visuel, la nature est plus jolie sans lignes électriques aériennes, ensuite un câble enterré est moins dangereux surtout si nous nous rappelons les catas-

trophes, telles que celles de France où les arbres sont tombés sur les lignes aériennes». L'Algérie a ainsi l'intention d'utiliser ce nouveau genre de câbles à la place des lignes aériennes qui constituent une véritable toile d'araignée, avec tout ce que cela induit comme désagréments aussi bien pour la Sonelgaz, que pour ses clients ou pour les habitations construites à proximité des lignes électriques. D'ailleurs, ce serait la solution idéale contre les pertes d'énergie et les coupures que nous connaissons depuis belle lurette.

La formation professionnelle veut mieux faire

La DFEP de Blida, en partenariat avec l'Entreprise CEVICO, vient d'organiser une journée d'étude et d'information sur l'impact de l'évolution des métiers sur le développement local et ce, au centre de formation administrative de Blida. Parmi les objectifs assignés à cette journée, figure en premier lieu la sensibilisation des acteurs économiques quant à l'importance de l'évolution des métiers et son im-

pact sur le développement économique local. «Comme la carte de wilaya de la formation professionnelle est appelée à être actualisée par l'introduction de nouveaux métiers et la formation initiale ou de formation continue de leur personnel», a expliqué le chef de bureau chargé de la formation continue au niveau de la DFEP. Ceci permettra donc à la DFEP de prendre en charge les besoins de formation expri-

més par les différentes entreprises et de minimiser l'écart entre ces besoins et l'enseignement professionnel. Plusieurs opérateurs publics et privés étaient présents à cette journée, en plus de CEVICO qui est co-organisatrice, comme le CEIMI, l'INSIM, SIM, INERAG, SDC (ex-Sonelgaz) qui ont présenté leurs besoins en main-d'oeuvre spécialisée tout en prenant en compte les métiers émergents. T. M.

ALGER

Des projets de recherche algéro-tunisiens

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a organisé à la fin de la semaine écoulée, à Benaknoun, deux journées d'études consacrées à la relation bilatérale algéro-tunisienne dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique. Quarante-deux projets de coopération scientifique ont été étudiés du point de vue faisabilité et fiabilité, ceci pour dégager les fonds nécessaires et la signature des modalités de coopération. Plusieurs chercheurs représentant diverses universités des deux pays ont présenté des projets de recherches communs dans des do-

maines variés comme le traitement des eaux usées, le traitement de quelques polluants industriels récalcitrants, la contamination des écosystèmes marins, la photo et la bio-dégradation des pesticides phénylurés dans l'eau, dans le domaine de la santé, l'étude des bactéries pathogènes opportunistes, le froid solaire, la gestion des ressources en eau de bassins communs et bien d'autres domaines tout aussi intéressants les uns que les autres. D'après les responsables des ministères de l'Enseignement supérieur des deux pays, cette coopération est bénéfique pour tous puisqu'elle permet de mettre ensemble les

expériences, les découvertes, le savoir-faire des universitaires algériens et tunisiens, ce qui se traduira par une avancée remarquable dans les sciences technologiques dans un laps de temps relativement court. Outre cette coopération, il a été mis en place un programme de formation d'universitaires au sein des universités des deux pays voisins et ce, pour l'année 2009/2010. Enfin, plusieurs universités algériennes et tunisiennes ont signé des conventions pour l'échange d'enseignants de rang magistral, l'organisation de séminaires et de rencontres et la participation aux thèses dans l'une ou l'autre université. T. M.

GHARDAÏA

Attention au virage

Aïssa Hadj Daoud

L'entrée de la palmeraie de Gharđaia, à un point nommé «Virage de Baba-Oumoussa», est un danger permanent pour les riverains véhiculés ou motorisés. Aux abords immédiats de ce virage, les semi-remorques empruntent cet endroit, même en plein milieu de journée» par leur volume obstruant toute la visibilité du virage aux voitures. Quant aux autres automobilistes, en particulier les bus de transport public, venant

de Daïa, ils roulent à tombeau ouvert sans se soucier des petites voitures qui pointent du nez pour tenter timidement d'aborder le virage. Et c'est tant pis pour les accidents. Pourtant, dans un passé récent, il existait une interdiction aux gros camionnettes d'emprunter les voies menant au centre de la ville, entre 07 heures et 19 heures. Celle-ci permettait aux petits véhicules de tourisme d'emprunter ce tronçon particulièrement dangereux sans avoir à craindre d'être pris en

sandwich par des poids lourds et par certains conducteurs qui s'imaginent être sur une autoroute, ou encore par des transporteurs publics d'une insoutenable légèreté - oblige -. Compte tenu du nombre d'accidents survenus au niveau de ce virage, un peu de bon sens aurait voulu que des barrages de la gendarmerie soient dressés à cet endroit très précis, afin d'éviter ces accidents, et obligerait les automobilistes à rouler doucement. La vie des personnes en dépend.

BÉJAÏA

Cheikh El-Haddad et son fils Aziz réinhumés

Les restes mortels du Cheikh El-Haddad, artisan de l'insurrection populaire de 1871, et de son fils Cheikh El-Aziz dont les dépouilles reposaient à Constantine, ont été réinhumés vendredi dans leur village natal de Seddouk Oufella, à l'issue d'une cérémonie religieuse et d'un hommage poignant.

Des milliers de personnes ont assisté à cette cérémonie, rehaussée par la présence du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, M. Said Abadou, du représentant du président de la République, le secrétaire général de la Présidence, M. Habba El Okbi, du président du Haut Conseil islamique, Cheikh Bouamrane, et du président de l'Association nationale des Zaouïas.

Enveloppés dans l'emblème national, les cer-

cueils ont été transportés par des détachements de la Protection civile puis inhumés dans un mausolée, construit en hommage à leur mémoire.

Un troisième cercueil, dédié au Cheikh M'Hamed, second fils de Cheikh El-Haddad, également figure de proue du soulèvement populaire de 1871, dont le corps n'a jamais été retrouvé, a été symboliquement dressé à l'occasion et mis en caveau aux côtés des deux autres tombes. Cette cérémonie a été célébrée en réponse au vœu du Cheikh El-Haddad, qui, avant sa mort, a légué une recommandation en sept vœux dont celui de se voir enterrer auprès des siens et de ses aïeux.

Dans un message lu en son nom par le Secrétaire général de la présidence de la République, M. Habba El Okbi, le président de la République a

tenu à lui rendre un hommage appuyé, soulignant son attachement pour «l'indépendance et la liberté». «Tes sacrifices n'ont pas été vains. Après toi des colonnes de combattants ont repris le flambeau», a-t-il souligné.

Pour sa part, M. Said Abadou a estimé que le soulèvement de Cheikh El-Haddad a pris, en raison de sa jonction avec le soulèvement d'El-Mokrani, un mois plutôt, et de son impact sur les populations, «l'allure d'une révolution globale». Cheikh El-Haddad est mort en 1873 à la prison du Coud'iat à Constantine, deux ans après le début de l'insurrection. En raison de son érudition et de son action dans la Daawa, et son engagement armé, il reste pour beaucoup l'incarnation des idéaux de liberté et de lumière de l'esprit.

MÉDÉA

Les scouts français en visite

Une délégation des scouts de France séjourne du 3 jusqu'au 23 juillet dans la wilaya de Médéa? où elle devra animer plusieurs rencontres et superviser diverses activités à caractère environnemental. Ce séjour s'inscrit, selon le commissaire des scouts musulmans algériens (SMA) de la wilaya de Médéa, Fodhil Safar Bouni, dans le cadre de la mise en oeuvre du contrat de partenariat entre les SMA et les Scouts de France. L'activité de cette délégation, composée de trois compagnons, a pour objectif, d'après Safar Bouni, le renforcement des relations bila-

terales entre les deux associations et la promotion des échanges entre les scouts des deux rives de la Méditerranée.

Le programme d'activité, mis sur pied par la section «El-Fidha» des SMA de Médéa, comprend des rencontres débats portant sur des thèmes relatifs à la protection de l'environnement, ainsi que des actions de sensibilisation et d'information de proximité en direction des populations locales et des opérations de bénévolat, précise ce responsable des SMA de Médéa.

La délégation des scouts de France animera, au cours de son sé-

jour, des cycles d'information et d'initiation sur le traitement des déchets domestiques et solides, des eaux usées et aux techniques d'aménagement des espaces verts au profit des jeunes scouts des localités de Tablat, Si-Mahdjoub et Ouamri. Par ailleurs, des actions de sensibilisation sur la protection de l'environnement et la préservation du milieu seront organisées conjointement par les SMA et les représentants des scouts de France au niveau de la commune d'El-Hamdania et de Benchicao, a ajouté le commissaire des SMA de la wilaya de Médéa.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

12 rajab 1430

El Fedjr
03h44Dohr
12h52Assar
16h44Maghreb
20h13Icha
21h53

JIJEL

Plain-pied dans la saison estivale

Un spectacle riche en couleurs et en sonorités a marqué, jeudi soir au port de Boudis à Jijel, l'ouverture officielle de la saison touristique dans cette région de l'Est algérien, connue pour ses plages propres et sa célèbre corniche.

La soirée a été rehaussée par la présence du secrétaire d'Etat auprès du chef du Gouvernement, chargé de la Communication, M. Azzedine Mihoubi, qui avait auparavant visité plusieurs sites et réalisations à caractère touristique dans la région. Pour la cinquième année consécutive, l'enceinte portuaire s'est muée en lieu de spectacle baigné par l'odeur iodée de la mer et parcourue d'une légère brise marine. Les artistes Benzina, Bekakchi Khier, Ahmed Rouikha, la troupe de danses folkloriques de Béni-Yenni (Tizi Ouzou) et la formation «Angham Kortoba» se sont relayées sur la scène pour agrémenter cette soirée de variétés.

En prise avec la saison estivale depuis début juin dernier, Jijel et ses environs ont connu les premiers «rushs» de visiteurs et d'estivants venus découvrir les splendeurs de la Corniche. D'ouest en est, plus exactement de la paisible localité côtière de Ziam Mansouriah jusqu'à Oued Z'hor, à la limite de la wilaya de Skikda, l'on a dénombré plus de six cent mille (600.000) estivants, selon un décompte de la Protection civile. Ce chiffre est appelé à augmenter au fil des jours, notamment au mois de juillet et jusqu'à la mi-août, c'est-à-dire avant l'arrivée du mois de Ramadan, a-t-on encore souligné.

Vingt-trois plages sont ouvertes et autorisées à la baignade sur un littoral de 120 km, soit le dixième de la bande côtière du pays. Peu touchées par la pollution, ces portions du littoral ne cessent d'attirer chaque été des estivants venus de divers horizons.

En visite récemment dans la région, pour la première fois, l'ambassadeur du Canada à Alger, subjugué par le charme de la Corniche jijelienne, avait déclaré avoir eu «le souffle coupé» à peine le pied à terre à Jijel.

Selon la direction du Tourisme, la wilaya dispose d'une capacité d'accueil de deux mille lits et une vingtaine de campings. Celui de Ziam Mansouriah qui a reçu la visite du secrétaire d'Etat à la communication, jeudi, constitue un modèle de camping familial. Son gérant a indiqué que toutes les commodités et notamment la sécurité sont offertes à la clientèle qu'il reçoit d'un peu partout.

Ce camping, implanté au lieu-



dit «El-Oueldja», à un jet de pierre d'une plage propre, dispose d'une centaine de lits aménagés dans des tentes. D'autres commodités nécessaires (eau, infirmerie, points d'approvisionnement en produits de première nécessité) existent à même les lieux et contribuent à offrir un séjour agréable aux estivants. L'un d'eux, approché par l'APS, a fait part de sa satisfaction de se trouver dans ce «camping sécurisé et où il fait bon vivre et où les enfants sont très heureux». La route nationale n° 43 qui relie Jijel à Béjaïa est, en ce début de juillet, prise d'assaut par les automobilistes circulant dans les deux sens. Sur les abords et dans les parkings aménagés, de nombreux véhicules de tourisme et de voyageurs ont fait escale, pour la bonne raison que leurs occupants ont leurs pieds dans l'eau. L'aménagement de cette route, ces dernières années, a ajouté du charme à la côte du Saphir, d'autant plus que les espèces végétales et autres palmiers jalonnant l'axe et que l'on croyait rasés par les bulldozers, ont reparu de plus belle. Rien n'a été omis avec la mise à niveau de cet axe routier où la circulation est devenue plus fluide dans les deux sens. Des aires de repos, également aménagées, trouvent des occupants, attablés en train de «casser la croûte» ou siroter un café, face au paysage marin. La mise en service du tunnel de 630 mètres linéaires et d'un pont de 134 m de long ont donné une di-

mension encore plus touristique à la Corniche, à la grande satisfaction des routiers.

A Jijel, il y a inévitablement des sites que le visiteur ne peut éviter. A tout seigneur, tout honneur, les légendaires «grottes merveilleuses» de Ziam Mansouriah constituent encore et toujours un «clou» dans la région. Cette caverne, dont la découverte remonte à 1917, reste encore naturellement climatisée avec ses stalagmites et ses stalactites, offrant de curieuses figures et formes géométriques.

Les grottes de «Ghar el Baz», nouvellement aménagées, sont aussi un autre site qui attire moult visiteurs nationaux et étrangers, tandis que le parc animalier de Kissir, considéré comme une «cerise sur le gâteau», est constamment «assailli» par les visiteurs, notamment des familles et des groupes d'écoliers qui viennent y faire connaissance avec des espèces faunistiques et floristiques. La toute nouvelle naissance est celle de «Lina» une zèbre Chapman femelle, qui a vu le jour il y a à peine une dizaine de jours, a-t-on appris de la direction du parc.

Cet espace, qui connaît actuellement des travaux de réalisation de nouveaux enclos et de bassins aquatiques, vit au rythme de la saison estivale. L'on y trouve des objets d'artisanat exposés à la vente et d'autres objets souvenirs de la région. L'aquarium du parc où vivent plusieurs espèces de poissons constitue aussi un attrait de visiteurs qui y font un détour.

MILA

Les fontaines publiques reviennent

B. Boussehla

Dans le cadre de son programme d'action pour les vacances d'été 2009, les oeuvres sociales de l'Education ont prévu un camp familial à Jijel. Ainsi, les familles des travailleurs de l'Education vont profiter durant trois sessions de cette offre avantageuse. Dans le même chapitre, des séjours à l'étranger sont proposés également aux familles vers sept desti-

nations (Syrie, Maroc, Egypte, Turquie, Malaisie et Tunisie). Cette initiative louable vient à point nommé sachant que l'autorisation d'organiser des centres de vacances dans les établissements scolaires vient d'être supprimée suite à une décision gouvernementale.

Par ailleurs, le barrage de Béni-Haroun entouré d'une étendue végétale constitue un site très prisé notamment pour les familles. Cependant, cette destination a

besoin de structures d'accompagnement pour en faire un site touristique. Sur un autre plan, c'est avec beaucoup de plaisir que nous constatons que les piétons, à travers les principaux boulevards de la ville de Mila, n'auront plus à se soucier pour éteindre leur soif. En effet, des fontaines, construites par la municipalité, sont mises en service. Une bonne initiative qui mérite d'être généralisée à travers les communes.

ANNABA

L'emploi par les chiffres

Quelque 5.307 contrats d'emploi ont été octroyés à Annaba, au cours du 1er semestre 2009, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle dans les secteurs de l'économie et dans l'administration, a indiqué le directeur de l'Emploi de la wilaya d'Annaba. Le responsable a souligné que le secteur économique a offert la «plus importante part» de ces contrats d'insertion professionnelle, avec 4.190 emplois à des diplômés des universités et des établissements de la formation professionnelle.

En outre, les demandeurs issus de la commune d'Annaba ont bénéficié à eux seuls, de 2.411 contrats, répartis au sein des entreprises économiques publiques et privées, implantées dans les zones industrielles importantes d'El-Ha-

djar, de Sidi Ammar, de Berrahal et de Pont Bouchet, ainsi qu'au sein des entreprises implantées dans la commune d'El-Bouni.

Le secteur de l'administration a été le premier à offrir des postes dans le cadre de ce dispositif, avec 1.117 contrats offerts à des jeunes diplômés, placés au sein des collectivités locales, et des secteurs du commerce, des impôts et des services. Concernant la formation et l'insertion professionnelle, «15 contrats signés au profit de jeunes ont permis leur placement au sein d'ateliers d'artisans activant dans la wilaya d'Annaba», a souligné le responsable, ajoutant que ce dispositif «continue d'intéresser de nombreux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle».

OUARGLA

Les gardes communaux en formation

La 10ème session de formation d'éléments de la garde communale organisée au profit de 105 stagiaires représentant 18 wilayas a été clôturée au Centre national de la formation des personnels des collectivités locales (CNFPCL) d'Ouargla.

A cette occasion, une cérémonie a été organisée, jeudi soir, au siège du CNFPCL en l'honneur des éléments stagiaires en présence du directeur central de la formation à la Direction générale de la Garde communale, des autorités locales et du directeur de l'Université de la formation continue (UFC) d'Ouargla.

Composée d'éléments et de responsables de cantonnements de la garde communale, cette promotion est la troisième du genre au niveau national après celles ayant bénéficié de cycles de formation à Oran et Béchar, a indiqué le directeur central de la Formation, M. Yekhfoulma El-Hadi. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre des programmes de formation élaborés par la direction générale de la

Garde communale au profit des agents de ce corps en prévision de nouvelles missions, a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur de l'UFC, M. Dada Moussa Belkhir, a indiqué que cette session de deux mois a permis aux stagiaires de bénéficier de techniques et de cours théoriques dans les domaines de la communication, de l'informatique, du Greffe et sur les missions dévolues à la garde communale. Depuis le début de ces sessions de formation en 1999, le CNFPCL d'Ouargla a formé près de 1.035 éléments de la garde communale venus des plusieurs wilayas du pays, a indiqué le directeur du centre M. Hamza Ben Sassi.

Des enseignants de l'UFC d'Ouargla ont été chargés de la formation des éléments de la garde communale dont le niveau d'études oscille entre le moyen, le secondaire et l'universitaire, a-t-il ajouté.

La cérémonie a été marquée par une remise de diplômes et de prix d'encouragement au profit des dix meilleurs stagiaires.

BATNA

Plus de 80 accidents de la route en juin

Quatorze personnes ont trouvé la mort et 120 autres blessées dans 84 accidents de la circulation, survenus durant le mois de juin sur le réseau routier de la wilaya de Batna, ont indiqué jeudi les services de la Protection civile.

Le chef du service des statistiques de ce corps a précisé que la majorité des accidents ont eu lieu sur la route nationale n°28 reliant les villes de Batna et de Barika. Six morts et 22 blessés, dont plusieurs gravement atteints, y ont été déplorés le mois dernier.

Du nouveau à l'université

L'Institut national pour la prévention et la sécurité industrielle de l'Université «Hadj Lakhdar» de Batna a été promu, jeudi, au rang de «pôle d'excellence nationale», a indiqué son directeur.

A partir de la prochaine rentrée universitaire, ce centre, unique en Algérie de par ses attributions, sera accessible uniquement aux bacheliers inscrits dans la filière scientifique et détenteurs «d'excellentes moyennes», a indiqué M. Nouredine Bourmada.

10 cas de morsures de scorpion

Le service de prévention de l'hôpital de Bouzina (sud de la wilaya de Batna) a enregistré 10 cas de morsures de scorpion durant le deuxième trimestre de l'année en cours, a indiqué jeudi, le responsable du service de la santé et de la prévention.

Neuf cas, sur les dix évacués vers l'hôpital de Bouzina, ont été traités sur place à l'exception d'une seule personne dont la blessure a nécessité l'intervention des services du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna.

Interrogations sur le projet de 700 logements participatifs

A. Mallem

Le projet des 700 logements participatifs suscite des controverses et fait couler beaucoup de salive au sein des travailleurs de l'Education, dans la wilaya de Constantine. Interpellé dernièrement par ces derniers, M. Boulemdais, secrétaire de wilaya de la Fédération nationale des travailleurs de l'Education (FNTE), avait évoqué brièvement le problème, laissant les souscripteurs sur leur faim alors que ces derniers, face à leur inquiétude grandissante, se plaignent et «dénouent ce syndicaliste et le promoteur actuel, tout en affirmant, entre autres, que le terrain d'assiette des logements construits à la nouvelle ville Ali Mendjeli était la propriété du secteur de l'Education. La perspective d'une prochaine livraison des logements de ce projet, pratiquement achevé, a fait monter la fièvre chez les souscripteurs qui n'écartent plus l'éventualité d'une radicalisation de leur mouvement à la prochaine rentrée.

Interrogé à ce propos, M. Boulemdais a dérogé toute responsabilité de son organisme «dont le rôle, assure-t-il, s'était limité uniquement à servir d'intermédiaire entre les souscripteurs et la commission nationale des oeuvres sociales de la FNTE qui avait initié ce projet en 2005, dans le cadre d'un programme national au profit des travailleurs du secteur et retenu Constantine comme wilaya-pilote pour son exécution. Si blocage il y a, affirme notre interlocuteur, il ne se situe pas à notre niveau mais à celui de la commission nationale des oeuvres sociales. La commission nationale, dit-il, avait, dans un premier temps, signé un contrat avec un promoteur tébessi, puis l'avait résilié au profit d'un promoteur constantinois. Le logement participatif, objet du programme, a été évalué à 164 millions de centimes et

le montage financier était constitué par diverses contributions provenant du FNPOS, les oeuvres sociales de la FNTE, la CNL, le souscripteur y contribuant uniquement pour environ 26 millions de centimes». Tous jours selon lui, «le projet est mené par le promoteur qui en a été chargé par la wilaya, et toutes les listes des souscripteurs ont été déposées à son niveau. J'étais présent avec le promoteur lorsque les listes ont été remises à la commission nationale des oeuvres sociales de la FNTE, affirme-t-il, mais cet organisme n'a pas voulu signer de convention avec le nouveau promoteur et ont fini par nous retourner les dossiers prétextant que la FNTE ne s'occupe plus de logement. Je me demande alors pourquoi je suis pointé du doigt par ces souscripteurs qui s'agitent et font beaucoup de bruit autour de cette affaire». Les travaux sont achevés aujourd'hui à hauteur de 98 %, nous a assuré, le promoteur Nasri qui dit avoir pris à son compte le financement du projet, «qui n'est plus un projet sectoriel, précise-t-il, mais un projet d'intérêt général où, chaque citoyen peut y souscrire, pourvu qu'il satisfasse aux conditions requises». Au sujet du terrain d'assiette, M. Nasri a garanti que celui-ci lui appartient de plein droit.

Reste que pour les travailleurs de l'Education, la perspective d'entrer en possession d'un logement figurant dans ce projet, suivant les avantages accordés auparavant, s'éloigne de plus en plus. La solution se trouverait entre les mains de la commission des oeuvres sociales de la FNTE qui doit revenir sur sa position et signer la convention avec le promoteur «C'est le seul moyen possible, estime à la fin M. Boulemdais». A noter enfin que les tentatives, pour contacter les oeuvres sociales de la FNTE à Alger pour leur version, ont été vaines, personne ne répondant au téléphone.

Alerte à la mineuse de tomate

A. El Abci

La mineuse de tomate ou TUTA ABSOLUTA, parasite redoutable et ravageur qui a déjà détruit près de 80 % des plantations de tomate dans plusieurs wilayas de l'Est, a fini par envahir la région de Constantine, préservée jusque-là.

Cette maladie a été détectée ces derniers jours au niveau de 28 serres sur les 30 consacrées à cette culture à travers la wilaya et ce, malgré la mise en place d'un dispositif préventif, visant à empêcher son entrée à partir des régions infestées. «Cette grave maladie est la cause probable de l'envolée des prix de ce légume sur les marchés, dont le kilo est passé de 20 à 60 et 80 dinars, conséquence d'une rareté du produit qui s'installe», selon les dires des spécialistes de ces questions.

Selon l'inspecteur phytosanitaire à la DSA locale, Ali Bendjoudi, qui a décelé le début de cette contamination dans les serres en question, et qui continue d'ailleurs sa prospection sur les superficies de plants de tomate dans les champs, «c'est depuis avril dernier que la menace de la mineuse de tomate planait. Elle s'est déclarée dans les wilayas limitrophes à l'instar de Jijel, Skikda, Annaba, et même à El-Tarf, Biskra, M'sila, Mila et Guelma, qui ont enregistré d'importants dégâts et dont les agriculteurs ont subi d'énormes pertes.» Et l'inspecteur de

poursuivre «le parasite aussitôt déclaré nécessite une mise en quarantaine des champs infestés. Mais, maintenant qu'il est là, la lutte devient obligatoire». Et de préciser, «il existe deux genres de lutte pour y faire face, la première est de nature chimique peu coûteuse, mais qu'il y a lieu cependant d'éviter et ce, en considération du danger qu'elle peut comporter pour le consommateur. En effet, des résidus de produits chimiques peuvent subsister dans la tomate, dont c'est la période des cueillettes et les enlèvements se font quotidiennement. Alors que la seconde, coûtant plus cher, dite biologique, est préconisée pour ses qualités de préservation à la fois de l'environnement et de la santé du consommateur. «Elle réside en un «piégeage sexuel» du parasite, dont la femelle émet une odeur attractive pour le mâle qu'il s'agit de faire venir vers des capsules placées dans une cage pleine de glue et dégageant une odeur identique mais artificielle pour le capturer, et empêcher ainsi l'accouplement et court-circuiter ainsi le cycle de reproduction, sans risque pour les citoyens et sans pollution pour l'environnement», explique notre vis-à-vis. Et de noter que «ses services phytosanitaires disposent actuellement d'un stock de pas moins de 60 de ces fameuses capsules, dont la distribution gratuite aux maraichers se fera à partir de la semaine prochaine».

Neuf compteurs électriques incendiés

Trois jours à peine après l'incendie qui a détruit 18 compteurs électriques à la cité Hricha de Ain Smara, un autre incendie s'est déclaré dans l'après-midi du vendredi, où 09 autres compteurs d'électricité, placés dans une cage d'escalier dans un immeuble situé à la cité des 1.013 Logements à El-Khroub, ont été ravagés par un incendie qui a, en outre, dévoré l'armoire en bois qui abritait ces compteurs. Les pompiers et les techniciens de la Sonelgaz se sont déplacés sur les lieux. Cette entreprise, questionnée sur l'origine de ces incendies, déclare par le biais de sa cellule de communication «que le feu s'est déclaré à la suite d'un court-circuit provoqué par des écoulements d'eau, versés par des ménagères qui procédaient à des nettoyages à grande eau».

Deux blessés dans une collision

Un spectaculaire accident de la circulation, qui a provoqué des blessures à deux personnes, s'est produit tôt dans la matinée de vendredi. Ce sont un camion et une voiture légère qui se sont télescopés au niveau d'un carrefour de la route nationale N°20, qui donne accès à la ville de Ain Abid. Outre le conducteur du véhicule léger, un piéton qui circulait sur le bord de la chaussée a été heurté par la voiture, qui a été d'ailleurs complètement endommagée. Les deux victimes, après avoir reçu les premiers soins, ont été évacuées vers la polyclinique de la ville de Ain Abid. La brigade de gendarmerie locale, également alertée, s'est rendue sur les lieux pour enquêter.

Fête de l'indépendance et de la jeunesse

La Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, pour la wilaya de Constantine, sera célébrée cette année dans les villes de Ain Abid et Ibn Badis, annonce un communiqué de la wilaya de Constantine. Après la prière de la Fatiha au cimetière des Chouhada, le cortège officiel se rendra directement à Ain Abid pour l'inauguration de travaux de réfection de la route qui relie Kehalcha à Sehada.

Le chantier d'adduction de gaz de ville et celui de la construction de logements sociaux seront également visités par la délégation. Les autorités se rendront ensuite sur le site du nouveau marché de la ferraille, qui a été dernièrement déplacé depuis Guettar El-Aich.

Un dos-d'âne non signalé

Les automobilistes qui ont eu à circuler sur la double voie express, entre Zouaghi et le centre-ville, n'ont cessé de se plaindre d'un dos-d'âne non signalé. En effet, disent-ils, c'est un obstacle qui n'est signalé par aucune plaque, sauf peut-être celle qui existe des dizaines de mètres après lui.

Alors, l'automobiliste non prévenu heurte le dos-d'âne, d'où un risque réel d'accident».

A. C.

El-Khroub

Trois cas de leishmaniose déclarés

A. Zerzouri

Trois jeunes hommes atteints de leishmaniose cutanée sont, actuellement, sous les soins médicaux dans l'hôpital d'El-Khroub», a-t-on appris hier, de sources médicales. «Et, si l'un d'entre eux, dont l'état de santé est jugé hors de danger, a déjà quitté l'établissement, les deux autres patients sont gardés dans l'établissement hospitalier, et une enquête épidémiologique a été déclenchée par les services concernés dans l'entourage immédiat des malades, pour parer à toute contagion d'une part, et d'autre part, déterminer l'origine de cette affection», nous a-t-on assuré.

Sur ce registre de l'origine du mal, nos interlocuteurs soupçonnent les piqûres d'insectes (particulièrement le phlébotome de Biskra). Et, en parlant d'insectes, «plutôt d'invasion de moustiques», on ne manquera pas de signaler «l'absence d'hygiène qui prévaut actuellement dans la commune d'El-Khroub, et dont les effets négatifs ont fini par balayer d'un coup le slogan de «ville de santé», pour le remplacer par un autre qui lui sied bien par les temps qui courent, celui en l'occurrence de ville à haut risque de maladies contagieuses, notamment en cette période caniculaire».

D'emblée, et à l'unanimité les habitants de la commune d'El-Khroub dénoncent «le règne de malpropreté» à travers tous les quartiers, où les ordures ménagères s'amoncellent dans chaque coin, créant un environnement favorable à la propagation de rats, et à la transmission de diverses

maladies». De nombreuses doléances ont été adressées à la municipalité, à travers lesquelles les citoyens réclament «une sérieuse prise en charge du volet assainissement et hygiène de la cité, en soulevant le problème du ramassage des ordures ménagères, qui ne se fait plus régulièrement, parfois le passage du camion à benne accuse un retard de trois à quatre jours (!), laissant s'accumuler le tas d'ordures, d'où se dégage les odeurs nauséabondes, et où prolifèrent les rats, menaçant la santé publique». L'exemple d'un chien en décomposition avancé, pourrissant depuis deux jours dans une niche d'ordures ménagères de cette population citée des 900 logements, sans que les services concernés ne daignent procéder à son enlèvement, et au traitement à la chaux de l'endroit en question, est un cas édifiant (que nous avons pu constater de visu en compagnie de résidents de la cité) sur le laisser-aller en matière d'hygiène et d'assainissement. L'inquiétude monte au sein des habitants, «qui ne voient pas arriver un changement vers le mieux, d'autant que la saison des grandes chaleurs s'installe à peine, et un mois de Ramadan qui pointe du nez, avec tout ce que cela véhicule comme multiplications des efforts pour venir à bout des ordures ménagères générées par une forte consommation, craignant ainsi sérieusement pour la santé de leurs enfants». Interrogés sur cette déplorable situation, les élus locaux ne trouveront pas d'autre réponse que celle de nous dire que plusieurs camions de ramassage des ordures ménagères sont... en panne !

13 et 7 ans de prison pour les agresseurs Ils ciblaient les chauffeurs de taxi

Après avoir écopé de 15 et 9 ans de réclusion criminelle lors d'un premier procès tenu l'année écoulée, les deux accusés jugés hier, une deuxième fois, après la cassation par la cour suprême du précédent verdict, ont vu leurs peines allégées pour chacun d'entre eux de deux ans, alors que l'avocat général avait requis contre eux 20 ans de réclusion criminelle. Les deux accusés, âgés à peine de la vingtaine, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation «d'association de malfaiteurs, vols multiples avec violence et sous la menace». Les charges retenues contre eux se sont déroulées dans la ville de Constantine au mois de janvier de l'année 2007... Quant aux victimes de leurs méfaits, ils sont ciblés dans le milieu des chauffeurs de taxi. Trois d'entre eux ont été ainsi victimes d'agressions, avant l'arrestation des mis en cause par les éléments de la Gendarmerie nationale. Le procédé suivi par les accusés était simple, ils prenaient place dans le véhicule, indiquaient au conducteur leur destination, et lui tombaient dessus à la première occasion, pour lui soutirer l'ar-

gent en sa possession, avant de s'enfuir avec le véhicule de la victime. Sur leur tableau de chasse figure le vol de trois voitures de marques Chevrolet, Peugeot 406 et une Renault 21, dont les propriétaires ont été menacés, malmenés, et leurs bourses subtilisées.

Malgré des témoignages accablants, les avocats de la défense tenteront dans leur plaidoyer (ainsi que les deux accusés à travers leurs déclarations) de disculper leurs mandants de certaines charges, comme le fait d'affirmer qu'ils se sont rencontrés par pur hasard, et qu'aucune planification des agressions n'a été élaborée entre eux avant les agressions et ce, afin de faire tomber le chef d'inculpation «d'association de malfaiteurs», ou encore reconnaître leur culpabilité dans une seule affaire et nier toute autre participation dans les vols et agressions figurant parmi les griefs retenus contre eux. Mais, au bout de ses délibérations, le tribunal criminel les jugera coupables de toutes les charges retenues contre eux, et les condamnera à 13 et 7 ans de réclusion criminelle.

A. Z.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Boudene Saliha, 30 ans, CHU.

Lemgoud Khamsa, 34 ans, CHU.

Boubidi Lyes, 37 ans, CHU.

Bouladjine Messaouda, 69 ans, CHU.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

12 rajab 1430			
El Fedjr 03h32	Dohr 12h38	Maghreb 16h29	Icha 21h37



APARTEMENTS

■ Location Appt 4 pièces, cuisines, 1er étage avec une terrasse, uniquement pour bureaux ou fonction libérale - Appeler au N° 0772.52.44.98 de 13 h 00 à 15 h 00 et de 20 h 30 à 23 h 00 - 25.000 DA

■ A louer Appart F3, S. de Bain, cuisine et terrasse, 3ème étage, superficie 160 m² à St-Hubert - Oran - Tél: 0797.48.39.84

■ A louer F4 haut standing 120 m², 2 terrasses, 5ème et dernier étage, un seul voisin au palier. Très beau quartier Haï Es-Sabah, Haï Chouhada - Oran - Tél: 0773.47.06.62

■ A louer F2 aménagé, climatisé et meublé Juillet - Août, 15 et 30 J à Paradis-plage Ain El Turck - Tél: 0773.47.06.62

■ Vends F3 luxe (80 m²) 3ème étage, toutes commodités, dans un immeuble de 4 étages propre, bon voisinage. Cité 216 Logements USTO - Tél: 0773.51.22.81

■ Loue F1, F2 pour l'été et aussi à l'année dans immeuble résidentiel, toute commodité, prix intéressant, à Trouville Ain El Turck + Locaux commerciaux pour l'été et l'année prix intéressant - Tél: 0773.98.45.89 / 0557.21.21.48

■ Loue F2 à ORAN pour Juillet - Août - Tél: 0667.41.75.91

■ Vends Appart F3 RDC, cité clôturée, parking, eau H24, bien ensoleillé, débarras, gardiennage, situé à Cité Feloucen ex-Berki Oran - 0553.90.59.84

■ A vendre Appart F3 acté, 5ème étage sur Boulevard Adda Benaouda - Tél: 0558.47.07.69 ou 0771.52.29.31

■ Vends F3, 4ème et dernier étage, 01 salon + 02 pièces, cité clôturée avec gardien 24/24 + eau gratuite + parking. Cité 56 Logements Feloucen El Barki - N° Tél: 0796.81.55.40

■ Vds: F2 Place Hoche 400 U, 1er, refait à neuf - F4 100 m², 4ème, Bd Fr. de Mer 1.500 U - F6 aménagé en F4 aéré 800 U Hippodrome - F5 Place Victoires 1.400 U - F7 en face Wilaya 1.400 U - AG. DJIWED EL ADL - 0771.83.77.94 - 0796.74.05.52 - 041.40.26.74

■ A louer Appt F4 pour bureau ou cabinet médical, situé au 46 Rue Larbi Ben M'hidi, 1er étage - ORAN - Tél: 0663.04.25.70

■ Vends F3 Acté 1er étage, Bd Marceau, Plateau ORAN. Convient pour profession libérale. Prix après visite - Tél: 0792.45.82.62 - Mr Yassine

■ A vendre un bel F3 USTO en face Hôpital - Tél: 0797.45.81.98

■ Vends Appt 1er étage 105 m² F4 plein centre-ville Oran, grande arête, double façade, immeuble colonial. Habitation ou profession libérale - Tél: 0793.95.34.60

■ Part. vend Appt F3 au RDC, acté. BOUTLELIS. PO: 390 U - Contact: 0771.55.08.64

■ Loue Appt 5 pièces, 1er étage, T. bien situé, cité des Enseignants, en face tribunal Essadikia. Intermédiaire s'abstenir - 0791.83.28.40

■ Loue à Cap Falcon, durant saison estivale, chambres + appartements meublés, toutes commodités, eau H24 + garage - Tél: 0771.63.78.19

■ A vendre ou louer pour Société villa de luxe R+2, superficie 500 m² double façade avec piscine et grand garage à Bousfer-plage au bord de la mer - Contacter: 0550.56.28.78

■ A louer à Point du Jour ORAN, à usage de bureau ou profession libérale, F4 ou RC, entrée individuelle, dalle de sol, sanitaire, électricité, gaz, eau H.24 - Tél: 0771.62.28.15

■ A.V. ou échange bel F3 bien aménagé en F4, refait à neuf, toutes commodités, 3ème étage à Maraval - Tél: 0770.63.87.78

■ Loue des Apparts dans un immeuble meublé et équipé et toutes commodités (garage, eau H24...) dans un quartier très calme, pour familles. Trouville, Ain El-Turck - ORAN - Tél: 0777.65.23.63

■ A louer 02 appartements de luxe situés à l'adresse: Avenue des Martyrs - Tél: 0669.67.78.73

■ Vends F3 + C + SDB + cave avec citerne, libre de suite, cité clôturée, gardiennage J et N, 2e étage, Cité Lobet 150 Lgts les Castors - Tél: 0696.33.25.13

■ AG. LOUNI. Tél: 041.33.27.09 - E-mail: lounidz@gmail.com - Vend F3 sup. 103 m², 1er, consulat d'Espagne - V. F3 étage 2ème Front de Mer, Acté - V. F4 (luxe) 3ème Fernand-Ville (Renaud), Acté - F5 bien aménagé 1er Akid Lotfi, Acté

■ A vendre F2 Acté, 38 m², à Cité Perret ORAN, 2ème étage Bloc L4 - Tél: 0551.01.24.57

■ A vendre appartement F2 + salon + cuisine, avec Hammam Djabia, Cité les Glycines Bt A1/4 Maraval - ORAN - Tél: 041.28.42.68 ou 0773.85.03.41

■ Loue appartement F3 au bord de la mer à Bousfer-plage pour mois Juillet et Août, équipé + accès plage - N° 0661.45.83.67

■ Vds bel Appt Acté F5, très ensoleillé, 4ème étage. Eau H24. Asc. Park. assuré, situé: 5, Ave St-Eugène, vue sur l'Ave. Prix D. 750 U. Curieux et courtiers s'abstenir S.V.P. - Tél: 041.28.42.82

■ Vends à EL KARMA, avec Acte, joli F2, Cuis., SDB, très ensoleillé, 1er étage + une cave 10 m², Réserv. 2000 L., plein centre-ville, toute commodité. P.O 310 U. P.D. 325 U (Meuble) - Tél: 0553.665.814

■ A S.B.A. vends Appt F3 C.SB, débarras. Très ensoleillé (style M.M. avec toiture et cour commune). Toutes comm. Sur Gd Bd proximité centre-ville (Petit Vichy). Convient profession libérale. Bon voisinage (Curieux s'abst.) - Tél: 0771.82.99.52

■ A vendre bel Appt F4 (88,26 m²), acté, bien situé à USTO rond-point Nekkeche à Oran. Le prix après la visite - Contactez le 0776.21.20.33

■ Vds: F4 200 m² Plateau Oran - F5 175 m² Plateau Oran - F3 1er étage Plateau Oran - F3 Ave Oujda Oran - F5 meublé super luxe Haï Badr - Villa + piscine 1.000 m² Trouville - Tél: 0550.27.94.94 - 0550.73.12.52

■ Met en vente 1 F3 aménagé en local commercial et en activité, Sup. + de 57 m², situé au Bt Platanes, Victor Hugo - ORAN - Tél: 0696.49.41.99

■ A louer: F3 bien aménagé avec terrasse, centre-ville, immeuble privé (1er étage) (8 Rue Bouroumi Med) SBA - 0772.62.16.58

■ A vendre ou échange F4, 2 façades, 20ème étage, sup. 67.15 m². SB, Coul., cuis., WC. Cité du Rond-Point - (Bel Air) ORAN - Tél: 0779.60.72.31

■ URGENT: A louer grand F2, 90 m² à nouveau Canastel au RDC d'une villa, 1,8 U négociable. 1 an à l'avance - Tél: 0553.69.58.81

■ Vends appartement F4, 100 m² 1er étage + 50 m² terrasse personnelle centre-ville Oran à 50 m Rue Khemisti. Convient activité libérale - Tél: 0773.19.50.36

■ Vends F3, 1er étage, Acté, libre de suite, 2 façades. Cité Haï Chouhada (Essabah). Convient pour habitation ou profession libérale. PO: 530 - PD: 590 - Tél: 0662.32.99.85

■ Vends F8, 2 façades, 160 m², 2ème étage, centre-ville ORAN. Prix après visite. Curieux s'abstenir - Tél: 0774.73.89.92

■ Vends bel Appt F5 refait à neuf, 1er étage, immeuble 2 étages, T. bon voisinage, cité calme. Eau H24 7/7, cave au S/sol, parabole, climatisation. Neuf. Seddikia Cité des Enseignants - N° Tél: 0664.208.357 - Prix après visite

■ Vends Appt F4 Seddikia à proximité du Sheraton Oran, sur Gd Bd. Rez-de-chaussée. Prix après visite. Curieux s'abstenir - Tél: 0770.30.99.10 - 0771.18.79.78

■ Loue Appts standing F2 et F3 à Bousfer-plage, vue sur mer, équipés, meublés, toutes commodités - N° Tél: 0699.15.18.97

■ BENI-SAF - S/Mer - Saison estivale: Loue Appts, vue sur plage, Appts F2, F3 équipés + garage. Eau H24, jardin - Réserv. 0778.25.17.97

■ Location de 03 Appts à Mobilart vue sur mer + plusieurs Appts F3 - F4 - F5 centre-ville d'Oran avec ou sans meuble, propres et sécurisés - Tél: 0770.10.25.25

■ Mets en vente F3 + P. pièce, double façade. Acté. Ensoleillé - à Dar Beida. Prix après visite - Tél: 0558.45.34.41

■ Cherche pour ses clients location et achats Appts F2, F3, F4 + Achat lot terrain à Oran et environs - Contacter AG. BENSALID: 041.29.26.03 - 04, Rue Med Khemisti - www.immobilierbensaid.com

VILLAS

■ Vds belle M.M. Nvle const. 250 m². 4 Ch, cuis., garage, cour, sanit., jardin. Eau H24. 2 Fdes. hall. Rte Pale, 30 mn Oran, 10 mn plage - Tél: 0793.98.59.78

■ A vendre maison 200 m², façade avec local. Contient 6 pièces + cour + SDB + WC située à Delmonte - Oran - Tél: 0772.04.09.69

■ Villa Nlle const. 199 m² R+1. RDC: 2 magasins, 1 Gd hall, 1 Gd salon, 1 Gde cuis., 1 hammam, 1 WC + cour. 1er étg.: 1 Gde SDB + WC, 4 Chbs, 1 Gd salon, 2 Gds halls et 1 Gde terrasse. Adr: 28, Rue Amari Med - Boulanger ORAN - Tél: 041.34.22.01

■ A vendre habitation Actée, R+1, sup. 300 m². Bâti 200 m². RDC: 2 Pcs, salon, cuis., garage, petit jardin. B/eau. 1er: Non fini. Située à GDYEL - Tél: 0557.20.48.84

■ Loue une villa nouvelle construction avec 6 appartements individuels à ARZEW-Ville pour Société nationale ou privée - Contacter le N° 0668.53.38.82 ou 0770.44.91.67

■ A louer villa R+1 située à Saint Hubert à côté de la clinique Ibn-Sina - ORAN - Tél: 0663.04.25.70

■ Vends: Ain El-Turck Trouville 2 N°4, villa sup. 252 m², R/1 étage. 6 pièces, 2 salons, 1 cuisine, cour, jardin, garage. P. Dd: 2,5 Mds. Curieux s'abstenir - Tél: 0551.14.21.34 - 0556.11.83.86

■ Loue Cabanon Bouzedjar, 15 Juillet - 15 Août, vue sur mer, 2 pièces + Grd salon + cuisine, salle de bains + terrain, garage 2 voitures, ttes commodités - Tél: 0698.83.49.34 (20 H - 22 H)

■ ORAN Fernandville - Vends Maison neuve 260 m², entre la Station d'essence et l'Hôpital pédiatrique (Canastel) - Tél: 0772.45.68.71

■ Vends villa ES-SENIA R+1, 2 F., 440 m², 7 P., 01 salon, 2 cuis., 2 SDB, 03 cours, 03 terrasses, garage, local 90 m², lieu résidentiel, sécurisé, très agréable - Tél: 0663.53.51.82

■ A vendre M.M. R+1, 250 m², à Haï Zabana - Misserghine ORAN, près de l'autoroute. Style mauresque. 6 Ch + hall, hammam, SDB, 3 toilettes, 2 locaux, cours avec citronnier - ou Echange contre Maison à TLEMCCEN. Prix après visite - Tél: 0778.41.94.57

■ Vends villa 200 m² à Boutléis R+1 étage. R.: cuisine + 1 chambre + 1 grand salon, garage, B.eau + hammam, cours + jardin. 1er: 3 chambres + S. bain + hall + cours + terrasse - Tél: 0772.41.58.37

■ Vds villa R+2 actée, viabilisée, 260 m², Bâti 210 m², 1er étage fini 100%. Prix intéressant. Haï Enakhla, Bir El Djir - ORAN - Tél: 0775.99.21.07

■ A vendre villa R+1 + 2 terrasses. Sup. 180 m². 6 chambres, 2 SDB, 1 garage pour 2 Voit. - B/eau. Bien située côté Place Kort - ORAN - Tél: 0550.54.93.74

■ Vends carcasse sup. 198 m² R+1. Actée. Viabilisée. Entre Canastel et Belgaid - ORAN - Tél: 0661.20.05.15 - Curieux s'abstenir

■ A/G met à la location villa à Béthioua, R + 2 + garage pour longue durée. Es-Senia face Plaza. Convient pour des bureaux - A/G - 0661.27.01.15

■ A/G met à la vente: Villa Bousfer-plage R+3 investissement - Villa 1.000 m² Av. Sidi Chahmi, conviendrait pour une clinique - A/G - 0661.27.01.15

■ SIDI BEL ABBES - A vendre villa superficie 353 m², double façade, RDC + 1 local 100 m² + puits + chauffage central. Prix après visite - Tél: 0771.88.82.51

■ Vends Maison de maître 3 grandes pièces, cuisine, SdB. Superficie 115 m². Centre-ville. Endroit calme - Tél: 0778.85.50.29

■ A louer à Mostaganem, villa haut standing sup. 240 m² R+1 dans un quartier résidentiel pour Société nationale ou étrangère. 5 chambres, 1 salon, 2 SDB + garage pour 3 voitures + cour - Tél: 0550.51.60.95

■ Loue Maison à ARZEW (Front de mer) 350 m², nombreuses commodités. Convient à Sté. Idéal pour Bureaux d'Assurance ou Banque... etc. - Tél. Port: 0778.03.67.63

■ A vendre une petite villa. RDC fini de 120 m², 2 pièces + cuisine + salle de bain, toilettes + garage + petite cour, située en face hôpital pédiatrique Canastel ORAN - Tél: 0771.89.47.68

■ Vends Maison de maître 240 m², 2 pièces, cuisine + magasin + garage 4.50 x 12 m + cour 60 m² + jardin. Actée. Adresse: Lotissement 119 N° 13 Bir El-Djir - ORAN - Tél: 0798.86.14.60

■ Vends villa ttes commodités, bâtie 300 m², 3 F., R+2, puits, convient habitation ou clinique, sur grande avenue Misserghine, à 10 min d'Oran + Vends hangar Ch. Mét. 728 m² Const. neuve sur site de 1 Ha 125 ares région Agghal à 15 min d'Oran - Tél: 0779.93.06.37

■ Loue à Oran face Sheraton, villa (E/Sol + R+1) style mauresque, tt confort (marbre, ch. c., tél, b/eau) bâti 185/320 m². E/sol: gar. (3 V) bur. (35 m²) cuis., Sal. chaufferie. RDC: entrée, SDB, Sal. mauresque sur patio (100 m²), cuis., séj. repos, terrasse, BBQ, jardin. Etg: 05 Ch., 2 SDB, hammam, terrasse acc. - Tél: 0557.03.98.77

■ Vends villa à CHAABAT-EL-LEHAM (6 Km d'AIN TEMOUCHENT) sup. 260 m², 02 façades. Actée. RDC: 3 pièces, cuisine, SDB, WC, garage, local commercial, cour, jardin. Eau H24. Bâche d'eau. Quartier calme, Haï El-Quods. Visite après 17 h. Curieux s'abstenir - Tél: 0791.44.46.18

■ Vends Maison de maître 200 m², 4 pièces, cuisine, salle de bain, une grande cour de 8 voitures, entre Castors et St-Eugène, côté Souk des Voitures. Visite à partir de 18 h - Tél: 0775.92.56.60

■ Vends villa 2 façades 240 m². R + terrasse. Actée - 0779.51.75.40 - CHAABET EL HAM - AIN TEMOUCHENT

■ SIDI BEL ABBES: Achète villa ou M. Maître B. située disposant de ttes commodités + cour, garage - Contacter le 0771.62.33.47 de 09 H à 22 H - Agence et courtier s'abstenir

■ Vends 1 carcasse briquetée. RDC: 2 locaux. 1er étage: F3 C.SB + terrasse. 2ème étage: F3 C. SB. 3ème étage: Buanderie + terrasse. Avec acte notarié. Rue Millinette, Bouisseville, Ain El Turck ORAN. Prix après visite - Tél: 0662.18.82.10

■ A vendre ou à louer centre-ville ORAN, Immeuble - garage + rez-de-chaussée + 3ème étage. Convient Banque + Ecole, Clinique, Siège social, Bureau - Tél: 0770.92.42.27 - 0770.30.12.31 - 0770.94.39.88

■ Vends villa à Fernandville 214 m², R+1. Actée et libre de suite - Tél: 0773.45.50.80

■ Vends villa à Bir El Djir Millenium ORAN, 210 m² finie à 100%, 5 chambres, 2 salons, 2 terrasses, jardin, 2 garages. Accepte Promesse de vente - 0551.99.27.96 - 0772.41.58.37

■ A vendre villa style campagne R+1, jardin, 2 garages. Actée. Sup. 250 m², bâtie 188 m². Nouveau Canastel. Curieux s'abstenir - Tél: 0770.24.47.43

■ A vendre villa R+2, finie, sup. 187 m². Actée. Gd local au RDC. Située à Canastel Coop. Errahmane - ORAN - Tél: 0795.50.69.15 / 0796.81.38.69

■ Part. loue villa à Cité Protin, sup. 277 m², R+2. Quartier calme, résidentiel. Comprenant: 2 salons, Cuis., 6 Ch., 2 SDB, 1 hammam, 2 WC, 1 garage, 1 cour et jardin. Meublée - Me contacter: 0770.911.063

■ CANASTEL (Vieux): Vends Maison à rénover ou à démolir sur 1.000 m². Emplacement idéal (près Commissariat de police). Prix après visite - Tél: 0798.43.70.53

■ A vendre habitation R+2 Pépinière + lot terrain Canastel - ORAN - Contacter: 0774.99.81.31

■ Loue villa R+2 Coop Harkat Med, Cité Djamel ORAN - Tél: 0554.20.54.28

■ Vends villa R+1 Actée 165 m² à Bir El Djir près de la Daïra - Tél: 0772.76.54.18

■ Vends villa standing R+2, 400 m², Bir El Djir face S/Fêtes NOUR - E/Sol Gar. 8 V., 2 G.S., 8 pièces, 2 SDB, Hammam, chauffage, Clim. etc. Jard. 150 m², 4 faces. Curieux s'abstenir - Tél: 0661.20.15.64

■ A vendre une belle maison RDC superficie 104 m² à Bousfer-Village - Contactez: 0771.62.32.56

■ Vends villa R+1 sup. 268 m² actée, toute commodité, Pépinière près de la mosquée du Bd Millénium ORAN - N° 0770.97.37.10

■ TLEMCCEN: Loue villa H.S. quartier résidentiel pour Société ou Cadres, entièrement meublée. S/S + RDC + 1er étage. Chauffage central. Eau H/24. Garage pour 03 voitures - Tél: 0550.54.29.72

■ Loue villa meublée tout confort avec garage, Cap Falcon, pour Juillet - Tél: 0550.28.33.60 - 0557.04.74.14

■ Vds villa 150 m², R+1, Nlle Const. RDC: salon + Gde Cuis. + Séjour + Gd hall + cour + WC + bain maure + garage + B/ eau. 1er: 3 Ch. + 1 Gd salon + hall + WC + dressing. Gde terrasse + chaudière. Eau + gaz ville + tél - ES-SENIA - N° 0778.10.89.50

■ Vds villa actée 240 m² R+1 à ZABANA MESSERGHINE. RDC à la rentrée Pte cour, hall, Gde Ch., salon, SDB, cuis., garage (1 V) + Gde cour + arbres fruitiers. 1er: hall, 4 Ch. + P. salon, SDB, 1ère terrasse + 2 Gdes Ch. + 2ème terrasse. B/ eau 9000 L + Réserv. 2000 L - Tél: 0661.20.09.44 - Prix après visite.

■ A vendre très belle villa bien située, endroit très calme, tout confort. Trouville à Ain El Turck. A visiter - Tél: 0771.78.10.40

■ A vendre villa 200 m² R+1, 2 façades. RDC: 2 Ch., 1 SDB, 1 Cuis., 2 locaux + 1 petit cour. 1er étg.: 3 Ch + 1 salon + 1 hall + 1 Cuis. + SDB + terrasse. Située à Hay El Whida, Othmania N°40 en face Hôpital Militaire Route de Ain Beida - Tél: 0770.98.17.06

■ Vends villa Boulevard Morchid 02 façades, 450 m² avec 1 très bon stationnement - Tél: 0770.66.62.29

■ Vends villa le grand luxe R+1 avec 02 façades - ORAN - Tél: 0661.20.08.90

LOCAUX

A vendre local 120 m² avec cave et soupenne situé 04, Rue Christ Brahim ORAN près du tribunal d'Oran - 0771.65.70.95

■ Loue Showroom / Entrepôt 8.200 m² derrière Hôtel Phoenix sur axe Autoroute Es Senia - Oran - Tél: 0662.20.36.01

■ Loue local Résidence Clémentine Rue Mostaganem 20.000 DA/mois - Tél: 0553.18.69.01

■ Vends local 19 m² Acté, avec sanitaire, refait à neuf, dans une place commerciale située à Plateau - Contactez 0771.03.94.61

■ A louer local 20 m². 3, Rue Talha Larbi ex-Rue Krauss - Basti (Route Bus N° 13) ORAN - Tél: 0772.72.35.54

■ RELIZANE-Ville - Vds local commercial centre-ville, Acté, L. foncier, 407 m², Ht 4 m 10, Faç. 15 m. Possibilité de construire en étage. Conv. Hôtel - Banque - Gde surface ou tte Expo. Produit / Matériel - Puits haut débit - Pour visiter RDV N°: 0795.45.68.24

■ Loue un dépôt de 50 m² à Sidi El Bachir - ORAN - Tél: 0770.92.83.25 - 0797.49.23.74

■ A vendre grand local de 679 m², 1/2 couvert, 20 m façade sur Bd. Convient toute activité commerciale (Usine, hôtel, atelier... etc.) Rue 1er Novembre N° 9, Gourray - BECHAR - Tél: 0696.61.26.90

■ A louer local 140 m² à Es Senia 200 Logts - Tél: 0770.40.02.95

■ Vends local commercial acté de 50 m² avec soupenne, sis au Groupe De Lattre de Tassigny à ORAN. Son emplacement au centre-ville, lui confère de nombreux avantages, notamment le choix de l'activité - Tél: 0553.65.18.85

■ S.B.A.: Loue local commercial bien situé en R+1. Convient à Banque - Assurance - Bureaux ou autres - Tél: 0771.14.10.01 - Fax: 048.54.39.08

■ Donne en location Garage (dépôt) sup. 140 m² situé au Lotissement 544, vue sur mer. Kharrouba, Sidi El Mejdoub MOTTAGANEM - Tél: 040.27.80.50 - 0798.55.34.34

■ A louer Salon de coiffure et d'esthétique équipé et en fonction, climatisé, interphone, télésurveillance. Adr.: 55, Rue Bouguendoura Senouci Hippodrome. ORAN - Tél: 0777.07.90.13

■ A vendre local 420 m², 2 rue de l'Ourq Delmonte - A louer habitation 600 m² - Tél: 0771.77.29.11

■ A louer pour crémérie et buvette. Sportif très beau local et terrasse, clôturé à côté d'une très grande salle de sports pour l'année à Paradis-plage - Tél: 0773.47.06.62

■ A/G met à la vente ou location: Hôtel 35 Ch. + locaux à Maghnia - A/G - 0661.27.01.15

■ Vends Hôtel + Restaurant + Parking en plein centre-ville de TISSEMSILT - Tél: 0771.43.97.05

■ Part.: vend local sup. 100 m² sur deux niveaux au centre-ville d'Oran 1, Rue de Tlemcen. Possibilité de faire deux activités en même temps - Tél: 0792.07.83.51

■ Magasin de céramique cherche Vendeur présentable + un Magasinier - Tél: 0669.67.87.73

■ Loue magasin R+1. RDC 40 m², 1er étage 47 m². Sanitaire. Très bien aménagé. Convient Sociétés étrangères, Agence d'assurances, Cabinet d'analyses, Cabinet médical, Transitaires... Contacter le 0770.30.04.60

■ A vendre Bloc Administratif R+1, superficie 290 m², située Place 8 Mars N° 8 Es-Senia, Boulevard de la Daïra - Tél: 0550.45.59.02 / 0772.65.74.93

■ Vends 1 Rez-de-chaussée Place St-Eugène ORAN. Convient Cabinet médical, Bureau ou autre - Tél: 0661.24.24.58

■ Restaurant Casablanca cherche Cuisinier qualifié ayant son propre véhicule - Se présenter à Canastel 08, Rue de la Batterie, ou Tél.: 0779.82.76.00

■ A vendre magasin 38 m² Acté. Convient Salon de beauté, Bureaux, Atelier, Dépôt ou autres... à 20 m de Larbi Ben M'hidi - ORAN - Tél: 0775.01.70.25

■ A vendre Restaurant Babylone, vue sur mer, en activité + Logt de 4 pièces + hall + SDB + WC + terrain à bâtir superficie totale 7

TERRAINS

■Vends lot 360 m² F. Bd Melinette Ain Turck + 524 m² Bousfer-village + 230 m² + 270 m² Fernandville + 1.000 m² F. St-Hubert + 255 m² Haï Sabah + 280 m² Mirauchaux + 360 m² Mesregline - AG. LIBERTE - 0774.33.17.00 - 0770.31.70.77

■A/G met à vente terrain de 10.000 m² clôturé Belgaïd - 1.000 m² Hôtel Président R+4 Es-Sénia P.O. 1600 - A/G - 0661.27.01.15

■Vends 2 lots de terrain, le 1er 150 m² avec plate-forme et piliers, le 2ème 600 m² 2 façades, nu, situé sur le grand boulevard Hassi - Rocher, convient pour Showroom ou autres avec permis de construire R+2 - Tél: 0662.18.82.10

■Vds terrain à Sidi Marouf, 5 km d'Oran, 3.000 m². Acte. Clôture 5 m Ht, façade 68 m. Eau, élect., gaz, 3 bureaux, 1 W, 2 douches, plate-forme 400 m². Prix après visite - Tél: 0554.06.98.88

■A vendre très beau terrain en bord de route à BENFREHA - 15.000 m² - pour industrie ou élevage ou parc. Acté. Curieux s'abstenir - Tél: 0770.24.47.43

■Vends terrain Acté 268 m² à Canastel Route Belgaïd - ORAN - Tél: 0661.20.30.40

■Vds lot de terrain 310 m², 15 m façade, T.B. situé en plein centre de Senia. P.O. 5,5 U/m² - Tél: 0774.16.80.32 - 0697.32.86.42 - 0771.91.21.61 - Curieux, intermédiaire s'abstenir.

■Vends des terrains: 1.400 m² St-Hubert avec 1 bon prix avec 02 façades + 1.400 m² avec 02 façades Boulanger + 360 m² Fernandville bien placé près du Boulevard + 280 m², 400 m², 750 m², 1.000 m² Point du jour - Tél: 0770.66.62.29

■Vends terrain de 5.000 m² Zone Industrielle Hassi Ameur sur grand Bd + 5.000 m² à l'intérieur de la Zone Hassi Ameur les environs de POLYOR - Tél: 0770.66.62.29

■Vends terrain industriel de 17.000 m² à la Zone Industrielle Senia, clôturé et Acté - Tél: 0770.10.25.25

■Vends terrain industriel de 10 Hectares sur la grande route de la Zone Industrielle de SIG-Centre - Tél: 0770.10.25.25

■Vend des terrains pour Promotion Immobilière (5 terrains de 5.000 m²) + (3 terrains de 10.000 m²) + (1 terrain vue sur mer de 5.000 m²) + (03 terrains de 1.000 m²) (1 terrain de 700 m² vue sur mer) (1 terrain de 7.000 m² 2 façades) - Tél: 0770.10.25.25

■Vds lot de terrain nu plat résid. plein Sud. Acté (Bir El Djir) Oran. Sup. 240 m² Faç. de 12 m en face école primaire, 100 m d'un CEM et à 70 m Autoroute. Très bien situé. Pour + d'info contacter le N° de Tél: 0798.75.08.72 - Curieux s'abst.

■Lot de terrain Z.I. HAMMAM BOUHADJAR de 600 m², clôturé, partie couverte, puits: A louer ou partenariat dans projet. Etude toutes suggestions - Contacter: 0771.88.41.16

EMPLOIS

■Boulangerie / Pâtisserie USTO - ORAN recrute une Femme de ménage de 11 H à 17 H - Une Femme pour gâteaux traditionnels et orientaux - Tél: 0559.47.05.51

■Importateur en produits de plage à ORAN cherche pour la saison estivale: 1 Secrétaire - 2 Vendeuses - 1 Hôtesse d'accueil. Bien parler le français et bonne expérience dans la vente - Tél: 0662.08.45.09

■Recrute J.F. active, dynamique, présentable pour représentation (R. Ouest). Possibilité travail à mi-temps. Véhicule personnel exigé - Merci de tr. CV + Photo: Marketing.algivre.fr ou par Fax 048.54.01.10

■Importante société privée Z.I. 2 Es-Sénia Oran recrute: Un/une Commercial. 2 ans d'Exp. Maîtrise totale l'outil d'informatique. Maîtrise français et arabe (parlé et écrit). Bonne présentation - Envoyer un CV au recrutement@cgi-dz.com

■Cherche 01 Machiniste + Serveur pour Cafétéria ORAN - Tél: 0771.30.84.94

■Société étranger recrute Vendeuses 48 W. - Tél: 0771.16.35.49 - 0791.78.27.78 - 0552.05.67.68

■Importante Société à Oran recrute Assistante de Direction ayant une expérience poste similaire, interprétariat, bonne maîtrise de l'anglais et l'outil informatique (Excel, Word, Internet) - CV à (technolux2@voila.fr.)

■Société de Promotion Immobilière recrute: 1 Ingénieur Génie Civil - 1 T.S. suivi chantier - 1 Secrétaire - Envoyer CV au Fax: 041.42.02.57 - E.mail: sarlati2@yahoo.fr

■Recrutons Secrétaires bilingues, Juristes bilingues, Traducteurs, Retraités bilingues + outill informatique - Faxer au 041.40.97.03

■Ent. privée de Const. et Promot. Imm. recrute pour chantier à Oran «Ing. en génie civil», 05 ans Exp. - Adressez C.V. au n° Fax 041.28.23.91 - Tél/Mob.: 0797.36.37.85

■Cherche SCENIC 4x4 ou autres 4x4 (Année 2002 à 2004) - 0771.40.10.06

■Vds 206 X.S. LINE 1.1 Blanche. M: 23.000 Km. Tél: 0777.41.60.64

■A.V. MERCEDES accidentée sur l'avant année 2009 avec assurance tout risque. Noir. Cuir tabac. Toit ouvrant. Toute option. Licence Moujahed. S.V.P. pas de courtier. ORAN (31) - 0770.87.44.51

■Location de véhicules utilitaires avec chauffeurs: Camion JMC conteneur 1,5 T et Camionnette HAFEI 800 Kg - Tél: 0793.15.33.30

■SARL HAKIMED. Location de Voitures Neuves. 1 jour gratuit sur 7 - Prix défiant toutes concurrence - Adr: 24, Bd Adda Benaouda, Plateau ORAN - Tél/Fax: 041.40.51.07 - 0771.19.35.96 - 0790.71.60.01

■Vends à ORAN, CLIO Campus noir 2009 / 05 portes, 12.000 mille kilomètres la Base. Prix 95 U ferme. Curieux, courtier s'abstenir - Tél: 0669.73.20.15

■Mets en location Camion à benne 15 T année 2009 - Tél: 0776.22.95.45

■Part. vend AUDI TT. 2001. Gris argent. 120.000 Km. Très bon état - Tél: 0557.12.41.19

■LVS. Location de Voiture - Louez une voiture à partir de 1.400 DA. 1 jour/7 gratuit - LVS une Agence à votre écoute - E.mail: Lvslocation@yahoo.fr - Tél.Port: 0775.20.38.42 - Fixe: 041.29.78.59

■Vends un Touareg couleur noire année 06. Toutes options, phares directionnels Bi-Xénon - TV - DVD - GPS - 4 Mentions. Jantes 19", volant multifonctions en bois (Assisté électrique), salon (marron tabac) 20.000 km - Tél: 0770.81.80.73

■Vds Mercedes C.220 An. 06 Wilaya 31. CCR. 116 M.Km. Gris Alu. Excellent état comme neuf. Élégance. P.O.: 2,1 Mda - Tél: 0771.91.21.61 - 0774.16.80.32

■A vendre: Renault «Symbol» An. 2009, marron sablée, 5.000 Km, climatisée, direction assistée, état neuf - Peugeot «206», toutes options, noire, 43.000 Km, An. 2008 - Curieux s'abstenir S.V.P. - Tél: 0661.20.72.53

■A vendre IVECO Conteneur 3510, 3,5 T, léger. Année 1996 - Tél: 0771.40.67.40

DIVERS

■Solution. Installation Télé / Vidéosurveillance - Maintenance réseaux informatiques - Système sécurité - Contactez Meziane Surveillance: 0551.93.67.74 - m.salah128@Hotmail.fr

■Cherche un Associé pour un commerce Aliment du Bétail - Contactez 0668.79.75.86 - 040.91.91.63

■Pharmacie à Oran vend vitrine, étageres, comptoirs, cloisons de séparations, PC, imprimante matricielle, plaque signalétique - Tél: 0550.31.81.01 - 0772.01.30.46

■Les Jeudis de la Création d'Entreprises à BAB ARZIEW - Mise à disposition du guide informatique - Etudes création entreprises en éclairage public Réception tous les jeudis à Bab Arziew. 20-26 Rue Medecin Belhocine (ex-Général Be-deau) - ORAN

■A vendre Equipement dentaire: 2 Fauteuils + Accessoires - Tél: 0663.04.25.70

■Vends un Torréfacteur à café capacité 60 Kg/cycle de 35 min et un Moulin à pierres pour café 380 Volts fabrication locale jamais servi - Tél: 0699.94.82.96

■A vendre: Moteur marin (VOLVO PENTA) 36 Ch, très bon état, avec Inverseur + Hélice + Tableau - Tél: 0771.56.26.29

■A vendre: Glisseuse 5 m 20 POLYOR, type pêche avec moteur 85 Ch YAMAHA, état neuf, avec place Port d'Oran - Tél: 0771.56.26.29

■Vds 1 Chaîne complète de production de Gaufrette composée: 02 Fours 24 plaques, Tartineuse, 02 Tunnels de froid, Enrobeuse de chocolat, Scie coupeuse, 02 Enveloppeuses; marque HAAS, en état de production - Tél: 0558.45.92.77

■Vends Matériel complet Informatique pour Cyber ou autres (PC, tables, chaises, claviers, souris + boufeur + 4 baffles + 2 modems Anis + switcher 15 sorties - Tél: 0790.59.75.07 - 0771.26.73.61

■La Société ORAN-NET met à votre disposition toute une gamme de matériel et produit de piscine marque ASTRAL POOL - Tél/Fax: 041.43.35.70 - Mob: 0770.44.90.12 - Adresse: Bir El Djir ORAN

■A.V. Machine Carpijani 3 bras + Taylor très bon état + Congé. Morsi + Tables et Chaises - Tél: 0771.71.43.42

■Vends pour limonadiers: Visseuse 6 têtes pour bouteilles en verre, capacité 5.000 BTH (Etat: Neuve) - Tél: 0669.02.03.02 - BATNA

■Cherche N° Taxi ORAN - Contacter: 0556.05.15.84

■Vends PVC souple 10 T noir bleu blanc en granulé, noble, orig. France. Four de fusion Alu/Cuivre au gaz nat. cap. 500 Kg - Tél: 0661.72.90.62 de SETIF

■A vendre Chambre froide Positive et Négative SOKO Japon. Convientrait pour salle des fêtes - Tél: 0773.47.06.62

■Internet par Satellite 16 Mégabits 18.500 DA/mois - http://amcom.lfrance.com - Tél: 0553.87.82.66

■BELUX crée son musée de la lumière: Recherchons appareils, produits, articles, ustensiles, objets d'époque et d'antiquité liés à la lumière - Contact: 041.40.07.69 et 0770.43.05.03 - email: museelumbelux@hotmail.com

■Films RX Scanners Classique T BP, Films Mamm, Echo. Numérique pour Vétérin. Sage-F. Médecins - BORDJ BOU ARRERIDJ - 0771.63.32.73 - 035.67.63.99

■Pour votre Mariage, réservez dès maintenant votre Voiture de cortège - Safar El Amir, El Anik, Place Hoche - Tél: 041.40.44.58 www.safarelamir.com

■Spécial Programme Eté +: Etre prêt dès la rentrée scolaire. «Assistance Plus» propose: Ateliers pour révisions, exercices et méthodologie. Du 06 au 31 Juillet 2009 - Gambetta Tél: 041.53.30.27 - Maraval Tél: 041.34.85.55

■Vente Bateau Sardinier en bois 17,50 m x 5 m (avec tous les équipements complets) - Contacter Tél: 0771.37.03.11 - 0798.17.91.03

■A vendre des Anses d'importation pour seaux en plastique de 8 litres à 12 litres - Tél: 0557.008.004

■DECOLUX Peinture distribue les Peintures industrielles de grande Marque - 55, Lot Ibn Rochd Haï Seddikia Oran - Fax: 041.53.45.16 - www.peinturesdecolux.com

■DECOLUX Peinture c'est la disponibilité d'une large gamme de Paillettes - 55, Lot Ibn Rochd Haï Seddikia Oran - Fax: 041.53.45.16 - www.peinturesdecolux.com

■DECOLUX Peinture Une large gamme de Peintures Bâtiment Intérieur et Extérieur - 55, Lot Ibn Rochd Haï Seddikia Oran - Fax: 041.53.20.45 - www.peinturesdecolux.com

■DECOLUX Peinture dispose de + de 120 couleurs sur stock en Mate et Satinée - 55, Lot Ibn Rochd Haï Seddikia Oran - Fax: 041.53.43.07 - www.peinturesdecolux.com

■DECOLUX Peinture des produits de Décorations traditionnelles et modernes - 55, Lot Ibn Rochd Haï Seddikia Oran - Fax: 041.53.43.07 - www.peinturesdecolux.com

■A vendre: Palangrier 8,30 m x 3 m. T.B. état. Moteur Renault Marine 90 Ch - Tél: 0776.22.31.17

■Ent. Privée Travaux Bt prend en charge tous vos travaux Démolition, Gros Oeuvres, Maçonnerie, Plomberie, Peinture, Aménagement, Rénovation (vieux bâti) avec Garantie - Tél: 0770.97.35.82 - ORAN

■A vendre Station concassage LOREVE 300 m³/j, très bon état + Chargeur FR 20 3 m³, Stockeuse godron 47.000 L MESSAILI neuve + Niveleuse 655 KOMATSU - Tél: 0770.16.37.41

■Vends Compresseur ATLAS COPCO électrique 1000 l., moteur 50 CV, 120 Bars. Silencieux. Très bon état - Vends Moules 25x25 - 20x20 (Granito) Neufs - Tél: 0770.24.47.43

■BELLS Meilleure marque de lampe de l'année 2008 reconnue par les distributeurs: Arrivage immédiat lampes iodure mixte sodium & autres. Sce Commercial - 041.32.54.95/96 - Fax: 041.32.43.06

■Vends à SETIF: Echographe marque TOSHIBA - TOSBEE très bon état, double sondes - Tél: 0795.35.09.76

■Vendons Machine visseuse automatique à la chaîne 6 têtes tout en inox premier choix, production 4.000 à 6.000 Bout/h PET 0,33 Cl et 0,50 Cl. Neuve sous emballage - Tél: 0661.30.06.35

■Institut de Beauté EL-AMEL, esthéticienne diplômée Gdes écoles de Montréal offre services en esthétique (soins visage et corps). Formations en esthétique de longue et courte durée + nouveautés du salon: épilation définitive par électrolyse et lumière pulsée - Tél: 0552.41.29.46 - Pt du Jour ORAN

■Vends Chalutier de 23 m, construction espagnole, année 81, refait à neuf, moteur 430 CV, réducteur 1/6, opérationnel - Tél: 0662.07.25.65

■Vds 2 Conditionneuses de lait en sachet Cap. 5.000 L.H + Extrudeuse Souffleuse SIDEL D.S.L 3 Rotative à 6 stations + Compresseur à vis 7.8 Bars débit - Tél: 0558.93.29.26

■A vendre 1 Souffleuse, 0,90 Cl maximum + 5 Moules 1 pour vinaigre + Refroidisseur, Compresseur 500 L, Empaqueuse, Broyeur 20 CV, Granulatrice Diam. 85 PEHD et PEBD, 1 Conditionneuse de sucre 10 gr - Tél: 0790.41.91.38 - 0551.49.43.30 M. FOUATHI - MASCARA

■Vends Echafaudages métalliques fixes extensibles en hauteur et en longueur pour travaux façade et intérieur divisible superficie 70 mètres carrés, montage avec garde-fous et croisillons - Tél: 0773.43.62.07

■MOSTAGANEM: Vends Sardinier 16 m 50 construit en Espagne 1983 moteur VOLVO PENTA 416 CV très bon état - Tél: 0770.42.81.00

■Vends Sardinier «ACHEN» An. 1995, 14 m, moteur VM 8 cylindres, entièrement équipé, en activité, filet 2.000 et 4.000 m. Visible au port d'Oran. Prix 9 M de DA à débattre - Tél: 0555.22.74.39 - Mr Amine

■Vente Groupes électrogènes de 10 à 150 KVA DEUTZ, insonorisés automatique et garantie 6 mois. Prix intéressant - Tél: 041.39.21.64 - 041.40.02.40 - 0771.49.91.02 - 0661.31.75.96

■J.H. cherche Licence Taxi W. 31 - Tél: 0773.56.58.76

■Entreprise Ech-Chark spécialisée dans les puits et forage agricole, industriel et même à domicile, canalisation et pilier de support (barrage et grand projet... etc.) - Contacter 0770.92.27.23 - 0770.96.00.56

■Vente de sondes HITACHI (3,5 et 6,5 MHz) Endovaginale + Table gynécologique d'origine + Couveuse - Tél: 0798.74.84.11 - 0771.25.21.92

■A vendre équipements complets Rénovation de pompes injections en activité. Banc d'essai «BOSCH» 12 cylindres, affichage électronique - Contacter au N° 0770.88.85.64

■MOSTAGANEM: Vends un Sardinier 17 m de longueur et 5 m de largeur, marque VOLVO 416 construit en 2002, très bon état de marche - Tél: 0770.49.49.81

■Achat tous Déchets métalliques et Tôle - ORAN - Tél: 0552.53.99.53

■SARL TPMAS met en location un Bulldozer neuf marque SHANTHUI SD32, poids 39 T, pour longue durée - Tél: 045.81.23.55 - 0773.69.31.07

■Vends Rectifieuse Vilebrequin 1500 marque ATLAS MACHINE - Très bon état - Contacter: 0772.46.87.76

REMERCIEMENTS
La famille **TABET DERRAZ** de Sidi Bel Abbès remercie tous ceux qui ont compati à sa douleur suite au décès de son cher père, beau-père, oncle et grand-père **TABET DERRAZ Mohamed Agent Peugeot décédé le Lundi 29 Juin 2009. Puisse Dieu lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir dans Son Vaste Paradis.**
La famille TABET DERRAZ et ses proches.

وفاة
ببالغ الأسى
تعلم عائلة
وزان،
وفاة ابناها
العزیز عن عمر يناهز 29 سنة،
يوم 20 جوان 2009. وللهذا
المصاب الجلل تطلب من جميع
من عرفه وأحبه الترحم على
روحه. إنا لله وإنا إليه
راجعون
هادف حسين

PENSÉE
Cela fait 1 année déjà le 04-07-08 que tu m'as quitté mon très cher frère et unique **KHADIR Mohamed dit «Zabane»** à l'âge de 65 ans. Tu me manques énormément. Je ne t'ai jamais oublié, tu étais aimable et agréable. Tu as laissé derrière toi un vide irremplaçable que personne ne pourra combler. Tu m'as laissée trop de souvenirs et de paroles. Le jour 04-07-08 restera gravé à jamais dans ma mémoire. Je demande à tous ceux qui t'ont connu pour ta gentillesse et ta simplicité d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Allah Yarahmek ya khouya.
Ta soeur Rabiâa

PENSÉE
A la mémoire de mon regretté père **Hadj HAROUNI Abdelkader**
Trois ans depuis qu'il nous a quittés, le 05 Juillet 2006, une date gravée à jamais dans nos mémoires. Son épouse **Fatiha**, son fils **Mohammed** et ses petits-enfants **Djibril, Fatiha** et **Abdelkader**, demandent à tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et que Dieu, Le Tout-Puissant, lui accorde Sa Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

FÉLICITATIONS
Pour ma fille **Lamia BEKKOUICHE**
C'est avec une grande fierté que nous avons vécu ta brillante réussite à la soutenance d'Ingénieur en Génie Maritime. Ta soeur Imène, ton frère Walid, ta tante Faiza, ton beau-frère Farouk ainsi que ta maman te souhaitent d'avantage de succès et de bonheur.
Ton papa Abdellatif

AMPLITUDE VOYAGES
(Représentant d'Iberostar)
Vous proposent un séjour en Tunisie de 11 jours / 10 nuitées en formule All Inclusive dans un hôtel 3*** à **Hamamet Yasmine** par bus climatisé avec Assurance Voyages au prix de **54.000 DA**.
Départ d'Alger du:
14.07.2009 au 24.07.2009
24.07.2009 au 03.08.2009
03.08.2009 au 13.08.2009
13.08.2009 au 20.08.2009
Appeler vite le:
021.79.20.06 / 021.79.20.09
0771.17.05.41 / 0770.59.25.75
Places limitées

Ets BOUSMAHA
Sidi Bel Abbès

Rechargement blocs et vilebrequins ...etc
Equilibrage dynamique des pièces tournantes

Tél: 0771.14.10.01

Consultez notre site pour plus d'informations :
www.ets-bousmaha.com

PENSÉE
MOKRANI SAMIRA
Des anges sont venus te dérober car tu as gagné ta place au paradis. Ton absence est quand même toujours aussi forte et jamais nous ne t'oublierons. Tu es et tu resteras la prunelle de nos yeux et toute notre vie. Nous te faisons d'énormes bisous et toutes nos pensées volent vers toi.
Ta cousine BENANTAR YAMINA

PENSÉE
A la mémoire de notre très cher regretté père **M. CHIKH BELKHOS**
Dououreux fut ce jour 02 Juillet 2007, une date qui restera gravée dans notre mémoire. En ce triste recueillement, nous demandons à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Que ton repos soit aussi doux et serein que ton cœur. Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorde Sa Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis.
Ta femme et tes enfants

PENSÉE
A la mémoire de mon regretté père **Hadj HAROUNI Abdelkader**
Trois ans depuis qu'il nous a quittés, le 05 Juillet 2006, une date gravée à jamais dans nos mémoires. Son épouse **Fatiha**, son fils **Mohammed** et ses petits-enfants **Djibril, Fatiha** et **Abdelkader**, demandent à tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et que Dieu, Le Tout-Puissant, lui accorde Sa Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

des
LECTEURS

S. Amara - Spécialiste dans le bioclimatique

Pour un bâtiment énergivore

Dans votre journal du 1/7/2009, il y a eu une publication d'un article intitulé «Pour un bâtiment moins énergivore» dans la page 7 dans la rubrique Débat, où je voudrais apporter quelques précisions. Il a parlé:

- D'une maison bioclimatique qui coûte plus cher (c'est vrai), mais à long terme cet investissement est très vite amorti en quelques dizaines d'années.
- Il a parlé aussi d'une facture énergétique qui dépasse rarement les 50 DA/jour, équivalent à 2 tasses de café, et qui a donné un exemple d'un F3 équipé de 5 lampes dont la facture est de l'ordre de 80 DA équivalent à 1 kilogramme de pommes. Je tiens à porter à la connaissance de l'auteur de cet article et du lecteur que l'Algérie compte aujourd'hui 35 millions d'habitants, si on prend en moyenne 3 habitants par maison, avec un simple calcul par le prix du kilogramme de pommes, cela fait économiser 80 millions de dinars à l'Etat.

Comité des donneurs de sang bénévoles de BOGHNI

Solidarité

Nous sommes un petit comité de donneurs de sang bénévoles de Boghni, pleins de volonté et très convaincus de ce geste noble et simple qui est le don du sang et qui sauve des vies humaines. Nous habitons une région montagneuse et accidentée et la majorité de nos donneurs y résident. Un moyen de transport nous est indispensable pour répondre à cet appel du cœur des malades qui souffrent beaucoup, on veut leur rendre le sourire et le goût à la vie. On a besoin qu'on nous aide sincèrement.

Une petite ambulance soulagera et sauvera beaucoup de malades qui se trouvent dans des villages isolés. On veut aussi réaliser un grand projet humanitaire qui a pour nom «la maison du don de sang», on n'est pas des anges mais des personnes de cœur qui aiment aider les autres.

N.B.: Beaucoup de malades meurent par manque de sang, surtout les leucémiques (manque de plaquettes).

Aidez-nous.

Salmane El-Kihal

Pollution de nos cités par les antennes paraboliques

Je me permets de vous suggérer une solution concernant la pollution visuelle face à laquelle chacun est exposé: à savoir les antennes paraboliques.

Je suis conscient de l'importance de la réception d'images et d'informations d'autres pays même si il est vrai nous connaissons la qualité d'investigation et de recherche dont vous faites preuve. Mais les Algériens se doivent de s'ouvrir au monde, on ne peut donc les blâmer!

Aussi j'ai une solution pour mettre fin à ce problème d'antennes, des antennes paraboliques plates. En effet, c'est un produit discret, efficace et qui à mon avis pourrait être une alternative. Je vous envoie en pièce jointe une fiche détaillée.

Je pense que, vu l'importance du problème et le sérieux de votre journal, faire un article sur le sujet ainsi que la solution serait judicieux. En effet, informer nos compatriotes de cette alternative les intéresserait d'autant plus que l'on connaît l'importance de la question à leurs yeux.

Saad Moumen - MEDRISSA

Résultats du BEM 2009: rendons à César...

Complimenter des lauréats à travers les lignes d'un journal aussi prestigieux que «Le Quotidien d'Oran» est certainement stimulant pour tous nos enfants scolarisés. Cependant, et de l'avis de tous, féliciter les vrais lauréats, ceux qui ont obtenu le meilleur taux de réussite pour leur établissement, s'avère être encore plus valide et très encourageant, particulièrement quand il s'agit de collèges inconnus et implantés hors du chef-lieu de la wilaya, dans les zones où les conditions de travail sont aussi pénibles pour les apprenants que pour les enseignants. A ce effet, de nombreux Tiaretis, parents d'élèves et enseignants ont été agréablement surpris de lire les éloges adressés au CEM «Bakr Ben Hamed» de Tiaret, cet éta-

blissement qui vient de réaliser cette année un taux de réussite de 87 pour cent au BEM. Dans cet article, il était question de réputation de meilleur collège de la ville sans référence aux années précédentes, de lauréats avec des moyennes dépassant 17,15/20, de persévérance. Tout cela est beau, et toutes nos félicitations à tous. Mais avec un peu d'équité, le reporter n'aurait-il pas mieux fait, en se déplaçant à quelque 50 km de Tiaret, plus précisément à Frenda où le CEM «Boualga Abdelkader», réputé pour ses meilleurs scores dépassant les 90 pour cent durant les trois dernières années consécutives, vient de réaliser cette fois l'excellent taux de réussite de quatre-vingt-dix-sept (97) pour cent pour occuper in-

contestablement la première place au niveau de toute la wilaya, tout en restant modeste, anonyme mais surtout ignoré par la presse de gros calibre comme «Le Quotidien» par exemple. Pourtant, d'aucuns auraient tant souhaité que cet article paru sous le titre éloquent «Le prix de la persévérance», dans votre édition n.4424 du 27 juin 2009, dans la rubrique «Oranie» eût, au moins, cité au passage le meilleur CEM de la wilaya, celui de «Boualga Abdelkader». Avec l'abnégation de ses enseignants, celle de son administration soutenue par une association de parents d'élèves omniprésente, ses dix lauréats ayant obtenu des moyennes dépassant 17,35/20... Bref, rendre à César, ce qui appartient à César.

M. Bezzerouk H'mida - TIARET

L'école de mon enfance

A chaque fois que l'occasion se présente, je vais revoir l'école de mon enfance. Elle comprend deux groupes de 3 classes nichées le long de l'escalier de la mosquée, au lieu-dit «Aïn El-Karma». Les 3 classes du haut, dont les fenêtres donnent sur la rue de la Résistance (ex-rue Clauzel), accueillent les cours de CP/CE1/CE2. Celles d'en bas avaient leurs balcons donnant sur la rue Emir Aek (ex-rue Bugeaud). Elles étaient destinées aux cours de CM1/cours supérieur/CFE.

Les 2 groupes de classes n'ont pas changé à ce jour. Désaffectées, elles ont eu plusieurs destinations: scouts, formation professionnelle, correspondants de presse, partis politiques, etc. Il m'arrive de rentrer à l'intérieur pour constater l'exiguïté des cours. Par les fenêtres d'une classe, j'ai aperçu la place que j'occupais et celle du bureau derrière lequel mon ancien maître, nous montrant une orange, procédait à une interrogation de découvrir-

te. Nous étions en leçon d'observation (sciences): Qui peut donner le nom de ce fruit? Silence complet. Personne ne savait la réponse. Après un moment d'hésitation, un élève (la lanterne rouge de la classe) lève le doigt. Il aspirait à l'éloge, la bonne note, le bon point. Le maître l'embrasse, lui donne un morceau de craie et lui demande de nous cracher sur la figure (un par un). Personne ne voudrait être à sa place sachant ce qui l'attendait. Le maître lui met l'orange dans la main et lui demande de donner le nom de ce fruit. Un long silence. Notre camarade semblait bien embarrassé. Il brandit au niveau de sa tête l'orange et dit: le T'chine! Nous levâmes la tête comme surpris par la réponse. Il était au seuil de la porte de l'enfer. Descends de l'estrade, lui dit le maître. L'orange tombe par terre. Toute la classe se mit à rire. Répète, dit le maître. Notre camarade prit une résolution extrême, ouvrit la bouche et lança: le T'chine! Encore des éclats de rire. Soudain, l'ordre se ré-

tablit dans la classe. L'instituteur saisit l'élève et lui donna une correction... Indigné, le maître transcrit au tableau le mot «orange». Notre camarade, en pleine déconfiture, devait recopier 50 fois ce mot sur son cahier de brouillon.

Je me souviendrai toute ma vie de cette scène. Depuis ce jour-là, il n'a pas levé le doigt et je crois qu'il ne le lèvera pas pour la vie.

Mon enfance et ma jeunesse restent en grande partie accrochées à cette scène datant de 1944 qui nous interdisait de nous hasarder à dire quoi que ce soit si on n'est pas sûr de l'élément de réponse. Notre camarade a quitté l'école primaire sans diplôme, sans acquérir ce modeste parchemin appelé CEPE.

On l'oublia pendant des années. Je le retrouve plus tard, par hasard. Il était devenu «quelqu'un»... une compétence dans sa spécialité. Tout est bien ainsi et certains échecs sont souhaitables.

Salah Benmohamed - SÉTIF

Des eaux usées

Dans Le Quotidien d'Oran du lundi 15 juin 2009, sous le titre «48 directeurs au chevet de l'eau», le ministre des Ressources en eau Abdelmalek Sellal a déclaré devant les directeurs des 48 wilayas que: «Je ne veux pas qu'il y ait des problèmes d'eau. Je veux que tous les rejets d'eaux usées soient éliminés». Au titre de l'assainissement, l'office national fait état de construction de 47 stations d'épuration fonctionnelles et d'autres en réalisation. Ceci pour éviter toute atteinte à la santé des citoyens. Tout cela est à encourager et il faut continuer à agir en ce sens comme par exemple éliminer les fosses septiques dans les grands centres urbains.

Seulement j'aimerais attirer l'attention

des responsables concernés que ces fosses septiques se trouvent dans la quasi-totalité des immeubles d'habitation gérés par l'OPGI et autres organismes d'Etat dans l'ensemble du territoire national dont les vides sanitaires (comme leur nom ne l'indique pas) sont devenus de véritables foyers de propagation de maladies MTH comme la typhoïde et autres.

Quand on se présente au service de l'assainissement pour demander leur intervention pour déboucher ces regards, leur question est toujours de savoir si le regard bouché se trouve sur la voie publique ou sous le bâtiment. Dans ce dernier cas, la réponse est que c'est à l'OPGI ou aux locataires de l'immeuble de

faire le nettoyage. Or l'OPGI n'intervient jamais au motif que les logements ont été cédés aux locataires, et ces derniers ne font rien pour engager les travaux laissant seul le locataire du RDC se démermer, étant le plus incommode par les odeurs, sans se soucier de leur santé qui est en danger et des fondations de l'immeuble qui se fragilisent.

Aussi, il serait souhaitable que les services concernés donnent des instructions à l'office de l'assainissement d'intervenir aussi pour les regards situés sous les immeubles en accord avec l'OPGI afin d'éviter que les efforts colossaux fournis par ce ministère pour éradiquer les MTH ne soient vains et sauver de la dégradation des milliers de logements.

Cadet B. Djamel de 1965

A propos des écoles des cadets

En réponse à votre article sur l'histoire de la fondation des écoles des cadets de la Révolution.

- Préambule
Si vous cherchez la fameuse carte des anciens moudjahidine, allez voir du côté de leur ministère et bien sûr n'oubliez pas vos deux témoins, par contre si vous voulez être un ex-cadet de la Révolution, c'est trop tard, les écoles ont été fermées.

Celles qui vont ouvrir dans peu de temps ne pourront pas t'accepter, vous êtes trop vieux. Ton irritation ne va pas de sitôt disparaître.

- Maintenant pour l'histoire et point par point

Tous les ex-cadets de la Révolution et l'encadrement (que je salue avec respect) savent que la première Ecole des cadets de la Révolution a été créée et inaugurée le 23 mai 1963 à Koléa par le ministre de la Défense, feu Houari Boumediène (Allah yarhamou), d'autres verront le jour juste après (Tlemcen, Guelma, Béchar (fermée par la suite), Oran (technicum), Laghouat).

Vous insultez la Révolution, les chouhada et la famille révolutionnaire en insinuant que notre révolution a utilisé des enfants en bas âge pour faire la guerre à l'occupant. Pour votre gouver-

ne, effectivement la Révolution a pris en charge les enfants de chouhada en matière d'éducation, d'hébergement et de restauration mais jamais comme chaire à canon, conformément au serment fait à nos martyrs.

Les écoles des cadets de la Révolution inculquaient aux cadets la discipline militaire, l'éducation civique, l'enseignement technique, littéraire et scientifique, le patriotisme mais jamais le maniement des armes.

En résumé, monsieur Kourichi, vous n'êtes pas un cadet. Vous n'avez pas d'histoire commune avec nous, les cadets.

Grippe porcine L'accès au vaccin, une «question critique»



L'accès universel au vaccin contre la grippe porcine demeure une «question critique», a déclaré vendredi la sous-directrice de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Keiji Fuduka, lors d'une réunion sur la pandémie au Mexique.

Garantir sa distribution aux nations sous-développées est une «question critique» et requiert une «volonté politique», a souligné Mme Fuduka, à la clôture de ce sommet, organisé depuis jeudi dans la station de Cancun (est).

Le continent américain est le plus touché par le virus A(H1N1) qui est apparu au Mexique fin avril et a contaminé 89.921 personnes dans 125 pays et territoires, et causé 382

décès, selon le dernier bilan publié vendredi par l'OMS. «Un des résultats importants a été de reconnaître que nous affrontons à la fois des problèmes techniques, mais aussi des problèmes de volonté politique», a-t-elle ajouté.

L'accès au futur vaccin pour lutter contre l'épidémie du virus A (H1N1) a constitué le thème central de ce sommet spécial de l'OMS, qui a réuni des experts et des ministres issus d'une cinquantaine de pays.

Cuahtemoc Ruiz, coordinateur de l'Organisation panaméricaine de Santé (OPS), a affirmé que le vaccin serait prêt dans «trois ou quatre mois», mais qu'il faudrait peut-être attendre un an avant d'avoir les

«quantités suffisantes». Les laboratoires qui travaillent à la fabrication du vaccin seront capables de produire «2.5 milliards de doses en six mois», a-t-il indiqué, en s'inquiétant que ces stocks soient essentiellement réservés à l'Amérique du Nord et l'Europe.

La directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, a souligné que ces laboratoires explorent plusieurs voies: l'une d'elles vise à obtenir un vaccin en ajoutant un composant à ceux qui sont utilisés pour la grippe saisonnière, ce qui permettrait de tripler la production.

Une nouvelle réunion internationale sur la grippe porcine est prévue en août prochain en Chine.

Turkménistan Appel d'offres pour Tour Eiffel ou Statue de la Liberté

Le Turkménistan a l'intention de construire un monument symbolique équivalent à la Tour Eiffel ou à la Statue de la Liberté, a annoncé samedi Bayram Shamuradov, architecte en chef d'Ashgabat, la capitale. «Un concours a été ouvert pour concevoir un monument qui deviendra un symbole d'Ashgabat tout comme la Tour Eiffel à Paris ou la Statue de la Liberté aux Etats-Unis», a confié à l'AFP l'architecte. «Le monument sera construit en plein centre-ville», a-t-il précisé. Le Turkménistan, dont le sol regorge d'hydrocarbures, a révélé au cours des derniers mois une série de projets ambitieux visant à embellir et valoriser la capitale, notamment un «Palais du bonheur» pour célébrer les maria-

ges et un «Village olympique» pour les sports d'été et d'hiver. Des constructions extravagantes ont essaimé à travers le Turkménistan sous le régime du dictateur Saparmurat Niyazov, mort en 2006, alors que la grande majorité de la population continue à vivre dans la pauvreté. Son successeur Gurbanguly Berdimukhamedov a gommé certains des aspects les plus contestables du culte de la personnalité de Niyazov mais il est de plus en plus souvent accusé de remplacer un culte par un autre. «Nous faisons tout ce que nous pouvons pour accomplir la tâche que nous a assignée le président et faire d'Ashgabat la ville la plus belle et la plus agréable à vivre de l'Asie centrale» souligne M. Shamuradov.

Iran 20 pendaions en un jour pour trafic de drogue

Vingt personnes condamnées pour trafic de drogue ont été pendues en une seule journée, samedi, dans une prison près de Téhéran, a rapporté l'agence semi-officielle Fars. Les exécutions ont eu lieu dans la matinée au sein de la prison de Rajaie Shahr, située à Karaj, à une cinquantaine de km à l'ouest de Téhéran, selon l'agence.

Agés de 35 à 48 ans, les condamnés avaient été arrêtés dans une période allant de cinq à un an avant leur pendaison, selon la même source.

Fars ajoute qu'ils avaient été interpellés en possession de plus de 700 kg de drogues, dont de l'héroïne, de la cocaïne et de l'opium.

L'Iran est le second pays au monde par le nombre d'exécutions derrière la Chine, selon l'organisation de défense des droits de l'Homme, Amnesty International. Mais il est rare qu'autant de condamnés

soient exécutés en une seule journée. Il faut remonter au 27 juillet de l'an dernier pour trouver un chiffre plus important. A cette date, 29 personnes avaient été exécutées en Iran pour trafic de drogue, meurtre et viol, selon la télévision. Les 20 pendaions de samedi portent à au moins 161 le nombre de personnes exécutées en Iran depuis le début de l'année, selon un décompte de l'AFP effectué à partir de sources de presse. En 2008, 246 personnes y ont été exécutées, selon les mêmes sources. Amnesty International affirme de son côté que l'Iran a exécuté 346 personnes l'année dernière.

Le nombre des exécutions a augmenté ces dernières années en Iran en raison d'une campagne censée améliorer la sécurité. Le meurtre, le viol, le vol à main armée, le trafic de drogue et l'adultère sont passibles de la peine de mort en Iran.

Six morts dans l'incendie d'une tour à Londres

Trois enfants et trois adultes sont morts dans l'incendie d'une tour d'habitation du sud de Londres, ont annoncé les services des pompiers vendredi soir. «Il y a six morts, trois adultes et trois enfants», a déclaré un porte-parole des pompiers de Londres.

Il a ajouté que 30 personnes «en danger immédiat», bloqués dans cet immeuble d'habitation à Camberwell, un quartier du sud de Londres, avaient été secourues. L'incendie est désormais sous contrôle et il n'a pas été fait état d'autres personnes encore bloquées à l'intérieur du bâtiment. Le bilan des victimes a été confirmé par la police et les services d'ambulance. Selon la police, les morts sont un bébé âgé de trois semaines, deux

enfants d'environ six et sept ans, une femme d'une trentaine d'années et deux autres adultes. Environ 12 blessés ont été hospitalisés. Une centaine de pompiers étaient déployés sur le théâtre de l'incendie, qui a pris au quatrième étage du bâtiment, propriété municipale, et s'est propagé jusqu'au 11e étage.

L'incendie a été signalé peu avant 16H30. «Il y avait des enfants qui hurlaient (...) Les gens avec qui j'étais sont montés sur le toit pour voir ce qui se passait, et ils pouvaient voir le visage des gens à travers les vitres, les gens essayaient de briser les vitres», a raconté un témoin, Rob Atthill à la télévision BBC. Une enquête va devoir déterminer les causes de l'incendie, inconnues pour le moment.

Grande-Bretagne Longues vacances contre une baisse de salaire

Le groupe de téléphonie britannique BT (ex-British Telecom), frappé par la récession, propose à ses employés de longues vacances s'ils acceptent une réduction drastique de leur salaire, a-t-il indiqué samedi. Afin d'éviter de nouvelles suppressions d'emplois, BT offre un an de congé sabbatique contre une réduction de salaire de 75%, a expliqué un porte-parole. BT, l'un des plus gros employeurs de Grande-Bretagne avec plus de 100.000 salariés, a affiché des pertes de 1,3 milliard de livres (1,5 milliard d'euros) pour le premier trimestre de cette année. Le personnel se voit offrir également un paiement de 1.000 livres (1.176 euros) s'il choi-

sit de passer à un temps partiel. Une autre option est offerte aux parents qui peuvent choisir de ne pas travailler pendant les vacances scolaires pour rester avec leurs enfants. «BT est connu pour sa gestion des ressources humaines progressiste et sa flexibilité en ce qui concerne les employés», a souligné un porte-parole de la compagnie. «En tant que l'un des principaux employeurs britanniques, je pense que c'est une façon très progressiste de gérer les coûts pendant une récession, plutôt que d'opter pour des licenciements», a-t-il ajouté. BT a déjà annoncé la suppression de 30.000 emplois au cours des deux dernières années.

Donner son âme en garantie d'un prêt !

En ces temps de crise économique, une société lettonne propose d'apporter son âme en garantie d'un prêt.

Les clients intéressés, dont seul le prénom est demandé, sont invités à signer un document intitulé «Accord» avec ces mots : «Ceci est mon âme immortelle». Lunettes de soleil, costume noir et T-shirt blanc, Viktor Mirosiichenko, 34 ans, représentant de la société Kontora, assure qu'aucun chasseur de dette ne sera envoyé pour recouvrer son dû si les gens ne remboursaient pas et promet qu'aucun recours à la violence ne sera employé. «S'ils ne remboursent pas, que peut-on faire ? Ils n'auront plus d'âme, c'est tout», a-t-il déclaré à Reuters installé dans son bureau, sobriement aménagé d'une table, d'un ordinateur et de trois chaises, une liasse de billets dans la poche pour démontrer le sérieux de la transaction.

La Lettonie est le pays de l'Union européenne le plus sévèrement touché par la crise économique mondiale. Le chômage progresse, les banques prêtent moins et les petites entreprises proposant facilement des prêts fleurissent.

Le prêt le plus important consenti jusque-là par Kontora s'élève à 250 lats (358 euros), à rembourser dans les 90 jours, moyennant un fort taux d'intérêt. Environ 200 personnes ont contracté un emprunt depuis que la société a ouvert il y a deux mois, souligne Viktor Mirosiichenko

Téléphone mobile : gare aux lésions nerveuses



Un responsable d'une clinique de la main en France a mis en évidence le risque de lésions nerveuses pour les utilisateurs abusant de leur téléphone mobile. Le syndrome du nerf cubital généré au niveau du coude peut entraîner de simples picotements dans les doigts jusqu'à une perte musculaire au niveau de la main. Quand un utilisateur place son portable à l'oreille, il génère une pression sur le nerf cubital au niveau du coude en fléchissant son bras à plus de 90°. Plus une personne utilise son téléphone portable, plus le nerf cubital est étiré par la position fléchie du bras et la pression dans le canal cubital s'intensifie. Les symptômes peuvent être des picotements, voire un engourdissement de l'annulaire et de l'auriculaire jusqu'au bord inter-

ne de la main. Mais à terme, le risque est de perdre de la force musculaire dans la main au point de ne plus pouvoir ouvrir une bouteille ou un bocal. Le Dr Evans, directeur de la clinique, explique que le syndrome du canal cubital a des causes très variées mais que l'utilisation intensive des téléphones portables l'aggrave d'autant plus. Le phénomène s'accroît dans les mêmes proportions que le nombre de personnes équipées d'un portable. Pour lutter contre le «portable elbow», les médecins préconisent de changer de main en cours de conversation et d'utiliser un kit mains-libres. Il n'est pas pour autant conseillé d'utiliser plus les SMS car les adeptes des messages peuvent développer une tendinite du tendon fléchisseur du pouce.

De l'utilisation des deniers de l'Etat L'argent du foot

En dépit de la crise économique et du désengagement de l'Etat après la réforme sportive instaurée en 1977, l'argent continue à couler à flots dans le football algérien, où certains clubs sont privilégiés par rapport à d'autres, ce qui leur permet de se distinguer dans le marché des transferts.

Mohamed Zeggai

Nous évoquons ici un exemple, non pas dans le but de nuire aux intérêts du principal bénéficiaire, mais surtout dans l'optique d'essayer de sensibiliser nos décideurs à «couper la poire en deux», même si chaque club a sa propre philosophie et les moyens de sa politique.

En cette période d'intersaison, il y a lieu de relever certaines démarches qui ne répondent à aucune logique, dans la mesure où certaines équipes n'ont même pas de quoi payer un joueur, alors que d'autres se permettent de dépenser des sommes astronomiques. A cet effet, on citera l'exemple du MCA et l'argent de la Sonatrach qui animent le marché des transferts. Selon une source digne de foi, le seul renouvellement de deux joueurs aura coûté plus d'un milliard 500 millions, tandis que la signature de cinq nouvelles recrues est revenue à trois milliards de centimes. Quant aux deux émigrés Bouabdellah et Mokdad, qui reviennent au club, et selon notre source, ils seront rémunérés à hauteur de 18.000 euros par mois !

Ce qui nous donne un total de six milliards 300 millions, si ce n'est plus. C'est dire que le MCA est incontestablement le plus dépensier et à même de s'offrir qui bon lui semble grâce à la manne de Sonatrach qui, selon certains échos, devra verser trois milliards de centimes comme première tranche pour subvenir aux dépenses du stage en Pologne et régulariser les anciens qui ont rempli.

Si cet investissement est conçu dans un cadre de sponsoring, les autres clubs ont par conséquent le droit au même traitement, dans la mesure où cette entreprise étatique appartient tout de même à tous les Algériens. On ne peut prétendre qu'elle est l'actionnaire majeur du Mouloudia dans la mesure où le projet de SPA n'a pas encore vu le jour, ni sur le plan administratif, ni sur le plan juridique. C'est dire que



Ph. : Aréh.

Sonatrach peut toujours, en principe, contribuer au développement du football national en accordant, par exemple, des quotes-parts aux autres formations du pays et, pour quoi pas, aux clubs formateurs.

A présent, il est certain que l'opération recrutement du MCA et dans la plupart de nos équipes se fait au gré de la loi «sauvage» de l'offre et de la demande, sinon sur quelles bases ont signé les Bentoucha, Hamadou, Yacef, Boudjenah, Boulekbache et Touil ? Se trouvera-t-il quelqu'un capable d'éclairer notre lanterne et, si possible, de nous convaincre ?

C'est vraiment aberrant et illogique à la fois d'engager des joueurs à coups de centaines de millions pour chauffer le banc des remplaçants ou les libérer carrément la saison après. C'est le cas des Hamidi, Gouaiche, Harkat Sofiane, Ghenaïa et Chahloul, recrutés par l'USM Annaba, où l'on avance le chiffre de 16 milliards de dépenses de début de saison de l'exercice précédent, sans compter les salaires versés aux entraîneurs qui se sont succédé comme Belhout, le Belge Henri Dépireux, Lounici, Ifticène et Latrèche pour terminer la saison à la dixième place, loin derrière le MCEE, le CABBA, la JSMB et le CRB qui ont un budget largement inférieur. Cette saison, on n'a pas dérogé à la règle avec le retour de Amrani à la barre technique et l'engagement de pas moins de dix nouveaux joueurs.

A l'Entente de Sétif, pas mal de joueurs ont connu le même sort, surtout l'international junior Meguenni, qui risque d'être victime du manque de compétition. Cette année, les responsables de l'ESS ont déboursé plus d'un milliard de centimes pour le gardien Chaouchi, en attendant l'arrivée d'autres joueurs émigrés. Il est certain que ces privilèges avantagent certains clubs au détriment d'autres. A la JSK, on recrute grâce à l'argent, mais également grâce à sa crédibilité, même si elle a offert un pont d'or à l'étoile montante Yahia Chérif du RCK, sans parler de Chérif El Ouazani, Hadjaoui (ESS), Aoudia (USMA) et Hamiti qui ne sont pas venus pour des miettes.

Ce déséquilibre financier, constaté notamment en matière de sponsoring et de subventions, se répercute sur le marché des transferts et limite le champ de manoeuvre des clubs lésés qui, non seule-

ment se contentent de quelques inconnus, mais ne sont plus en mesure de garder leurs meilleurs éléments, même si l'on doit reconnaître que c'est la loi de l'offre et de la demande en football.

Il est malheureux de voir un club comme le Mouloudia d'Oran, par exemple, qui a éprouvé des difficultés pour régler les dûs des joueurs de la saison précédente, ou bien l'ASK qui vient d'être «vidée» de ses meilleurs joueurs faute de moyens financiers. Mais au Mouloudia, ou plutôt à Oran, c'est la faute de certains «acteurs» introduits dans le circuit, et cela s'est répercuté sur les clubs oranais sans exception. Il faut avouer que presque tous les présidents des équipes du Centre ou de l'Est ont leurs représentants ou dénicheurs de jeunes talents, dont le but est de se remplir les poches, même s'il faut vider les clubs comme le MCO, l'ASMO, l'USMO, le SCMO et le RCGO. Les exemples ne manquent pas avec nos présidents de club et leurs conseillers qui ne veulent pas admettre qu'en changeant plusieurs joueurs d'un coup, on risque de perdre de fait les automatismes acquis auparavant.

Ainsi donc, les événements s'enchaînent et des milliards sont injectés dans une discipline qui ne produit plus de joueurs susceptibles de s'imposer dans le concert international. Excepté le PAC et aussi paradoxal que cela puisse paraître, personne n'a songé à investir ou à concentrer la qualité du travail sur la tranche d'âge 8-12 ans, une catégorie d'âge où l'apprentissage est déterminant.

Au fait, combien de générations de joueurs a-t-on perdu sans formation ? Comment rester donc insensible à tant de dégâts ?

C'est de la mauvaise gestion ca-

ractérisée dans un pays où l'équipe nationale est composée de 90% d'émigrés. Notre objectivité nous oblige à dire que nous profitons du travail des clubs français et, de ce fait, l'Etat devrait se pencher sur cette question relative à la masse importante d'argent qui circule dans le milieu du football algérien et qui pourrait régler pas mal de problèmes relatifs au déficit en matière d'infrastructures sportives et de formation des encadreurs par exemple.

LE CONTRÔLE DE L'ARGENT DE L'ETAT S'IMPOSE

L'argent a fini par polluer le milieu, c'est une réalité que personne ne peut nier. Des sommes colossales sont dépensées, permettant parfois à quelques clubs d'étoffer leur palmarès, mais ce n'est pourtant pas là la seule clé du succès. Sinon, comment expliquer l'impuissance de nos clubs à l'échelle africaine ? Encore plus, comment peut-on parler de professionnalisme alors qu'on ne dispose pas du minimum requis pour faire de la performance ? Comment peut-on songer au professionnalisme dans un milieu où la combine et l'esprit contraire à la sportivité sont monnaie courante ?

Et le drame, c'est que cela se fait avec l'argent de l'Etat ! Il est aberrant de voir certaines associations bénéficier de sponsors de sociétés étatiques ou d'entreprises privées, alors que des clubs formateurs se débattent dans des problèmes sans fin. Cet argent des associations doit être contrôlé parce que s'adressant à la jeunesse. Il s'agit ni plus ni moins de deniers publics, servis à titre de subventions et sous forme de sponsoring. Ce qui veut dire que l'Etat a le droit de regard sur l'utilisation de cet argent. En tout cas, si l'on compare la manne financière qui circule dans notre football à la qualité de nos joueurs, le «décalage» est effarant sur tous les plans. Ce qui signifie que cette politique ne nous mène à rien.

Les hautes instances devront trouver une solution dans le but de stabiliser l'état des finances de façon à créer un budget autour du football. Ceux qui prétendent servir le football ou contribuer à son développement se sont-ils par exemple inquiétés du sort des autres clubs qui ont écrit pourtant une page de l'histoire du football algérien ? C'est le cas du GC Mascara et de l'US Chaouia qui ont été sacrés champions d'Algérie en 1984 et 1994, sans oublier Hamra Annaba, vainqueur de la coupe d'Algérie en 1972 et le CR Béni-Thour en 2001. On citera aussi la JSM Skikda, finaliste de la coupe d'Algérie en 1967, au même titre d'ailleurs que le CREC (1985), l'Entente de Collo (1986), la JS Bordj Menaiel (1987), l'ASAM (1994), l'O Médéa (1995) et l'OM Ruisseau, deux fois vainqueurs de la coupe d'Algérie des juniors (2003 et 2006).

Que sont devenus toutes ces équipes et leurs jeunes ? Pourtant, c'est la JSM Tiaret qui a enfanté Benferhat, les Banus, Maïdi et Moussa Saïb, pour ne citer que ces exemples, ou celui de l'OMR qui a «sorti» des joueurs talentueux.



CM-CAN 2010 - Groupe C

Egypte-Rwanda, malheur au vaincu

La sélection nationale d'Egypte accueillera son homologue du Rwanda aujourd'hui à 18h30 (heure algérienne) au stade de la Faculté militaire du Caire avec la ferme détermination de remporter sa première victoire en qualifications jumelées de la Coupe du Monde et Coupe d'Afrique des nations 2010 de football.

Les doubles champions d'Afrique en titre sont condamnés à s'imposer pour se relancer dans la course à la qualification au Mondial sud-africain et réduire leur retard sur l'Algérie, qui caracole en tête du groupe C avec 7 points. Logée à la dernière place du groupe avec un seul point en deux matches disputés, en compagnie de son adversaire du jour, l'Egypte devra également soigner sa différence de buts qui pourrait être décisive lors du décompte final.

En vue de cette rencontre capitale, les hommes de Hassan Shehata sont en stage depuis une semaine dans la capitale cairote. Revigorés par leur belle prestation lors de la Coupe des Confédérations avec notamment une victoire contre les Champions du monde italiens, les Pharaons sont décidés à renouer avec le succès après un nul à domicile face à la Zambie (1-1) et une lourde défaite devant l'Algérie (3-1) à Blida. La mission des partenaires de Mohamed Aboutrika s'annonce a priori facile contre un ad-

versaire qui demeure sur une défaite devant la Zambie (1-0) et qui n'a toujours pas inscrit le moindre but en deux rencontres de qualifications. Cependant, le coach Hassen Shehata, qui devra se passer des services de plusieurs joueurs clés, à l'instar d'Ahmed Fathi, Ahmed Abdelghani et Amr Zaki, pour des raisons diverses, a mis en garde ses joueurs contre tout excès de confiance. De son côté, le Rwanda a préparé cette importante rencontre par un stage à Kigali en présence de plusieurs joueurs professionnels. Le match face à l'Egypte constitue la dernière chance pour les Amavubi Stars de conserver leurs chances de qualification au Mondial 2010. Ils sont condamnés à s'imposer contre les Pharaons après un nul face à l'Algérie et une défaite devant la Zambie (1-0).

La rencontre sera dirigée par le Nigérian Emmanuel Eboué, assisté de ses compatriotes Peter Ahiba et Zouba Rouassini. Inutile de rappeler que cette rencontre intéresse au plus haut point les Algériens, qui espèrent un autre faux pas des Egyptiens.

Handball

L'ASUC 19 Mai 1955 honore ses athlètes

Tilmatine Med

L'Association sportive universitaire de compétition (ASUC) de la résidence filles du 19 Mai 1955, qui gère deux disciplines, en l'occurrence le volley-ball et le handball, vient de réussir un exploit grâce à l'accession pour la première fois de l'équipe de cette dernière discipline en Nationale Une.

Cette équipe rejoint donc, pour la wilaya d'Oran, celles du HBCF Arzew et du HBC Gdyl, qui se trouvent déjà parmi l'élite nationale. Un objectif raté de justesse lors de la saison 2007/2008 au tournoi de barrage, mais atteint cette année après avoir dominé et remporté haut la main le championnat régional Ouest et la seconde place, synonyme d'accession, du play-off national joué à Aïn-Taya (Alger), derrière l'équipe de Laghouat qui a récupéré cette saison les joueuses et le staff de l'ancienne formation d'Alger-Centre, et le staff technique com-

posé de l'entraîneur Oussad Habib et de son adjoint Benahmed Omar, ainsi que le président de section Benmokrane Brahim. Une réception a été organisée mercredi dernier à la cité 19 Mai 1955 en leur honneur, en présence de nombreux invités et de la presse. A cette occasion, les membres de l'APC de Bir-El-Djir, très honorés de voir une équipe de leur commune évoluer parmi l'élite nationale, n'ont pas manqué de réitérer leur soutien et de promettre leur aide financière à cette association qui n'a que 8 années d'existence. Quant aux joueuses, elles ont reçu en cette heureuse circonstance la moitié de la prime promise, en attendant le renflouement de la caisse du club, qui aura besoin de grands moyens financiers pour rivaliser avec les clubs plus nantis de la première division, sans compter qu'un stage de préparation est plus que nécessaire, selon les intervenants.

Tour de France - 1ère étape

Victoire du Suisse Cancellara

Le Suisse Fabian Cancellara (Saxo Bank) a remporté samedi la première étape du Tour de France, un contre-la-montre de 15,5 kilomètres tracé autour de Monaco, devant l'Espagnol Alberto Contador et le Britannique Bradley Wiggins.

Tenant du titre olympique, Fabian Cancellara s'est adjugé le premier maillot jaune du Tour de France. Sur sa lancée du Tour de Suisse, l'ex-maillot jaune (vainqueur du prologue en 2004 et 2007), comme prévu, s'est accommodé du parcours sélectif de Monaco, une montée de 7,5 kilomètres jusqu'à la moyenne corniche en surplomb de la Principauté, puis une descente technique suivie de faux-plats pour revenir sur le port.



Ph.: AFP



Mahrez Ilias

La chute

La série noire continue pour l'Algérie aux 16èmes Jeux méditerranéens de Pescara avec une médaille de bronze en fin de journée de samedi, et deux autres possibles médailles de bronze que doivent gagner en début de soirée deux judokas.

Benyekhlef, en qui l'espoir d'une médaille d'or était placé par tout le monde ici au Village Mediterraneo, a raté tout simplement sa sortie. Non, il n'a pas trébuché, il s'est effondré devant Maret, un solide judoka français venu pour gagner. Une sombre histoire avait circulé la veille vendredi sur un changement de catégorie de poids pour notre médaillé d'or des JO de Pékin. Si nous étions à l'époque du «Politburo», on dirait tout simplement que c'est du sabotage. De la trahison envers la Mère Patrie. Mais, hélas pour nous, nous n'en sommes plus à cette époque (noire ou blanche ?), et nous devons accepter sportivement le verdict du tatamis. Benyekhlef a failli, il n'a pas été à la hauteur. Point final. Par contre, Ouedane Rachida a gagné la médaille (de bronze) de la journée, Grini Larbi et Benamadi se sont battus, mais ne devaient pas accomplir un miracle face à des adversaires qui se sont bien préparés pour ces JM 2009. A l'image des Tunisiens qui abattent chaque jour un travail colossal. A la clé, une honorable 6ème place au classement général avec 33 médailles dont 13 en or, l'Egypte qui est en 7ème position avec 31 médailles dont 10 en or, ou le Maroc avec 19 médailles dont 6 en or et une 9ème place. Pour le reste, c'est l'Italie qui a pris les commandes du classement général à une journée de la clôture de ces JM 2009, avec un total de 168 médailles, dont 61 en or, devant la France (133 dont 44 en or) et loin derrière l'Espagne (76 dont 27 en or). La Turquie se bat bien avec une 4ème place et 60 médailles, dont 20 en or. Chacun ramasse ses billes et les comptes sont presque terminés pour la plupart des pays participants, dont l'Algérie qui n'est plus engagée qu'en judo. Le rideau est tombé sur les autres disciplines. Beaucoup de ratages, de déceptions pour ces JM 2009 abordés par les nôtres en catastrophe. La désillusion est venue de beaucoup de disciplines, et particulièrement du handball qui aurait pu monter sur le podium, n'était-ce ce manque de concentration légendaire de nos handballeurs, trop «Redjla» pour dompter leurs nerfs dans les moments délicats. Et dire qu'après avoir failli devant une modeste équipe de Serbie qui s'est fait étriller par les Turcs, les handballeurs algériens n'ont pas su battre une équipe de France «B», qui ne demandait vraiment que ça, et aller en demi-finale. A quoi bon jacasser alors avec l'arbitre pour justifier sa faiblesse ? Notre participation à ces JM 2009 est parfaitement illustrée par, en quelque sorte, cette faillite mentale générale, à tous les niveaux. Et puis, 15 médailles dont 2 en or, 3 en argent et 10 en bronze constituent ailleurs le pactole de deux ou trois athlètes dans une même discipline. Pas de quoi pavoiser. Triste, même si beaucoup de nos athlètes ont boudé, chacun ses raisons, ces JM 2009 et préféré aller se faire voir ailleurs.

Tennis - Wimbledon 2009

Finale messieurs

Federer face à Roddick aujourd'hui

Roger Federer s'est qualifié pour sa septième finale d'affilée à Wimbledon, un nouveau record à sa collection et un match qu'il abordera en immense favori aujourd'hui face à l'un de ses souffre-douleur préférés, l'Américain Andy Roddick.

Le Suisse a tranquillement battu l'Allemand Tommy Haas en trois sets 7-6 (7/3), 7-5, 6-3, avant que Roddick ne brise le rêve des Britanniques de voir leur favori, Andy Murray, se hisser en finale, battant le n°3 mondial en quatre sets, 6-4, 4-6, 7-6 (9/7), 7-6 (7/5).

S'il emportait un sixième titre à Londres, Federer battrait avec quinze trophées le record de victoires en Grand Chelem qu'il détient pour le moment avec Pete Sampras. Il récupérerait également la 1ère place mondiale, abandonnée en août 2008 à l'Espagnol Rafael Nadal. Federer sera le grand favori de la finale, face à un Andy Roddick qu'il a battu 18 fois en 20 affrontements, notamment lors de trois finales de Grand Chelem (Wimbledon en 2004 et 2005 et US Open en 2006).

«J'ai un bon bilan contre Roddick, mais je ne le sous-es-

time pas. Il a un superbe service et c'est un battant», a mis en garde Federer. Face à Murray, l'Américain a évolué à un niveau auquel on ne l'avait plus vu depuis longtemps. Si sa bonne performance au service était attendue, Roddick a fait jeu égal avec son adversaire en retour, un domaine où il était annoncé inférieur. Et malgré ses 25 aces (quatre de plus que Roddick), Murray a failli au service avec une première balle sur deux. Sa deuxième, peu performante, l'a laissé vulnérable aux attaques d'un Roddick très agressif, qui est souvent monté avec bonheur pour conclure au filet. «J'ai montré que je sais aussi jouer au tennis. Beaucoup de gens ne m'en donnent pas trop crédit», a commenté Roddick, vainqueur de l'US Open en 2003. Cette défaite est en revanche une immense déception pour Murray qui entretenait l'ambition de devenir le premier Britannique à s'imposer à Wimbledon depuis Fred Perry en 1936. Son tournoi laissera un goût d'inachevé au n°3 mondial, dont les moments de brillance ont été gâtés par l'irrégularité.

Serena Williams gagne son troisième Wimbledon



L'Américaine Serena Williams a gagné Wimbledon pour la troisième fois en battant sa soeur Venus en deux sets 7-6 (7/3), 6-2, hier en finale. La cadette de la famille, 28 ans, a pris sa revanche sur la finale de l'année dernière, remportée par Venus. Serena, N.2 mondiale, ne s'était plus imposée sur le gazon anglais depuis son double en 2002-2003. Il s'agit de son 11ème titre en Grand Chelem et de son deuxième de la saison après l'Open d'Australie en janvier. Venus, double tenante

du titre et cinq fois sacrée à Londres, partait en effet légèrement favorite après un parcours extrêmement facile jusqu'en finale (20 jeux perdus en six tours). En revanche, Serena avait dû sauver une balle de match dans une demi-finale extrêmement accrochée contre la Russe Elena Dementieva. Elle est seulement la deuxième joueuse à gagner Wimbledon en ayant sauvé une balle de match après... Venus en 2005 (en finale contre Lindsay Davenport).

L'Algérien Djamel Mesbah s'engage pour trois ans avec Lecce (Italie)

L'ancien milieu algérien d'Avellino (série B italienne), Djamel Mesbah, s'est engagé pour trois ans avec l'US Lecce, équipe de la 2e division. «Je suis heureux de mon transfert à Lecce. Inutile de dire que ce transfert représente pour moi un pas important. L'an dernier, je jouais à Avellino, maintenant j'ai la possibilité de jouer dans une équipe importante comme Lecce», a déclaré Mesbah sur le site de son nouveau club.

Mesbah, 24 ans, s'était mis en évidence avec Avellino malgré la médiocrité des résultats de son équipe. Auteur de bonnes prestations (27 matches, 2 buts), l'ancien joueur du FC Bâle était convoité par une série de clubs italiens de l'élite et de son antichambre, à l'image de Bari, dont il semblait très proche dans un premier temps, la Reggina, Empoli, Livourne et donc Lecce qui a fini par s'attacher ses services.



06.30 Documentaire
07.00 Journal télévisé (1ère édition)
07.30 Sabah El Kheir
10.00 Dessins animés
10.30 Hadrat El-Moutaham Abi Feuilleton arabe
11.30 Documentaire
12.30 Khoussoussi Min Aâlem Documentaire

13.00 Journal télévisé (2ème édition)
13.30 Hayati Aâdab Feuilleton doublé
15.00 Azizi El Mouchahid
16.30 Jeux méditerranéens (Pescara 2009)
17.00 Dessins animés
18.00 Journal télévisé amazigh

18.30 El-Bia Wa Moudjtama

19.00 Portrait Abbès Laghrour
20.00 Journal télévisé
21.00 Cérémonie d'ouverture du 2ème Festival culturel panafricain
23.30 La cérémonie de clôture des Jeux méditerranéens



19.35 Urgences

09.30 Le jour du Seigneur
10.00 Messe
10.50 Dans la lumière
11.05 Cyclisme
11.55 Rapports du Loto
12.00 Journal
12.15 Météo 2
12.20 Météo des plages
12.30 Cyclisme
16.15 Point route
16.20 Stade 2
17.54 Point route
17.55 Mot de passe
18.55 Image du Tour
19.00 Journal



- Comme à Chicago
Série américaine
Avec Steve Buscemi, Goran Visnjic
Pratt ne baisse pas les bras, malgré les difficultés de carrière qu'il a pu rencontrer. En effet, il n'entend pas renoncer à se voir attribuer la direction des urgences. De son côté, Gates se fait du souci au sujet de sa relation avec Sam. Il se pourrait bien que la complicité qui les unit se soit pas aussi profonde qu'il le pensait.
21.50 Suite noire
22.55 Minuit, le soir
23.40 Journal de la nuit
23.55 Mot de passe
00.45 Voyage au bout du monde



19.35 Faut pas rêver... dans les pas de Jules Verne

11.10 12/13 : Edition régionale
11.25 12/13 : Journal national
11.50 Cyclisme
12.35 Inspecteur Barnaby
14.20 Keno
14.25 Les inséparables
15.55 Quelle aventure !
16.55 Questions pour un super champion
17.45 Météo des plages
17.50 19/20 : Edition nationale
18.00 19/20 : Journal régional
19.00 Le film du Tour
19.10 Zorro



- L'île mystérieuse
Magazine présenté par Laurent Bignolas
Laurent Bignolas propose de découvrir un lieu unique, une île perdue au large du Chili, où les rencontres permettent parfois de lever le voile sur une partie des mystères qui s'y trouvent. Tantôt verdoyante, tantôt désertique, ce petit territoire isolé dans le Pacifique Sud offre des surprises et dévoile des paysages somptueux.
21.35 Soir 3
22.05 Spéciale Vie privée, vie publique
00.00 Les courts métrages de Jacques Tourneur
01.05 Soir 3



09.50 Echappées belles
10.50 Les escapades de Petitrenaud
11.20 Question maison
12.05 C'est notre affaire
12.15 Mali, traditions du désert
12.50 Superscience
13.40 L'empire du sushi
14.35 Paradis en sursis
15.30 Les plus belles îles du littoral français
15.45 Ham, un chimpanzé dans l'espace
17.05 Expédition Guyana
18.00 Bonsoir les zouzous

18.45 Arte info
19.00 Karambolage
19.15 Fascination gratte-ciel
19.40 Ouverture
19.45 La guerre des mondes
Film américain
Avec Gene Barry, Ann Robinson, Les Tremayne, Robert Cornthwaite
Une énorme météorite tombe sur la Californie. Clayton Forrester, un scientifique qui passe ses vacances à Pine Summit, est appelé en urgence. Le physicien réfute la théorie du phénomène naturel car la radioactivité émise est trop forte. Il présume qu'il s'agit d'un engin spatial, probablement originaire de la planète Mars. Les jours qui suivent donnent raison à Forrester. D'autres objets similaires tombent un peu partout sur la Terre.
21.10 Apocalypse et fin du monde
22.00 Astéroïde, la menace qui venait du ciel
22.45 La fin du projet Neubacher
00.00 Qui a peur de Kathy Acker
01.20 L'art et la manière
02.00 Mon cher ennemi



T F I 19.45

CHAOS

Film américain
Avec Jason Statham, Wesley Snipes, Ryan Phillippe, Henry Czerny
Dans la ville américaine de Seattle, un matin, cinq hommes masqués font irruption dans une banque. Aussitôt, ils prennent les employés et les clients présents dans l'établissement en otages. Mais bientôt, la police arrive sur les lieux. Le chef de gang demande alors à parler à Quentin Conners, un inspecteur suspendu de ses fonctions après une bavure. Le malfaiteur exige que Conners soit son seul et unique interlocuteur. L'ancien inspecteur finit par accepter, bien malgré lui, cette mission qui le rebute d'autant plus qu'il est contraint de faire équipe avec l'inspecteur Shane Dekker, qui débute dans la police...



M 19.40

CAPITAL : LES INÉDITS DE L'ÉTÉ

Magazine présenté par Guy Lagache
- Les rois du bagage à roulettes
Le marché du bagage ultra-léger se partage essentiellement entre deux marques, l'américaine Samsonite et la française Delsey. Des laboratoires d'essais aux usines chinoises, une enquête sur un marché très concurrentiel.
- La guerre des visites guidées
Circuits clefs en main, visites gratuites, guides non habilités, la concurrence fait rage dans le petit monde des guides touristiques, qui tirent l'essentiel de leur chiffre d'affaires des mois d'été.
- Le business des baraques ambulantes
Une rivalité impitoyable pour un marché qui rapporte gros ; avec la crise, les vacanciers préfèrent manger sur le pouce.



CANAL+ 21.30

MAD MEN

- Cherchez la femme
Série américaine
Avec Jon Hamm, Mark Moses, Elisabeth Moss, January Jones
Duck force Don et l'équipe créative à travailler sur une campagne, en prenant modèle sur les publicités d'une marque concurrente. Peggy était la favorite sur le projet, mais Paul lance une idée qui semble séduire tout le monde. La jeune femme se sent exclue, d'autant plus que l'équipe ne fait aucun effort pour la faire participer aux réunions ou aux sorties. Don poursuit sa liaison avec Bobbie Barrett, la femme de l'humoriste. Elle lui apprend qu'elle a déjà deux grands enfants. Lex-femme de Duck lui dépose les enfants pour le week-end.

TÉLÉVISION



21.30 Les experts



10.00 Secret Story
10.59 Attention à la marche !
12.00 Journal
12.26 Walker, Texas Ranger
13.15 Chuck
14.10 Monk
15.05 New York unité spéciale
16.00 Les experts: Miami
16.50 Secret Story
17.45 Sept à huit
18.50 Ma maison pour l'avenir
19.00 Journal
19.40 Courses et paris du jour
19.45 Chaos

- Faute de preuves
Série américaine
Avec Gary Dourdan, Christian Camargo
Les enquêteurs soupçonnent Michael Fife d'être coupable du viol et de l'assassinat de Rachel Lyford. Ils possèdent des éléments solides pour l'inculper mais, lors du procès, les choses ne se passent malheureusement pas comme prévu.
23.15 Compte à rebours
00.15 Secret Story



21.45 Enquête exclusive : les inédits de l'été



08.30 M6 Kid
10.50 Turbo
12.00 Sport 6
12.10 Météo des plages
12.15 L'été d'«Accès privé»
13.20 Météo
13.25 Summerland
16.40 66 Minutes
17.45 D&CO
18.40 Météo des plages / Météo
18.45 Six'
19.00 E=M6
19.40 Capital : les inédits de l'été

- Les nouveaux hors-la-loi de l'autoroute
Présenté par Bernard de La Villardière
Avec ses 11 000 kilomètres, le réseau des autoroutes françaises est le plus grand d'Europe. Il est en passe de devenir le «terrain de jeux» d'individus qui mettent délibérément en danger la vie des autres usagers.
23.05 Rome
00.15 Turbo



19.50 [MI-5]



10.50 La météo
10.55 Marion Cotillard, la rencontre
11.15 La caméra planquée
11.30 Têtes à claques
11.35 L'été papillon
12.35 L'intégrale du zapping
13.05 Jamel Comedy Club
13.40 La grande course
14.00 Tennis
17.00 Leroy et Stitch
18.15 Les Simpson
18.40 Le meilleur de la saison
19.15 Putain, 20 ans !

Série réalisée par Colm McCarty
Avec Peter Firth, Hermione Norris
Alexis Meynell, un obscur financier ayant déjà spéculé autour des attentats du 11 septembre, fait trembler les marchés boursiers. En effet, il répand une rumeur selon laquelle la Highland Life, une des plus grandes banques du Royaume-Uni, est en faillite. La banqueroute de l'institution pourrait conduire à un krach national.
21.30 Mad Men
23.05 Golf
00.35 L'amour aux temps du choléra



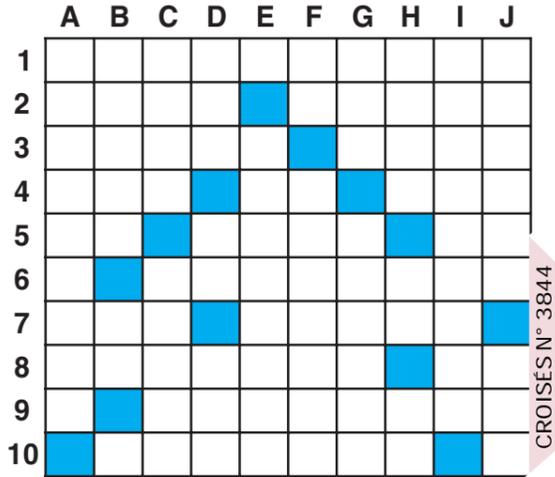
17.00 TV5MONDE l'info
17.10 Internationales
18.05 Dans la nature avec Stéphane Peyron
19.00 Journal (TSR)
19.30 Journal (France 2)
20.00 Le plus grand cabaret du monde
22.00 TV5MONDE, le journal
22.15 TV5MONDE, le journal
22.30 J'ai vu changer la Terre
23.20 Internationales
00.15 Boris Vian, swing à Saint-Germain-des-Près
01.10 Histoires de châteaux



10.10 Newport Beach
11.45 La porte ouverte à toutes les fenêtres
12.20 A fond la caisse ! La passion du tuning
13.15 Quels drôles de jobs !
15.00 Elie Kakou, 10 ans déjà !
16.40 New York 911
18.05 Joey
18.55 Pliés en 4
19.35 Hero Corp
21.15 Retour sur le Tour
21.45 Six pieds sous terre
23.30 Global Resistance



11.55 Les vacances de l'amour
12.50 Reporters
14.05 3 femmes flics
15.05 Les femmes ont toujours raison
16.35 Man vs Wild : seul face à la nature
18.15 Culture pub
18.40 Profiler
19.35 L'homme au masque d'or
21.15 Journal
21.30 Moto GP Mag
22.00 Motocyclisme
00.25 Fugues



Horizontalement:

1. A ranger dans les placards. Coups de théâtre.
2. Partis. Vident le magasin.
3. Du même genre. Sortie de l'enfance. Refait.
4. Note. Dans les. Lettres à lettres.
5. Epidémie «harraga», comme la grippe porcine.
6. Fausse manoeuvre. Pointure.
7. Super ! Préposition.
8. Il faut un cran, pour pouvoir lui dire «Tout va très bien madame la Marquise».
9. La belle dame et le morio.

Verticalement:

- A. Sans nationalité légale.
- B. Braque. Fait un art très tendance.
- C. Main pleine, c'est pas du bluff ! Assit.
- D. Air vicié. Ordre d'aller. Modulation.
- E. Intact.
- F. C'est pas du TTC. Embrasés.
- G. Accès au choix. Routes de bois.
- H. Charge. Symbole de métal blanc. Pronom.
- I. Caisse d'épargne.
- J. Sort de l'eau. Possessif.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°3843

M	U	L	T	I	P	L	I	E	R
E	T	O	N	B	O	X	E		
Z	N	I	D	E	S	H	P		
Z	U	T	I	C	I	U	O		
A	L	O	R	S	S	A	M	U	
N	P	O	T	A	S	S	E	S	
I	D	M	I	N	U	T	E	S	
N	O	T	E	N	T	A	A		
E	N	A	C	R	E	T	I	N	
S	C	R	U	T	E	R	E	N	T

FLECHES N°3843

M	A	G	N	I	T	U	D	E
E	P	E	E	A	I	R		
U	M	O	R	S	O	R		
R	I	N	S	O	L	O		
T	A	S	R	E	E	U		
R	I	S	E	E	S	T		
I	L	E	A	V	E	R		
S	M	L	I	M	E	S		
S	H	E	R	I	F	S		
U	N	U	S	O	T	E		
R	A	T	E	E	S	E		
E	S	S	E	S	A	R	A	

FOUILLIS N° 3843: ALLIANCE (A - Lit - Anse)

CODÉS N° 3843

1	U	2	R	3	N	4	I	5	E	6	S	7	A	8	O	9	L	10	P	11	B	12	M
14	Z	15	G	16	V	17	D	18	C	19	H												

1	M	2	I	3	C	4		5		6		7		8		9		10		11		12		13
14		15		16		17		18		19		20		21		22		23		24		25		26

6	14	7	1	7	16	2	4	7	10															
7	5	11	7		7	6	8	15	7															
14	2	8	9	4	10			4	7	14														
10		14	7	14		16	7	9	2															
6	2	13	7	5	9				4	7														
2	3	2		6	5	2	11	12																
3	5	4	7		4	12	7	7	10															
8	9		10	12	7		6	11	12															
3	7	4	4	7		5	14	11																
7		14	2		8	13	7	7	10															
	3	8	1	6	7	14			5															
11	8	3	7	14		7	4	8	4															
7		4		12	9		5	9	4															
10	2	7	9	9	7	10		13	7															
8	13	14	7	7	10		4	7	10															

Jeux proposés par Chérifa Baghli

FLECHES N° 3844

- AMIRaute -
ATTRaction -
AVOUer - AVRIL -
AZOTE - BONZE -
CANARD - CEDILLE -
CLASSER - ELEVE -
EMOI -
ENSEIGNEMENT -
ETUDE - FETU -
FICHE - GEOGRAPHIE -
HOTTE - HOUX -
JOURNAL - MAIN -
MERITE - METAL -
NEZ - OTER -
PIZZERIA -
PRECAUTION - RIDE -
SALER - SERIE -
SOURIRE -
SPECIALEMENT -
SUPERETTE -
TAVERNE - TENTE -
TERRE - TRAITER -
TROUBLER - USINER -
VELO - VESTE -
ZEZAIEMENT.

I	E	E	T	N	E	M	E	N	G	I	E	S	N	E
O	H	T	L	R	E	I	H	P	A	R	G	O	E	G
M	C	T	N	E	O	T	E	R	E	S	S	A	L	C
E	I	E	E	E	V	U	E	E	R	I	R	U	O	S
Z	F	R	T	E	M	E	B	D	R	E	N	I	S	U
N	N	E	N	N	F	E	L	L	U	V	E	S	T	E
O	O	P	E	R	E	E	L	A	E	T	I	R	E	M
B	I	U	T	E	R	M	T	A	N	R	E	L	A	S
E	T	S	R	V	E	E	E	U	I	R	N	I	A	M
L	C	X	E	A	T	L	D	I	A	C	U	N	Q	B
L	A	U	U	T	I	R	E	V	A	R	E	O	U	O
I	R	O	O	R	A	I	R	E	Z	Z	I	P	J	I
D	T	H	V	N	R	D	R	L	A	T	E	M	S	T
E	T	A	A	E	T	E	E	O	E	T	O	Z	A	E
C	A	C	S	N	O	I	T	U	A	C	E	R	P	U

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est un morceau.
- Mon 2e est une manie.
Mon tout est un petit magasin.

Bélier 21-03 au 20-04
Ne vous laissez pas aller aux lamentations, plaie d'argent n'est pas mortelle. Les notes et les factures n'arrivent pas toujours au bon moment.

Taureau 21-04 au 21-05
Vous désespérez à tort de l'opinion personnelle de quelqu'un que vous admirez beaucoup. Les bonnes relations que vous avez eues jusqu'à vont encore s'améliorer.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Il vaudrait mieux planifier à l'avance vos réunions entre amis. Organisez-vous sérieusement. Invitez vos amis à venir avec de nouvelles personnes et vous ferez ainsi des rencontres intéressantes qui pourraient transformer votre vie affective.

Cancer 22-06 au 22-07
Vous vous sentirez mal sur cette affaire, heureusement votre moral est bon. Ce qui vous permet de bien négocier une transaction longue et périlleuse.

Lion 23-07 au 23-08
Tout ce que vous touchez va vous réussir car la chance est avec vous maintenant. Certaines réponses utiles aux questions intimes que vous posez depuis longtemps pourraient vous apparaître subitement.

Vierge 24-08 au 23-09
Vous pourriez bien avoir un emploi du temps chargé de rendez-vous. Vous aurez des délais à respecter ou des horaires à ne pas dépasser.

Balance 24-09 au 23-10
Vous saurez utiliser intelligemment l'occasion de vous rapprocher de quelqu'un qui vous est proche. Vous saurez restaurer des liens devenus fragiles et votre mutuelle compréhension vous apportera des sensations fort bien agréables.

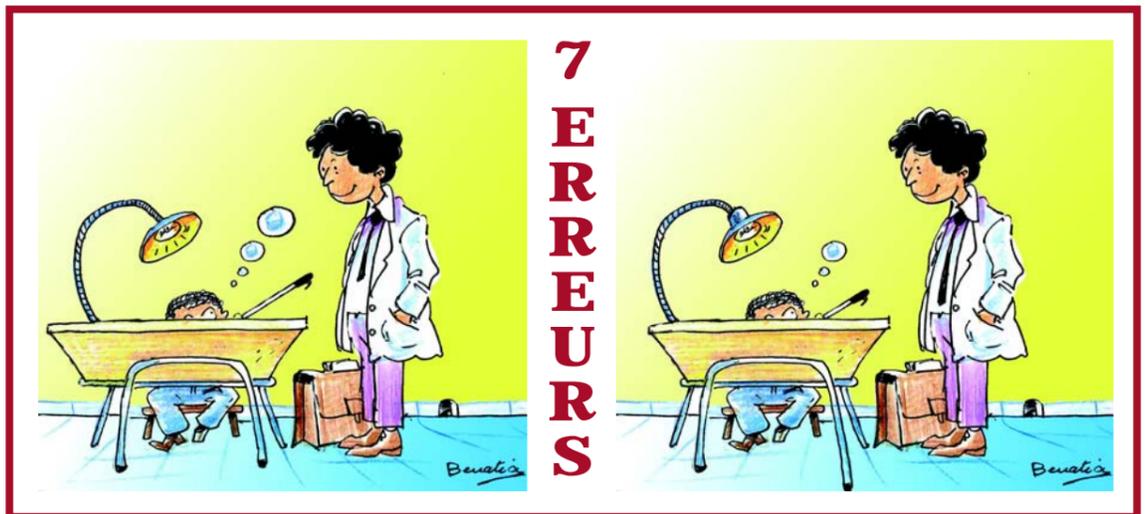
Scorpion 24-10 au 22-11
Vous savez que votre honnêteté affective et sentimentale n'est pas à mettre en cause. Faites-le entendre bien haut sans attendre. La sincérité paye toujours de retour.

Sagittaire 23-11 au 21-12
C'est la forme, la grande forme et vous saurez utiliser tous vos moyens surtout que l'on vous fait une proposition des plus tentantes.

Capricorne 22-12 au 20-01
Vous allez avoir envie de bouger. Vous ne saurez pas rester en place. Pour modérer votre impatience dans la vie, vous faites de sérieux efforts.

Verseau 21-01 au 18-02
Ne donnez à aucun prix votre opinion personnelle sur un sujet sans grand intérêt. Cela pourrait choquer une personne de votre entourage. Modérez-vous et révisiez votre jugement intransigeant pour éviter un éventuel conflit.

Poissons 19-02 au 20-03
Vous allez pouvoir saisir d'instinct une très belle opportunité. Votre intuition naturelle vous permettra de prendre rapidement les décisions qui s'imposent pour atteindre les différents objectifs qui vous sont fixés.



Des exportateurs saoudiens s'en prennent aux Chinois

Les industriels saoudiens de la pétrochimie ont averti samedi qu'ils cherchaient à obtenir la taxation des importations en provenance de Chine, après que ce pays eut lancé une étude de dumping sur les produits pétrochimiques d'Arabie Saoudite et de trois autres pays.

Le président de la Chambre saoudienne de commerce, Abdelrahman al-Zamil, a estimé que la Chine n'avait pas de raisons pour poursuivre son étude de dumping sur les importations de méthanol et de butanediol (BDO), lancée en juin. «Nous ne subventionnons pas nos exportateurs» de produits pétrochimiques, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse. «Cela n'est pas juste pour deux grands partenaires», a-t-il dit en référence à la Chine et à l'Arabie Saoudite, dont les échanges bilatéraux, souvent non soumis à des taxes, ont dépassé 40 milliards de dollars en 2008, selon Saudi British (SABB) Bank.

M. Zamil a indiqué que les exportateurs saoudiens redoutaient que la Chine impose de très sévères droits douaniers sur les deux produits importés d'Arabie Saoudite, d'Indonésie, de Malaisie et de Nouvelle-Zélande, alors qu'une longue enquête est en cours à la demande de plusieurs producteurs locaux en Chine. «Les dégâts vont se produire alors qu'ils mènent leur étude pendant un an, deux, voire 100 ans», a-t-il dit. Le méthanol et le BDO représentent 10 à 15% des deux milliards de dollars de produits pétrochimiques que l'Arabie Saoudite exporte chaque année en Chine, selon M. Zamil. Les industriels saoudiens demandent à leur gouvernement d'imposer à son tour des tarifs douaniers sur les importations industrielles de Chine. «Les Chinois écoulent des produits à bas prix sur notre marché», a-t-il dit. «Nous voulons que notre gouvernement applique les mêmes principes, les mêmes taxes douanières».

Le président nigérien persiste



Le président nigérien Mamadou Tandja a fixé au 4 août la tenue du référendum sur une nouvelle Constitution devant lui permettre de rester au pouvoir au-delà de son mandat actuel fin 2009, a annoncé la télévision d'Etat vendredi.

«Le corps électoral est convoqué le mardi 4 août 2009 (...) pour se prononcer par voie référendaire sur le projet de Constitution de la sixième République», indique un communiqué diffusé par Télé-Sahel. La campagne électorale se déroulera du 13 juillet à minuit au 2 août à minuit. Le 12 juin, la Cour constitutionnelle du Niger a annulé le décret présidentiel qui convoquait le corps électoral pour le référendum.

M. Tandja a également décidé de modifier le code électoral, notamment sur la convocation des électeurs pour le prochain référendum qui se fera sur «décision» du président de la république et non plus par un «décret simple». De plus, le délai de distribution des cartes électorales est réduit à 20 jours avant le scrutin, au lieu de deux mois. Décidé à rester au pouvoir après 10 ans à la tête du pays, Mamadou Tandja a dissous le Parlement, puis la Cour constitutionnelle qui s'opposait à son projet de référendum pour modifier à son profit la constitution et ainsi briguer fin 2009 un troisième mandat.

Des islamistes français expulsés d'Egypte

Une vingtaine de Français présumés islamistes ont été expulsés d'Egypte depuis un mois, a-t-on appris samedi auprès d'une source des services de sécurité.

«Une vingtaine de musulmans extrémistes français, qui avaient été arrêtés lors de l'enquête sur

l'attentat au Caire en février, qui a coûté la vie à une jeune Française, ont été peu à peu expulsés», a déclaré un responsable des services de sécurité. Ce responsable, qui a requis l'anonymat, a précisé qu'«aucune charge n'a été retenue contre eux» mais qu'ils sont considérés com-

me des extrémistes religieux indésirables en Egypte. Interrogé par l'AFP, le consulat de France a seulement indiqué «qu'un certain nombre de Français ont été arrêtés parmi d'autres étrangers» et «qu'ils ont été invités à quitter l'Egypte à leurs frais et sans poursuite judiciaire».

Tunisie: Omra suspendue en attendant le Hadj



Face aux risques de propagation de la grippe porcine A(H1N1), la Tunisie a suspendu le petit pèlerinage de La Mecque, réservant sa décision sur le Hadj, apprend-on samedi de source officielle. La suspension des voyages de la Omra est «une décision nécessaire» compte tenu de la pandémie de grippe porcine et qui ne contredit pas la pratique religieuse, selon le ministre des Affaires religieuses Boubaker El Akhouri. M. Akhouri, qui s'exprimait devant un comité interministériel de veille au ministère de la Santé, a indiqué en outre

que la situation épidémiologique dans le monde commandait de «réfléchir sur le report ou non du Hadj en 2009». «Cela doit se décider sur la base des développements épidémiologiques à l'échelle régionale et internationale», a-t-il dit, appelant à un «renforcement de la sensibilisation» par «un discours religieux fondé sur l'argumentation et la démonstration».

Entre-temps, les autorités ont durci les critères de sélection des candidats au Hadj, doublant les contrôles médicaux et écartant les personnes âgées et malades

chroniques, «plus exposés» au risque de contamination. Quelque 30.000 Tunisiens sacrifient à la Omra, généralement durant le Ramadan, alors qu'un quota proportionnel au nombre d'habitants (10 millions) est réservé au Hadj. La suspension de la Omra causera des pertes aux agences de voyages, notamment celles qui travaillent exclusivement sur les déplacements vers La Mecque. Le manque à gagner avoisinerait les 150 millions de dinars (plus de 80 millions d'euros), selon une estimation publiée par le site BusinessNews.

Corée du Nord : nouveaux tirs de missiles

La Corée du Nord a procédé samedi, pour la deuxième fois de la semaine, à une série de tirs de missiles pour vraisemblablement adresser un message aux Etats-Unis qui célèbrent leur fête nationale. Selon le ministère sud-coréen de la Défense, sept engins de courte portée (entre 400 et 500 km) ont été successivement tirés en mer du Japon depuis la côte orientale du pays communiste.

Ces tirs constituent une violation flagrante de

résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU interdisant au régime tout essai nucléaire ou tir de missile. L'agence de presse sud-coréenne Yonhap a affirmé qu'il s'agissait de Scuds ou de Rodong-1, dont la portée théorique (1.000-1.300 km) aurait été bridée. Pyongyang avait testé jeudi quatre missiles, mais dont le rayon d'action n'avait été estimé qu'à 120 km.

Déjà en 2006, la Corée du Nord avait privilégié la fête nationale américaine pour effectuer

les tirs de 7 missiles, parmi lesquels un à longue portée, Taepodong-2 (6.700 km), censé pouvoir atteindre l'Alaska. L'engin avait explosé peu après le décollage.

«C'est un avertissement voilé adressé aux Etats-Unis et à la communauté internationale leur signifiant que, la prochaine fois, cela pourrait être un missile de longue portée», a relevé le professeur Kim Yong-Hyun de l'université Dongguk à Séoul.

EDITORIAL

Par K. Selim

LES UTOPIES ONT BESOIN DE RAISON

Qui, des «volontaristes» ou des «gradualistes», l'a emporté au dernier sommet de l'Union africaine à Syrte en Libye? En apparence, la question ne se pose pas. Le colonel Kadhafi a fini, à l'usure, par faire passer la transformation de la Commission de l'Union africaine en une Autorité de l'Union. Les «volontaristes» - que certains en Afrique nomment avec humour les «immédiatistes» - pourront faire valoir que cette nouvelle autorité aura pour attribution de coordonner les politiques de défense et des relations internationales. Mais coordonner ne veut pas dire faire. C'est par essence la vocation de toute organisation que d'assurer une coordination entre ses membres. A l'évidence, ceux qui sont hostiles à toute précipitation et privilégient des intégrations régionales à la faisabilité plus évidente, ont accepté un compromis de pure forme pour satisfaire Kadhafi qui accueillait ce sommet chez lui. On chercherait en vain en effet quelle sera l'autorité de la nouvelle «Autorité africaine», quand on précise clai-

rement et d'emblée qu'elle n'est pas dotée de prérogatives supranationales. Aller vers les Etats-Unis d'Afrique - c'est l'objectif proclamé - signifie bien que les Etats membres acceptent de céder leur souveraineté nationale au profit des institutions continentales.

Mais ce noble objectif présuppose une diffusion substantielle de la démocratie, à même de préparer le dépassement des cadres nationaux vers la grande «vision africaine». On en est bien loin. Les formes de gouvernement en vigueur chez maints pays africains «immédiatistes» n'ont, c'est un euphémisme, aucun lien, même lointain, avec la démocratie. A l'opposé, c'est chez les «gradualistes» que l'on trouve les plus solides démocraties du continent. Ces derniers font valoir, non sans raison, que même les organisations régionales, qui ont toutes les raisons de mar-

cher, éprouvent encore des difficultés à se stabiliser et à se renforcer. Il n'est pas besoin d'aller très loin sur ce registre, il suffit de voir l'état de l'Union du Maghreb dont fait partie la Libye, qui est en flèche pour l'imposition des Etats-Unis d'Afrique.

Devant ce constat de faiblesse des organisations régionales, la volonté d'imposer tout de suite un gouvernement africain est une illusion. Les motivations des «gradualistes» sont diverses. Il n'en reste pas moins que les réserves qu'ils persistent à émettre à chaque rencontre continentale viennent de manière salutaire tempérer des ardeurs irrationnelles. En acceptant une Autorité ayant la mission de «coordonner» les politiques de défense et des relations internationales, ils ont sauvé la mise au colonel Kadhafi qui sauve son sommet.

Mais sur le fond, ils persistent à penser qu'il faut s'atteler à réaliser ce qui est faisable, plutôt que de s'embarquer dans des aventures perdues d'avance, et qui, au fond, ne feront que reculer l'idéal africain. Même les utopies ont besoin de réflexion sérieuse.



Des échauffourées ont opposé samedi des manifestants à des policiers lors d'un rassemblement de plus de 3.000 personnes contre l'agrandissement d'une base américaine à Vicence (Italie), ont constaté des photographes de l'AFP.

Environ 300 jeunes, casqués et munis de boucliers en plexiglas qui se trouvaient en tête du cortège, ont jeté des pierres et des bouteilles contre les policiers qui les ont repoussés avec des gaz lacrymogènes, selon la même source. Les policiers veulent empêcher les manifestants de s'approcher du chantier, selon la même source.

Les heurts se sont produits peu après le début de la manifestation qui rassemble notamment des pacifistes, des altermondialistes et des militants d'extrême gauche. Elle est organisée par le comité «Non à Molin», le nom de l'ancien aéroport où se déroulent les travaux d'agrandissement de la base. Les manifestants arboraient des T-shirt avec des photographies de Barack Obama avec une tenaille sur l'épaule avec le slogan «Yes we can», une allusion aux fils de fer barbelés qui protègent le chantier d'agrandissement et qui sont régulièrement coupés par les opposants à la base.

«Nous ne voulons pas d'armes chez nous». «Nous ne voulons pas être une base arrière pour aller tuer des enfants en Afghanistan», proclamaient les manifestants de tous âges. «Nous sommes des citoyens, pas des sujets de Rome et Washington», affirme le comité dans un texte diffusé à la veille de la manifestation, organisée le jour de la fête nationale américaine.